



INTERSTAR

MANUEL DU CONDUCTEUR



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :


- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice vous indique un report de page.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

49654

Lève-vitres ➔ 3.15

Essue(s)-vitre(s) ➔ 1.109 et ➔ 5.38

Désembuage ➔ 3.4 et ➔ 3.7

Rétroviseurs ➔ 1.84

Entretien de la
carrosserie ➔ 4.14

Clé/télécommande ➔ 1.2

Emetteur-récepteur ➔ 1.8

Verrouillage/déverrouillage
des portes ➔ 1.10

Feux : fonctionnement ➔ 1.112

Feux : remplacement ➔ 5.19

Pneumatiques ➔ 5.16



Remplissage carburant ➔ 1.119

L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.23

Rangements/aménagements habitacle ➔ 3.21

Banquette arrière ➔ 3.27

Appuis-tête arrière ➔ 1.19

Sièges avant ➔ 1.20

Appuis-tête avant ➔ 1.19

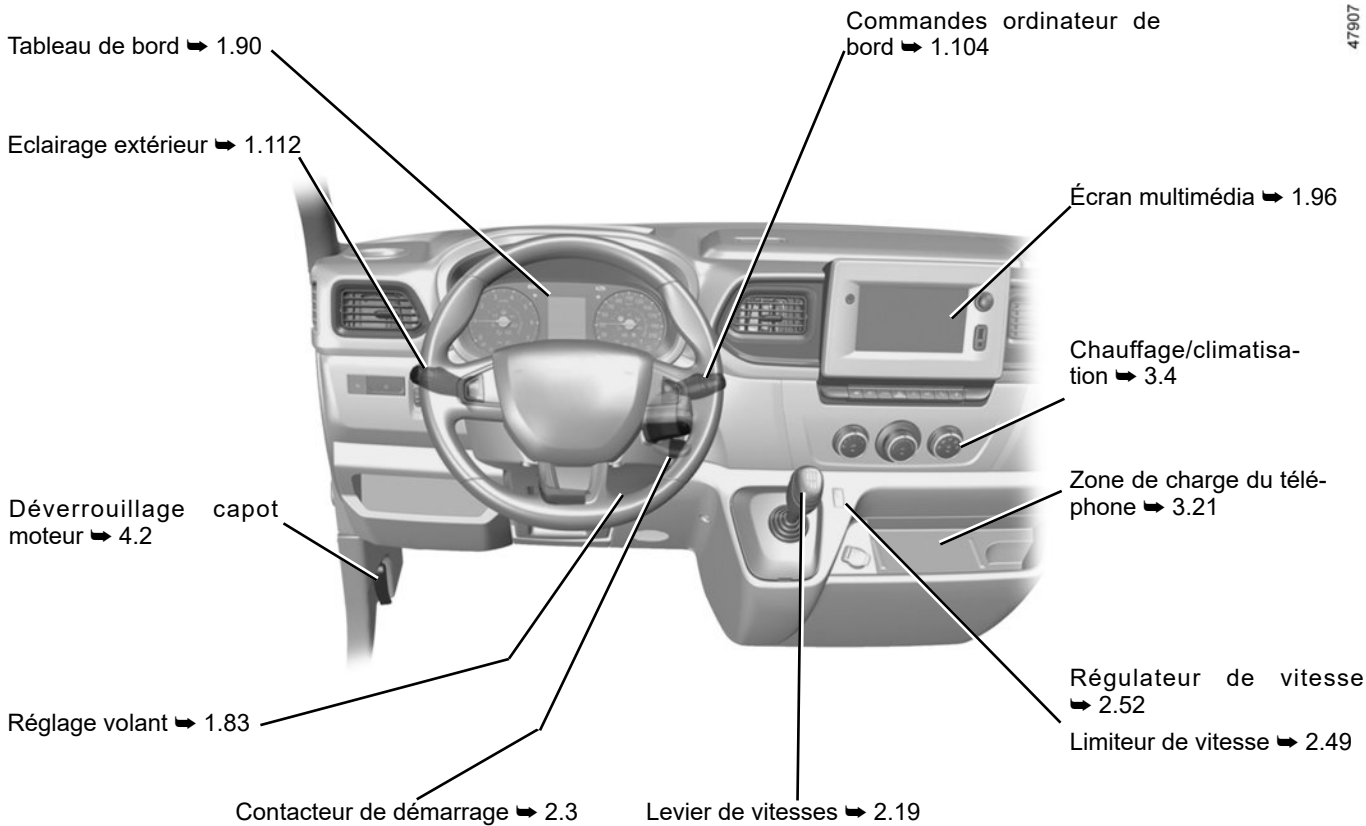
Sécurité enfants ➔ 1.42

Transport d'objet ➔ 3.32

47777

LE POSTE DE CONDUITE

47907



LES AIDES À LA CONDUITE

47739

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Freinage actif d'urgence

Aide au démarrage en côte

➔ 2.24

Alerte de sortie de voie ➔ 2.39

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.43

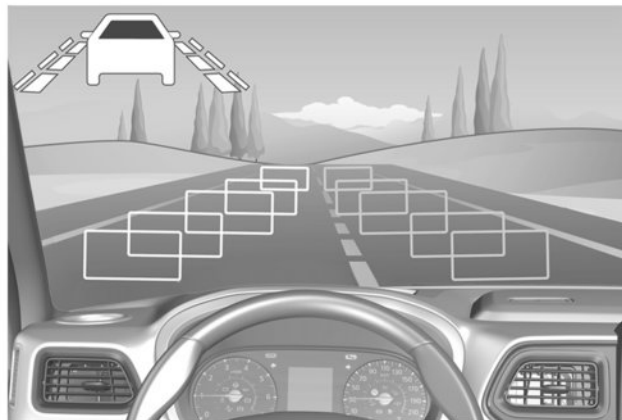
Stop and Start ➔ 2.4

Limiteur de vitesse ➔ 2.49

Régulateur de vitesse ➔ 2.52

Aide au parking ➔ 2.57

Caméra de recul ➔ 2.63



Avertisseur de perte de pression
des pneumatiques ➔ 2.36

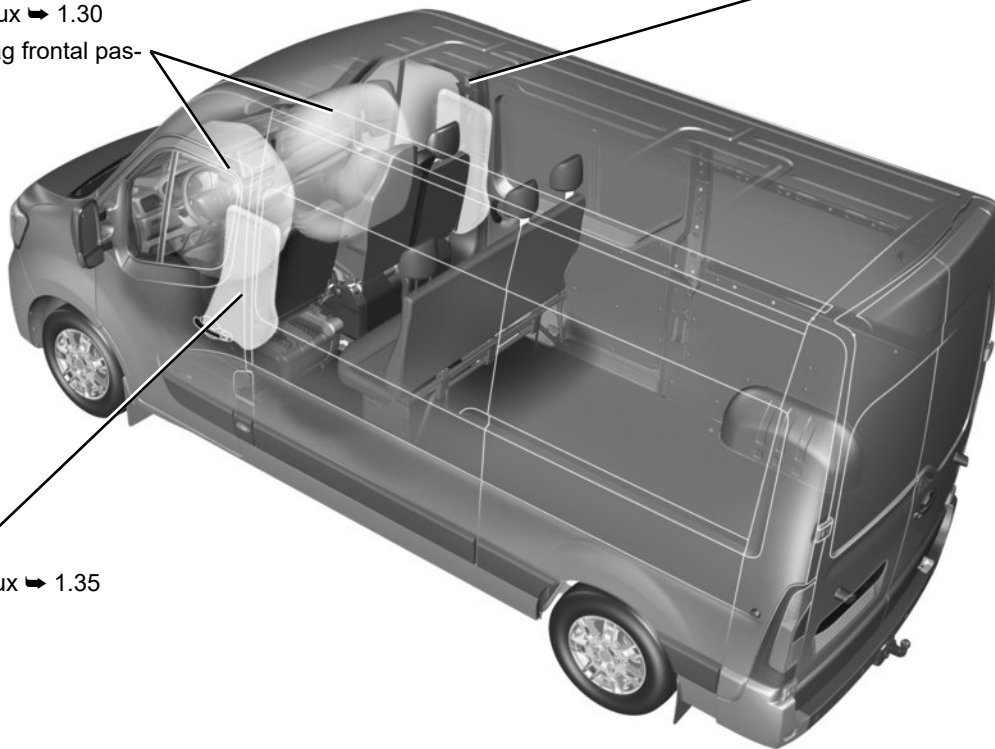
LA SÉCURITÉ À BORD

Airbags frontaux ➔ 1.30

Inhibition airbag frontal pas-
sager ➔ 1.80

Airbags latéraux ➔ 1.35

Ceintures de sécurité ➔ 1.23



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

49649

Plaque d'identification
véhicule ➔ 6.2

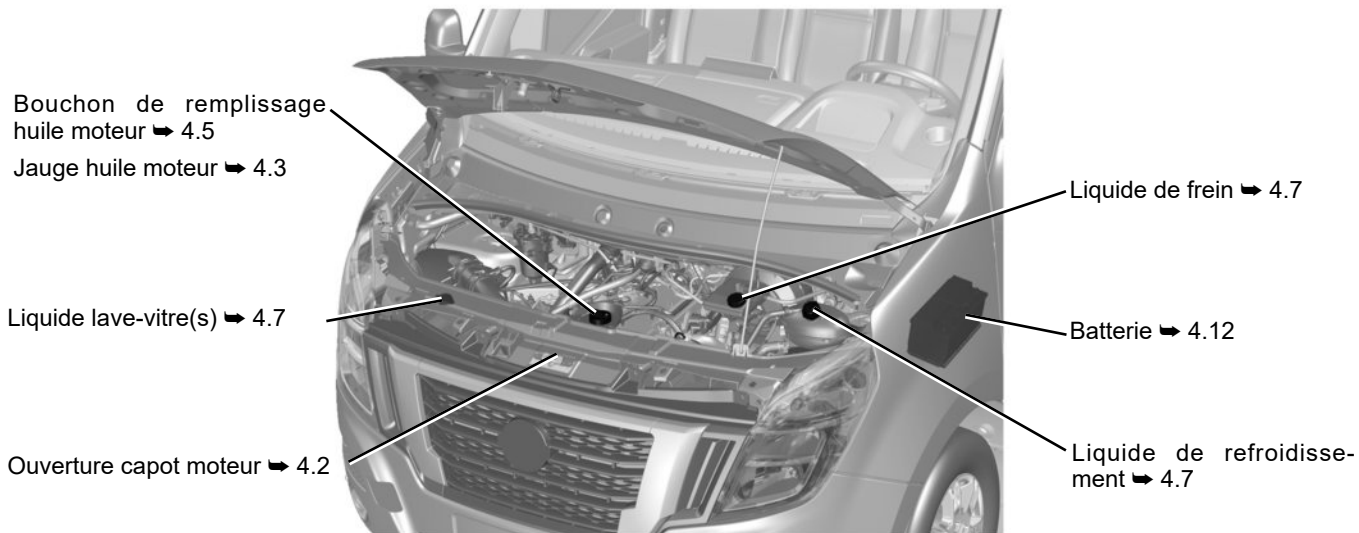
Rappel du numéro d'identification
véhicule ➔ 6.2

Identification moteur ➔ 6.4

Étiquettes pression des pneuma-
tiques ➔ 2.36 ➔ 4.10

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

49660



LES DÉPANNAGES

Remplacement des balais
essuie-vitre(s) avant ➔ 5.38

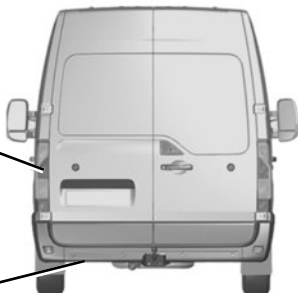
Remplacement des
lampes avant ➔ 5.19

Point de remorquage
avant ➔ 5.39

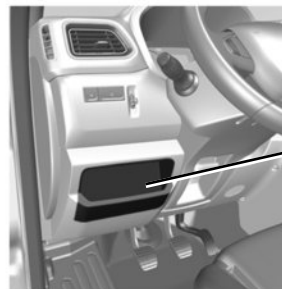


Remplacement
des lampes arrière
➔ 5.22

Point de remorquage arrière
➔ 5.39



Crevaison :
Outils ➔ 5.4
Roue de secours ➔ 5.2
Changement de roue
➔ 5.14



Fusibles ➔ 5.26



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

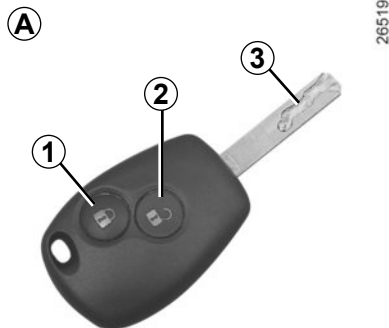
7



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande	1.2
Supercondamnation	1.7
Emetteur-récepteur accès mains libres	1.8
Verrouillage, déverrouillage des portes	1.10
Portes	1.13
Appuis-tête	1.19
Sièges avant	1.20
Ceintures de sécurité	1.23
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.30
Dispositifs de protection latérale	1.35
Sécurité enfants : généralités	1.37
choix de la fixation du siège enfant	1.40
installation du siège enfant, généralités	1.42
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système ISOFIX	1.44
désactivation, activation airbag passager avant	1.80
Volant de direction, direction assistée	1.83
Rétroviseurs	1.84
Poste de conduite direction à gauche	1.86
Poste de conduite direction à droite	1.88
Témoins lumineux	1.90
Ordinateur de bord	1.96
Heure	1.107
Température extérieure	1.107
Essuie-vitre, lave-vitre	1.109
Éclairages et signalisations extérieurs	1.112
Réglage des projecteurs	1.117
Avertisseurs sonore et lumineux	1.118
Réservoir carburant	1.119
Réservoir réactif	1.122

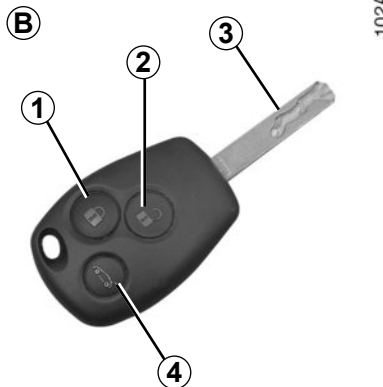
CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/3)



Télécommande à radiofréquence A

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Télécommande à radiofréquence B

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de tous les ouvrants ➔ 1.5.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 4 Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes latérales coulissantes.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

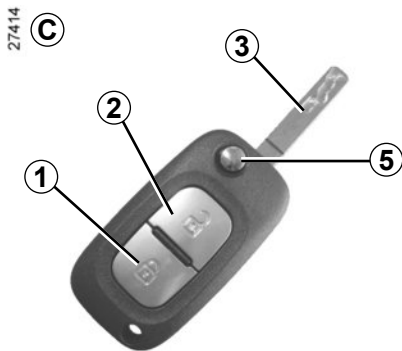
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

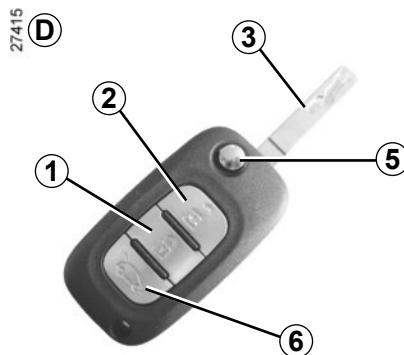
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/3)



Télécommande à radiofréquence C

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande C. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 5, il sort de lui-même.
Appuyez sur le bouton 5 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
- 5 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande C. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 5, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 5 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.



Télécommande à radiofréquence D

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de tous les ouvrants ➔ 1.5.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 4 Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 5, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 5 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
- 5 Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes coulissantes.
- 6 Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes coulissantes.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : suivant véhicule, si aucune porte n'est ouverte dans les deux minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Emetteur-récepteur accès mains libres E

Il permet de verrouiller/déverrouiller les ouvrants du véhicule sans action sur la télécommande ➔ 1.8.

Remplacement, besoin d'une télécommande ou d'un émetteur-récepteur supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes ou deux émetteur-récepteurs.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile ➔ 5.34.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

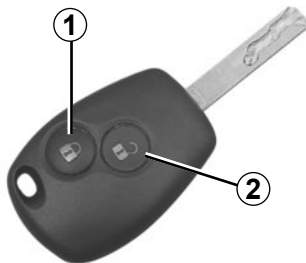
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

(A)



Les télécommandes **A** et **B** assurent le verrouillage et le déverrouillage des portes.

Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.34.

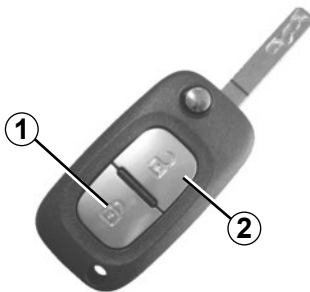
Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**. Le **verrouillage** est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

26519

27414

(B)



Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants. Le **déverrouillage** est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Pour verrouiller/déverrouiller les portes de l'intérieur ➔ 1.10.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

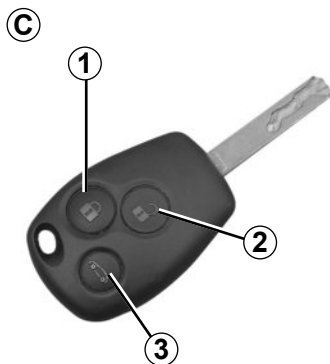
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)



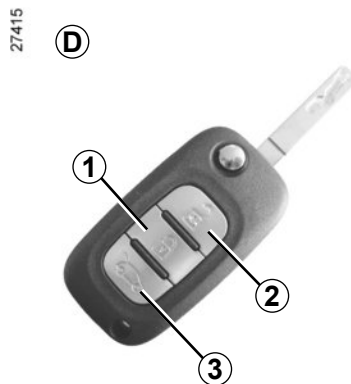
Les télécommandes **C** et **D** assurent le verrouillage et le déverrouillage des portes et du coffre.

Elles sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.34.

Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le verrouillage des ouvrants.

Un appui court sur le bouton **3** permet de verrouiller/déverrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.



Le **verrouillage** est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

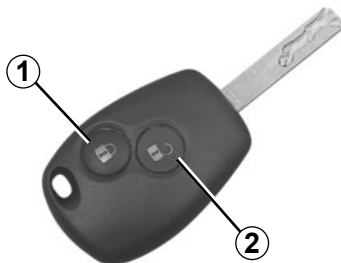
Un appui court sur le bouton **2** déverrouille les portes avant ou, suivant véhicule, toutes les portes.

Suivant véhicule, deux appuis courts successifs sur le bouton **2** permettent le déverrouillage de toutes les portes.

Un appui court sur le bouton **3** permet de déverrouiller/verrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes. Le **déverrouillage** est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

SUPERCONDAMNATION



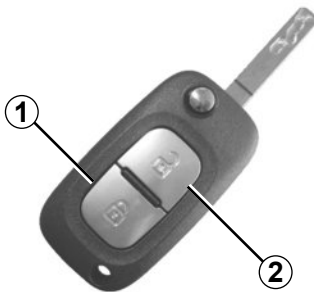
26519

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

27414



Pour activer la supercondamnation

Exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

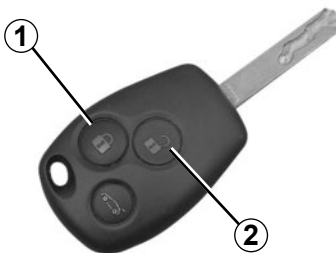
Le verrouillage est visualisé par **cinq clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Pour désactiver la supercondamnation

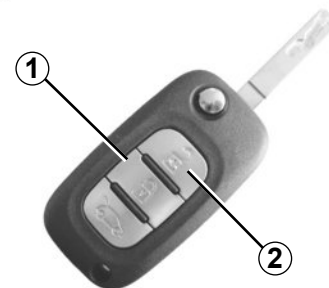
Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

27415



102A



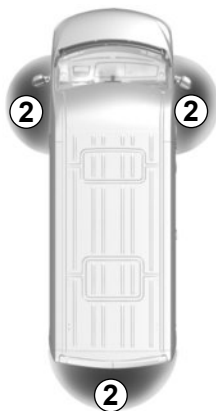
EMETTEUR-RECEPTEUR ACCES MAINS LIBRES : utilisation (1/2)

31565



Pour les véhicules équipés de l'émetteur-récepteur **1**, celui-ci permet, en plus des fonctionnalités de la télécommande, le verrouillage/déverrouillage sans action sur la télécommande lorsqu'il est présent dans une des zones d'accès **2**.

Nota : l'émetteur-récepteur accès mains libres fonctionne uniquement sur les portes avant et la porte de coffre.



46052

Il est alimenté par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.36.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

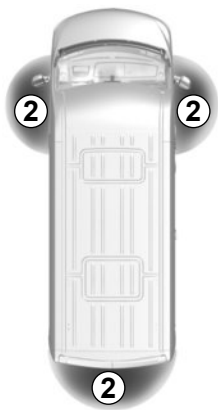
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

EMETTEUR-RECEPTEUR ACCES MAINS LIBRES : utilisation (2/2)



Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Déverrouillage du véhicule

Emetteur-récepteur dans une des zones d'accès **2**, appuyez sur le bouton **3** ou **4** : toutes les portes se déverrouillent.

Le **déverrouillage** des portes est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse.



Verrouillage du véhicule

Emetteur-récepteur dans une des zones d'accès **2**, appuyez sur le bouton **3** ou **4** : toutes les portes se verrouillent.

Le **verrouillage** des portes est visualisé par un **clignotement long** de 4 secondes des feux de détresse.

Nota : si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/2)

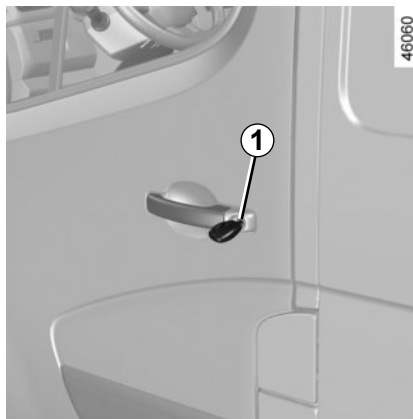
Cas de non fonctionnement de la télécommande

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant à proximité de la télécommande (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

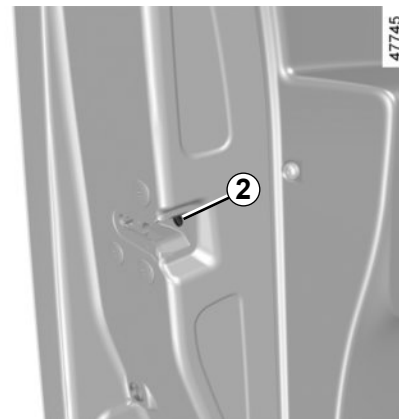
- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller la porte avant gauche;
- de verrouiller manuellement chacune des portes;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Commande manuelle

Utilisation de la clé

Verrouillez ou déverrouillez les portes équipées d'une serrure en introduisant la clé à fond dans la serrure **1**, puis en tournant la clé.



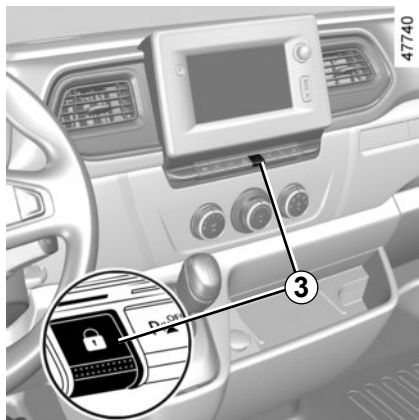
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour les portes avant.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/2)



Commande de verrouillage/ déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **3** commande simultanément toutes les portes.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande

Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **3**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé ou la télécommande, pour la porte avant conducteur.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **3** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des portes avec coffre ouvert

Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur **3**.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé, télécommande ou émetteur-récepteur à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : contact mis, appuyez sur le contacteur **1** pendant environ cinq secondes, jusqu'à entendre un signal sonore. Le témoin du contacteur s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés.

Pour la désactiver : contact mis, appuyez sur le contacteur **1** environ cinq secondes, jusqu'à entendre un signal sonore. Le témoin du contacteur s'éteint.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

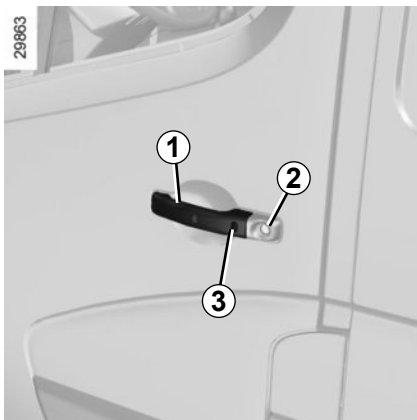
Si c'est le cas, réactivez-la après avoir coupé et remis le contact.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES AVANT (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé l'une des portes équipées de la serrure **2**.

Véhicules avec télécommande

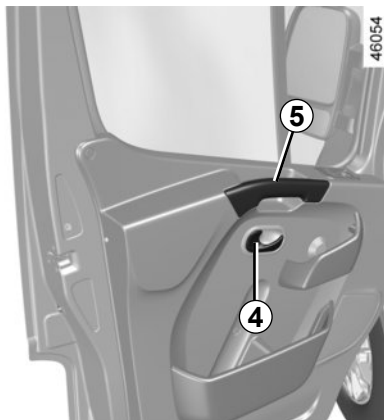
Tirez la poignée **1**.

Véhicules avec émetteur-récepteur

Appuyez sur le bouton **3** et tirez la poignée **1**.

Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte. Verrouillez à clé la serrure **2** ou utilisez la télécommande ou l'émetteur-récepteur accès mains libres en appuyant sur le bouton **3**.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **4** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte à l'aide de la poignée **5** exclusivement.

Nota : n'utilisez pas la poignée **4** pour fermer la porte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES AVANT (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

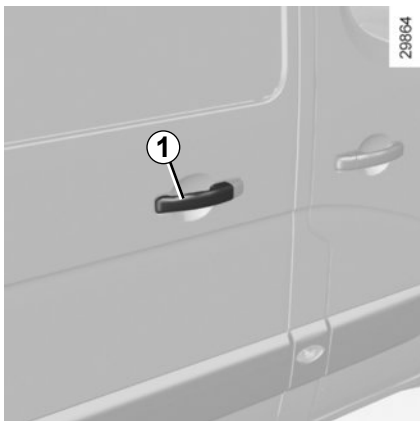
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la serrure avec la clé ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande.

Tirez la poignée **1** vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière.

Nota : l'émetteur-récepteur n'agit pas sur la porte latérale coulissante (absence du bouton sur la poignée).



Ouverture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'arrière et ouvrez la porte coulissante jusqu'au point de blocage.

Fermeture de l'extérieur

Tirez la poignée **1** et faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture complète. Verrouillez à clé la serrure ou utilisez la télécommande.

Fermeture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'avant et fermez la porte jusqu'à l'enclenchement.

Verrouillage manuel de l'intérieur

Abaissez le bouton **3**.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (2/2)

30467



Verrouillage enfant

Porte ouverte, faites pivoter le levier **4** et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'intérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'extérieur du véhicule.

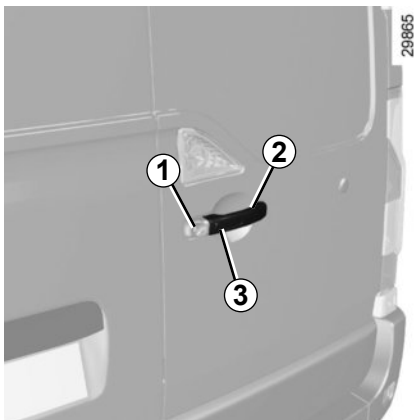


Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez ou fermez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

PORTES ARRIÈRE (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la serrure **1** avec la clé ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande ou l'émetteur-récepteur accès mains libres en appuyant sur le bouton **3**. Tirez la poignée **2** vers vous et ouvrez la porte.



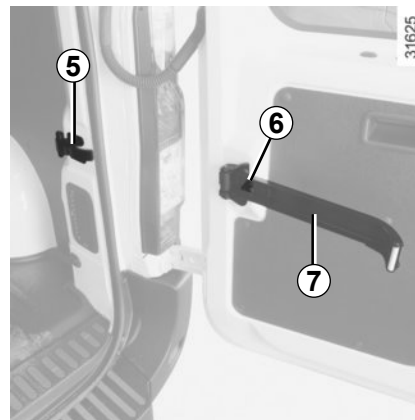
En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. **Risques de blessures.**



Tirez le levier **4** pour ouvrir la porte.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ouverture des portes à 180°

Ouvrez la porte sans aller jusqu'en butée.

Dégagez le tirant **7** de son logement **5**.

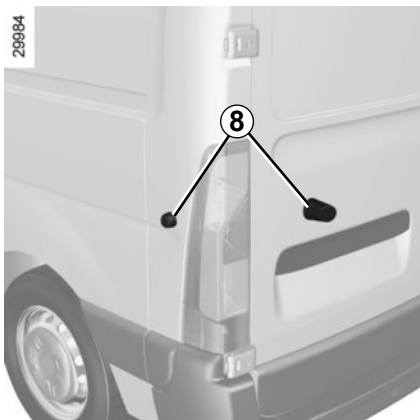
Verrouillez le tirant sur le crochet **6**.

Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

PORTES ARRIÈRE (2/2)



Ouverture des portes à 270°

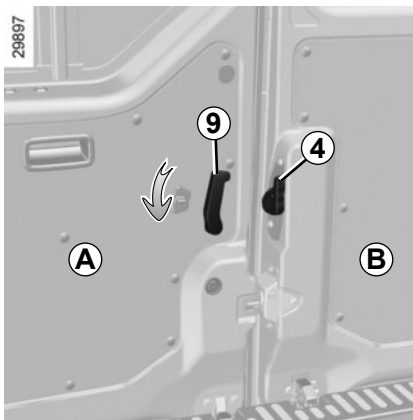
Dégagez le tirant de son logement comme pour l'ouverture à 180°. Ouvrez complètement la porte jusqu'au contact des aimants **8**.

Fermeture de l'extérieur

Ramenez d'abord la porte côté gauche en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte côté droit.

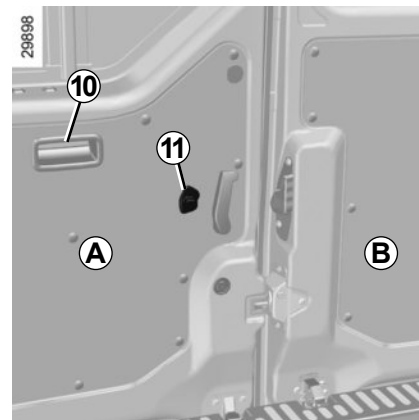
Verrouillez.



Ouverture de l'intérieur

Abaissez le levier **9** et poussez la porte **A**.

Poussez le levier **4** et ouvrez la porte **B**.



Fermeture de l'intérieur

Ramenez d'abord la porte **B** en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte **A** en utilisant la poignée **10**.

Verrouillage, déverrouillage

Basculez le bouton **11**.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

APPUIS-TÊTE



Pour monter l'appui-tête

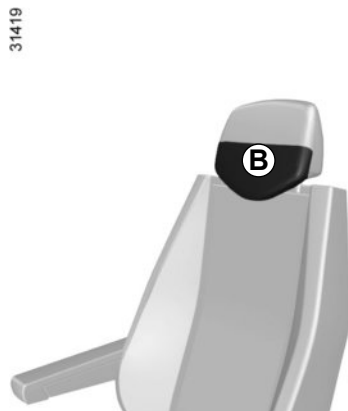
Faites-le simplement coulisser.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et abaissez celui-ci simultanément.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête puis appuyez sur les languettes **1** et **2** pour le libérer.



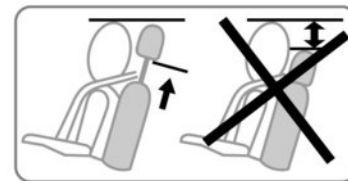
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée, en appuyant sur la languette **1**.

Pour régler l'inclinaison de l'appui-tête

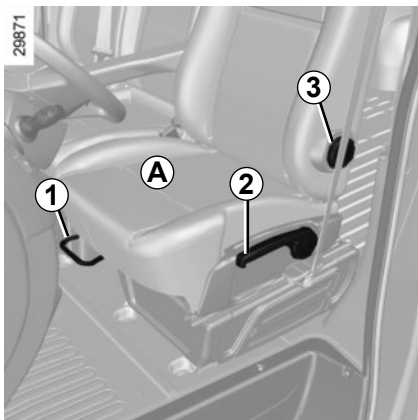
(Suivant véhicule)

Écartez ou rapprochez la partie **B** jusqu'au confort désiré.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/3)



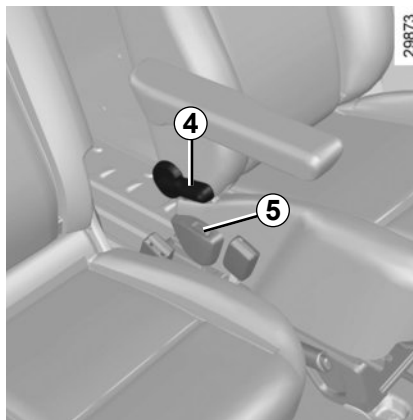
Réglages du siège A

Pour avancer ou reculer

Soulevez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour régler la hauteur de l'assise

Abaissez ou tirez le levier **2** autant de fois que nécessaire pour descendre ou monter l'assise.



Réglage des lombaires

(suivant véhicule)

Tournez la molette **3** pour accentuer ou atténuer le soutien.

Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **4**.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

Siège chauffant

(suivant véhicule)

Contact mis, actionnez le contacteur **5**, le témoin intégré s'allume.

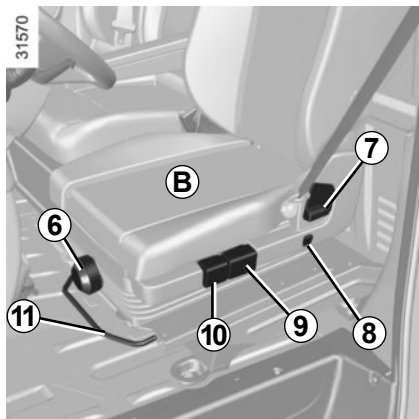


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/3)



Réglages du siège suspendu **B**

Pour avancer ou reculer

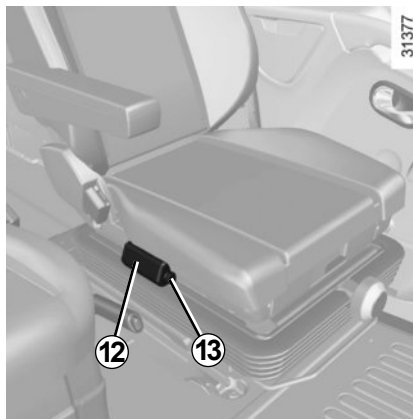
Soulevez la poignée **11** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour incliner le dossier

Abaissez ou tirez la commande **7**.

Pour régler la hauteur de l'assise

Manœuvrez la commande **9** pour régler l'arrière de l'assise ou la commande **10** pour régler l'avant de l'assise.



Réglage des lombaires

Actionnez la poire **12** pour accentuer le maintien.

Pressez le contacteur **13** pour atténuer le maintien.

Pour régler l'amortissement du siège

Tournez la molette **6** vers la droite pour raffermir la suspension ou vers la gauche pour l'adoucir.

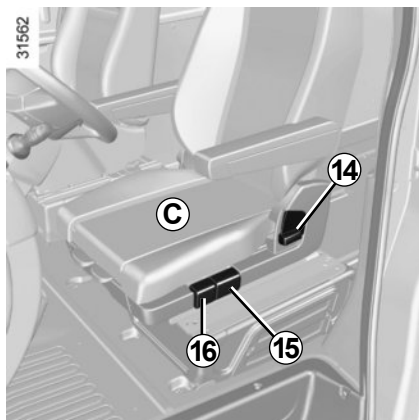
Siège chauffant

(suivant véhicule)

Contact mis, actionnez le contacteur **8**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.

SIÈGES AVANT (3/3)



Réglages du siège pivotant C

Pour avancer ou reculer le siège

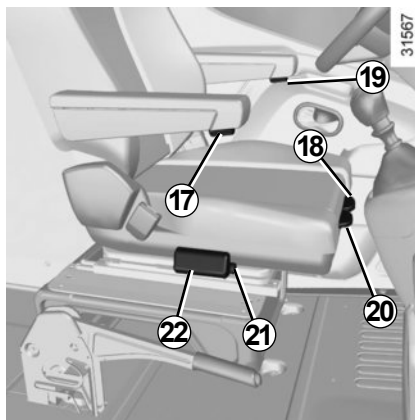
Manœuvrez la poignée **15** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour avancer ou reculer l'assise

Levez la commande **18** pour avancer/reculer l'assise du siège.

Pour incliner le dossier

Abaissez ou tirez la commande **14**.



Pour régler l'inclinaison de l'assise

Manœuvrez la commande **16** pour régler l'inclinaison de l'assise.

Pour régler la hauteur des accoudoirs

Tournez les molettes **17** ou **19**.

Réglage des lombaires

Actionnez la poire **22** pour accentuer le maintien.

Pressez le contacteur **21** pour atténuer le maintien.

Pour pivoter les sièges

- Détachez le pêne de ceinture de son boîtier ;
- relevez les accoudoirs ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez l'assise au plus bas ;
- réglez le dossier en position verticale ;
- ouvrez la porte ;
- levez la commande **20** et faites pivoter le siège pour le déverrouiller de sa position « face à la route » puis lâchez la commande **20**.

Retour à la position de conduite

- Faites pivoter le siège jusqu'à revenir en position « face à la route » ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- réglez le siège à votre position de conduite.



La position du siège en « dos à la route » doit être utilisée exclusivement à l'arrêt, moteur non tournant.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/5)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/5)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

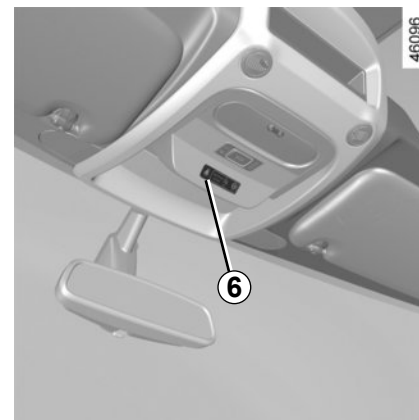
Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central **6** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à

20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit :

- pendant environ 120 secondes pour les versions une place avant ;
- jusqu'à ce que la ceinture soit rebouclée pour les versions deux places avant.



Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/5)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le témoin **7** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **7** :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **7** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

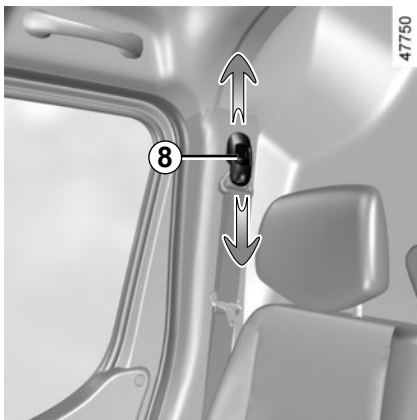
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

et

- le visuel **7** s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en noir.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/5)

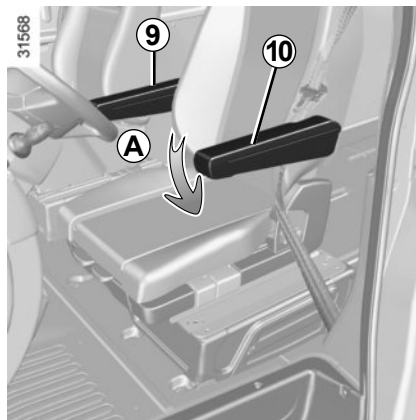


Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment.

Appuyez sur le bouton **8** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Siège équipé d'accoudoir(s)

Veillez à passer la ceinture sous l'accoudoir **9**, assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5**.

Abaissez l'accoudoir **9** côté porte (mouvement **A**).

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups**.

Passez la sangle de bassin sous l'accoudoir **10** et la sangle de thorax par-dessus l'accoudoir **10**.

Assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne).

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

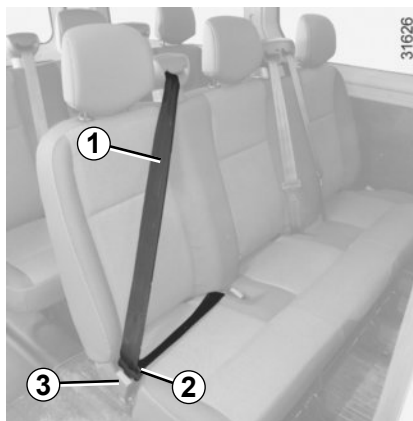
CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE(1/2)



Ceintures arrière à enrouleur 1

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **2** dans le boîtier **3** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **2**).



Déverrouillage

Pressez le bouton du boîtier **3**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

Ceintures de bassin à réglage manuel 5

La sangle doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Pour la tendre, tirez sur le brin libre **6** de la ceinture.

Pour la détendre, basculez la boucle de réglage **4** perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle tout en tirant sur la sangle de bassin **5**.

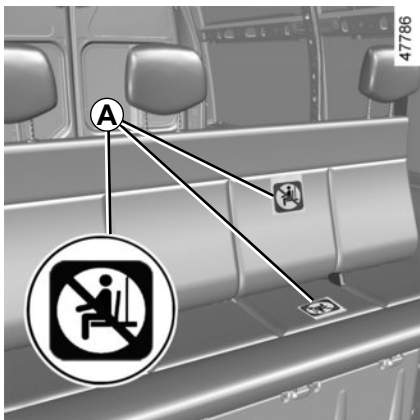


Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE(2/2)



Particularité des versions équipées d'une banquette arrière avec trois places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales. L'installation de tout occupant en zone centrale est interdite.

L'étiquette **A** vous rappelle l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité;**
- **limiteurs d'effort de thorax;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort;
- l'airbag frontal.

L'airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y ait un siège ou une banquette en place avant).

30454



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.


DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/5)

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et, suivant véhicule, côté passager.

Suivant véhicule, un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumage électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle unique  ;
- des capteurs déportés.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord. Puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

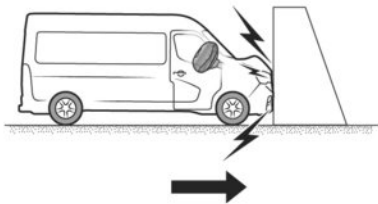
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



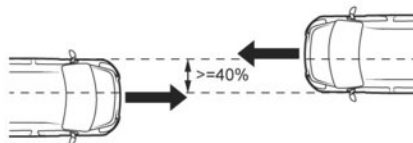
Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/5)

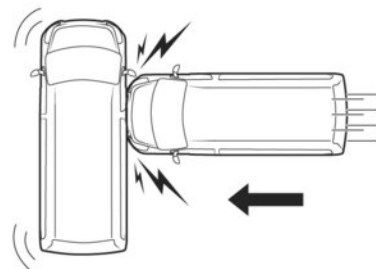


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses de deux véhicules étant égales ou supérieures à **56 km/h**.



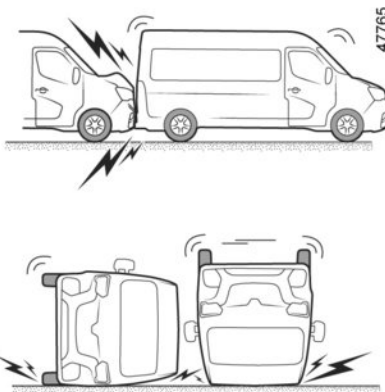
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/5)



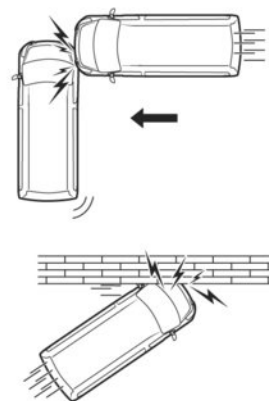
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/5)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➔ 1.23. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 1.80.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'airbags pouvant équiper les sièges avant et qui se déploient sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- L'espace entre le dossier de la banquette arrière et les garnitures correspond à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



46067

Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »
➔ 1.10.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attaché.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant. Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée. Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

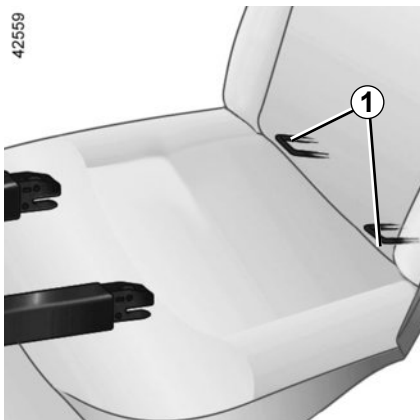
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.




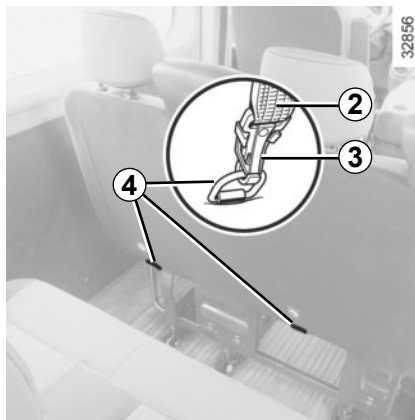
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)


42559



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **2** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **3 impérativement** sur l'anneau **4** situé derrière le dossier et repéré par le symbole  ;
- tendez la sangle.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

En place(s) avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, reculez le siège au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 1.19.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière ;
- n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 1.19. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.

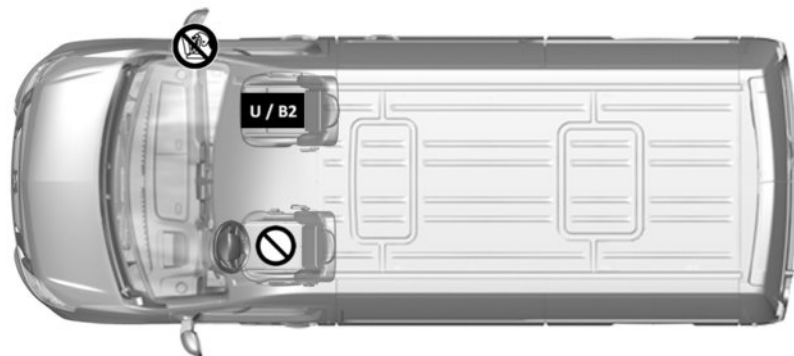



Un siège enfant avec
jambe de force ne doit
jamais être installé en place
arrière centrale.


**RISQUE DE MORT OU
BLESSURES GRAVES.**


SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/24)

Version fourgon 2 places



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon 2 places		AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place passager avant	Place passager avant
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1) (2)	U (2)
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1) (2)	U / B2 (2)

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES, avant d'installer un siège enfant :

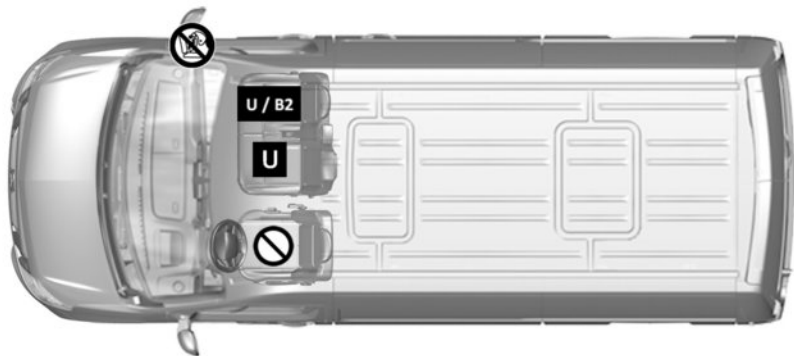
(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80 ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier ➔ 1.20.


Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 1.23.


SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/24)


Version fourgon 3 places



57187

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon 3 places		AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER	
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U / B2 (1)	U	U / B2

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

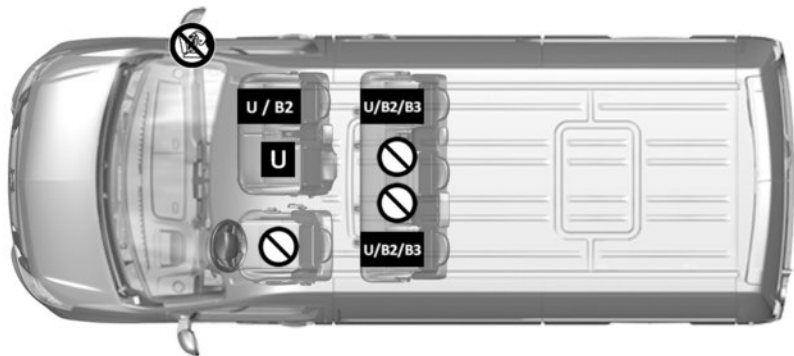
B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.





(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.


SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/24)

Version double cabine 7 places



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :
avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 7 places		AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		Places arrière latérales	Places arrière centrales
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale		
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U / B2 (1)	U	U / B2	U / B2 / B3	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

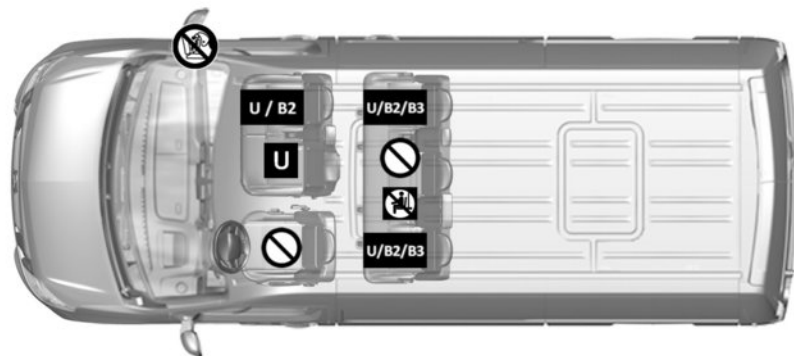
B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.





(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (7/24)


Version double cabine 6 places (3 places avant et 3 places arrière)



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE.**

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (8/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 6 places (3 places avant et 3 places arrière)		AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		Places arrière latérales	Place arrière centrale
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale		
Coque dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U / B2 (1)	U	U / B2	U / B2 / B3	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

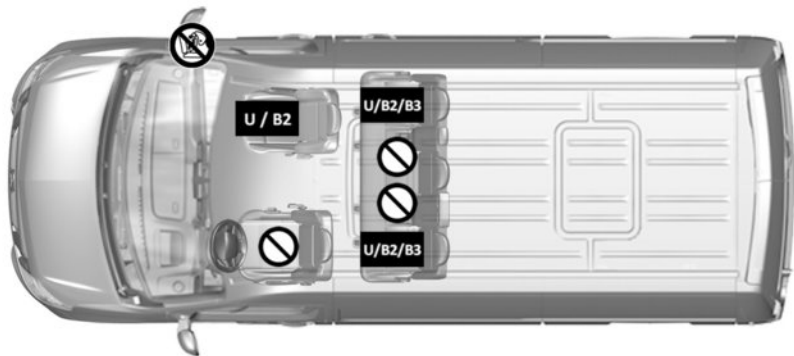
B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.





(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (9/24)

Version double cabine 6 places (2 places avant et 4 places arrière)



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (10/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 6 places (2 places avant et 4 places arrière)		AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER	Places arrière latérales	Places arrière centrales
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Place avant passager		
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1) (2)	U / B2 (2)	U / B2 / B3	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES, avant d'installer un siège enfant :

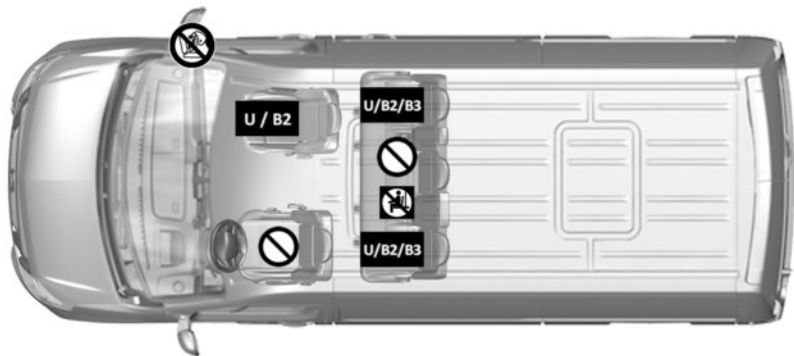
(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80 ;


(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier ➔ 1.20.


Régulez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 1.23.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (11/24)

Version double cabine 5 places



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE.**

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (12/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine 5 places		AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Place avant passager		
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	U	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1) (2)	U / B2 (2)	U / B2 / B3	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES, avant d'installer un siège enfant :

(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80 ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier ➔ 1.20.

Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 1.23.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (13/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places		Place avant passager		Places arrières		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1) (2)	U (2)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	UF (3)	X	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1) (2)	U / B2 (2)	UF (3)	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (14/24)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) : Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES, avant d'installer un siège enfant :

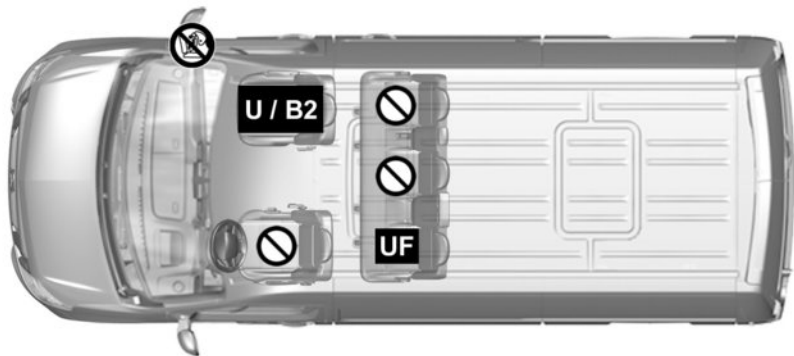
(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80 ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier ➔ 1.20.


Régalez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 1.23.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (15/24)


Version combi 5 places



U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



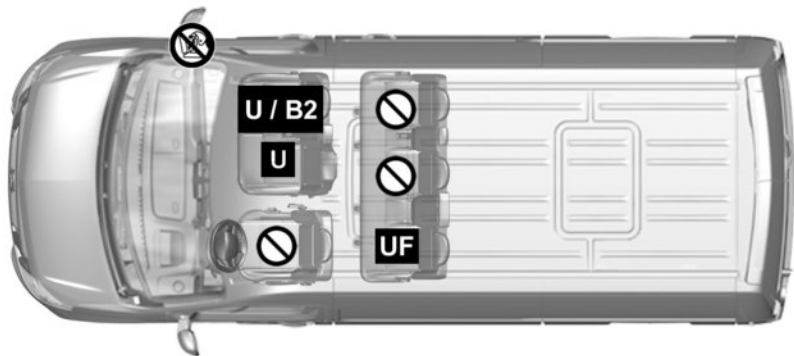
L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.


SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (16/24)

Version combi 6 places




57193

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (17/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places		Places avant passager				Places arrière		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
		centrale	latérale	centrale	latérale	Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (1) (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	X	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1) (2)	U / B2 (1) (2)	U (2)	U / B2 (2)	UF (2)	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (18/24)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(2) : Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (19/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 8 places		Place avant passager		Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1) (2)	U (2)	X	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	X	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (2)	UF (3)	X	X	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U / B2 (1) (2)	U / B2 (2)	UF (3)	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (20/24)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) : Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES, avant d'installer un siège enfant :

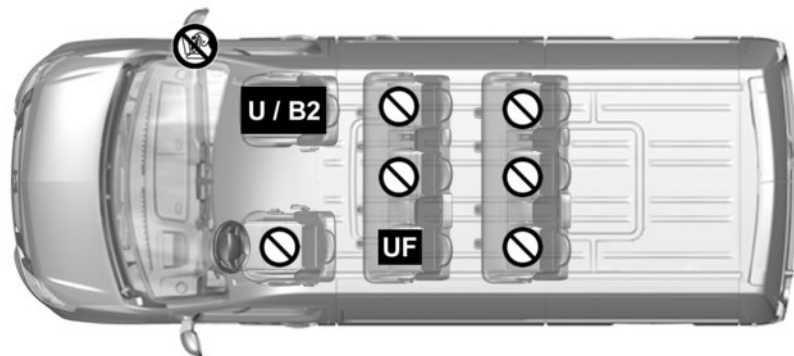
(1) sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80 ;

(2) placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute. Inclinez légèrement le dossier ➔ 1.20.


Réglez la position de ceinture dans sa position la plus basse. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage ➔ 1.23.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (21/24)


Version combi 8 places



U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



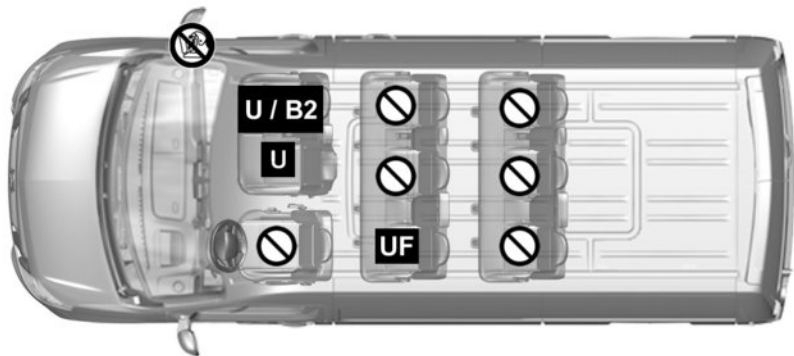
L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.




RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :
avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (22/24)


Version combi 9 places



U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (23/24)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 9 places		Places avant passager				Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
		centrale	latérale	centrale	latérale	Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U	X	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	X	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1) (2)	U (1) (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	X	X	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1) (2)	U / B2 (1) (2)	U (2)	U / B2 (2)	UF (2)	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (24/24)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(2) : Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.80.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places			Place avant	Places arrière		
Type du siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]		Latérales 2ème rangée		Centrale 2ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	IL (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	IL (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)
Rehausseur Groupe 2 ou 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	[B2]	X	X	X	X
Siège I-Size			X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/12)

Combi 5 places



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

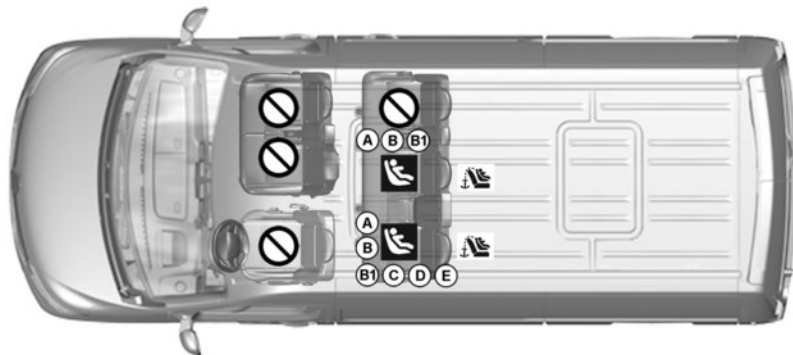


Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (4/12)


Combi 6 places




46118

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (5/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places			Places avant		Places arrière		
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Centrale	Latérale	Latérales 2ème rangée		Centrale 2ème rangée
					Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	X	IL (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	X	IL (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)
Rehausseur Groupe 2 ou 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	[B2]	X	X	X	X	X
Siège I-Size			X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (6/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (7/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 8 places			Place avant	Places arrière			
Type du sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]		Latérales 2ème rangée		Centrale 2ème rangée	3ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10kg	F, G [L1, L2]	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	IL (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	IL (1)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	[B2]	X	X	X	X	X
Siège I-Size			X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (8/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

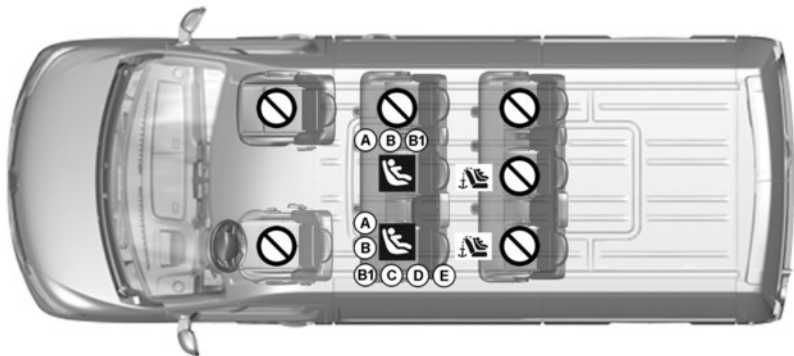
- (1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (9/12)


Combi 8 places




46119

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

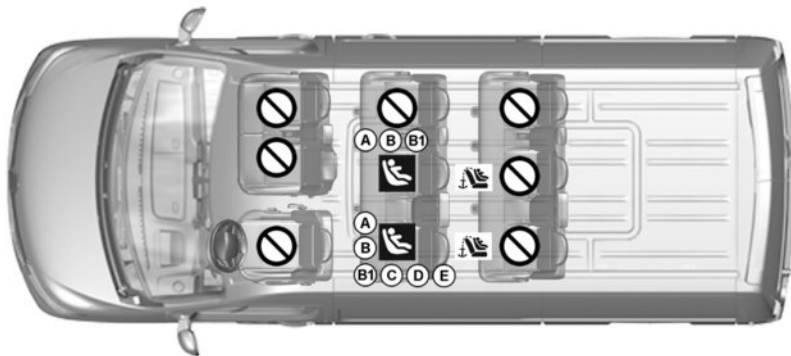


Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (10/12)


Combi 9 places




46120

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (11/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 9 places			Places avant		Places arrière			
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Centrale	Latérale	Latérales 2ème rangée		Centrale 2ème rangée	3ème rangée
					Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E [R1]	X	X	IL (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	X	IL (1)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	[B2]	X	X	X	X	X	X
Siège I-Size			X	X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (12/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

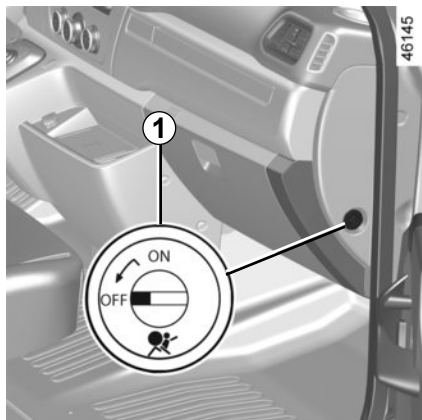
IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 1.19. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)

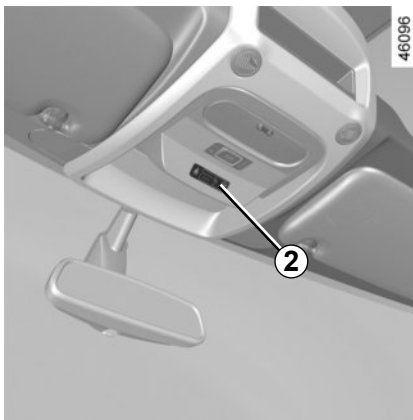


Désactivation de l'airbag passager avant


(pour les véhicules qui en sont équipés)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.





Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2** et, suivant véhicule, que le message « Airbag passager OFF » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

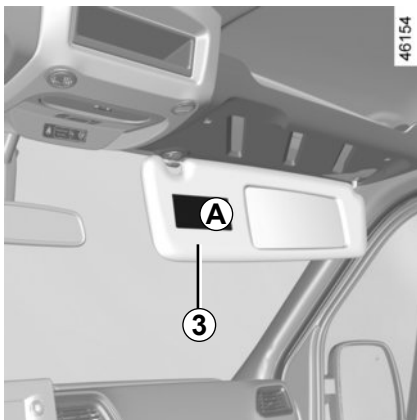
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG frontal **ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

(A)



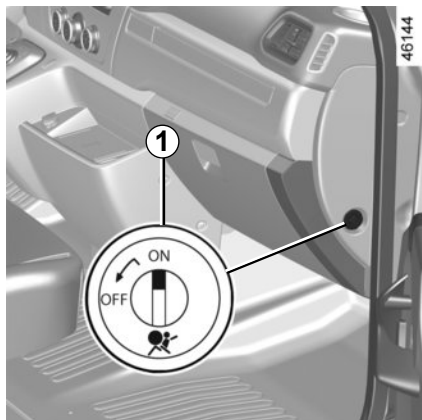
58035



(A)

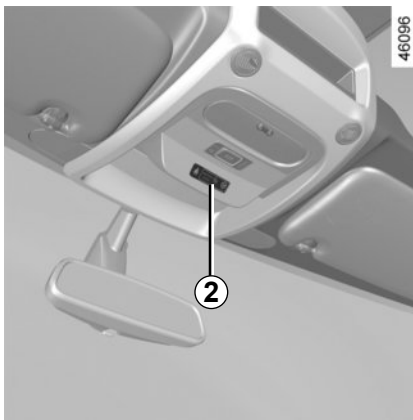
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple des étiquettes ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)




Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est éteint.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement



En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

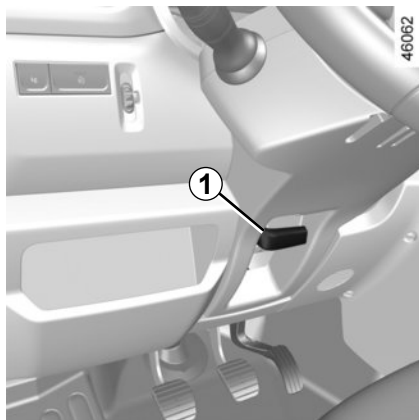


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur du volant

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, poussez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

A la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

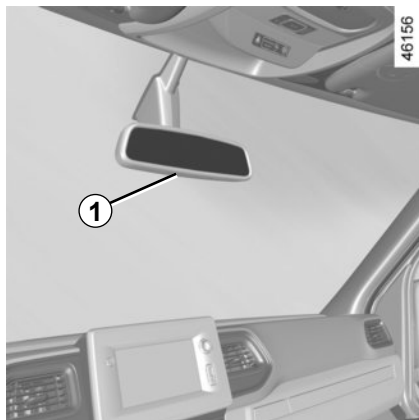
Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance de direction).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

RÉTROVISEURS (1/2)



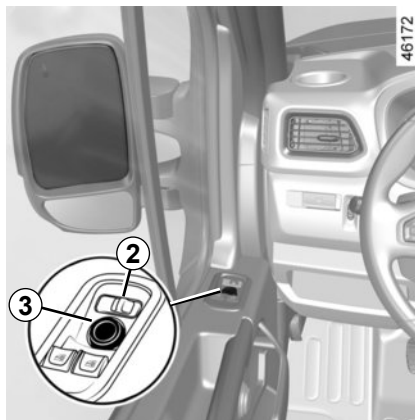
Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur : basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



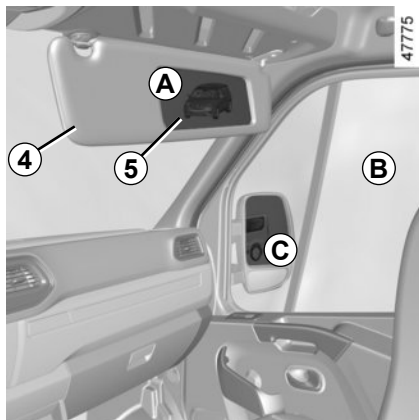
Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Contact mis, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **3**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

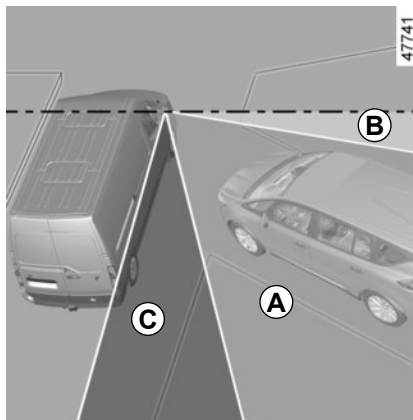
Le dégivrage des miroirs est assuré seul ou conjointement à celui des vitres arrière.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseur additionnel 5 (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **4** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

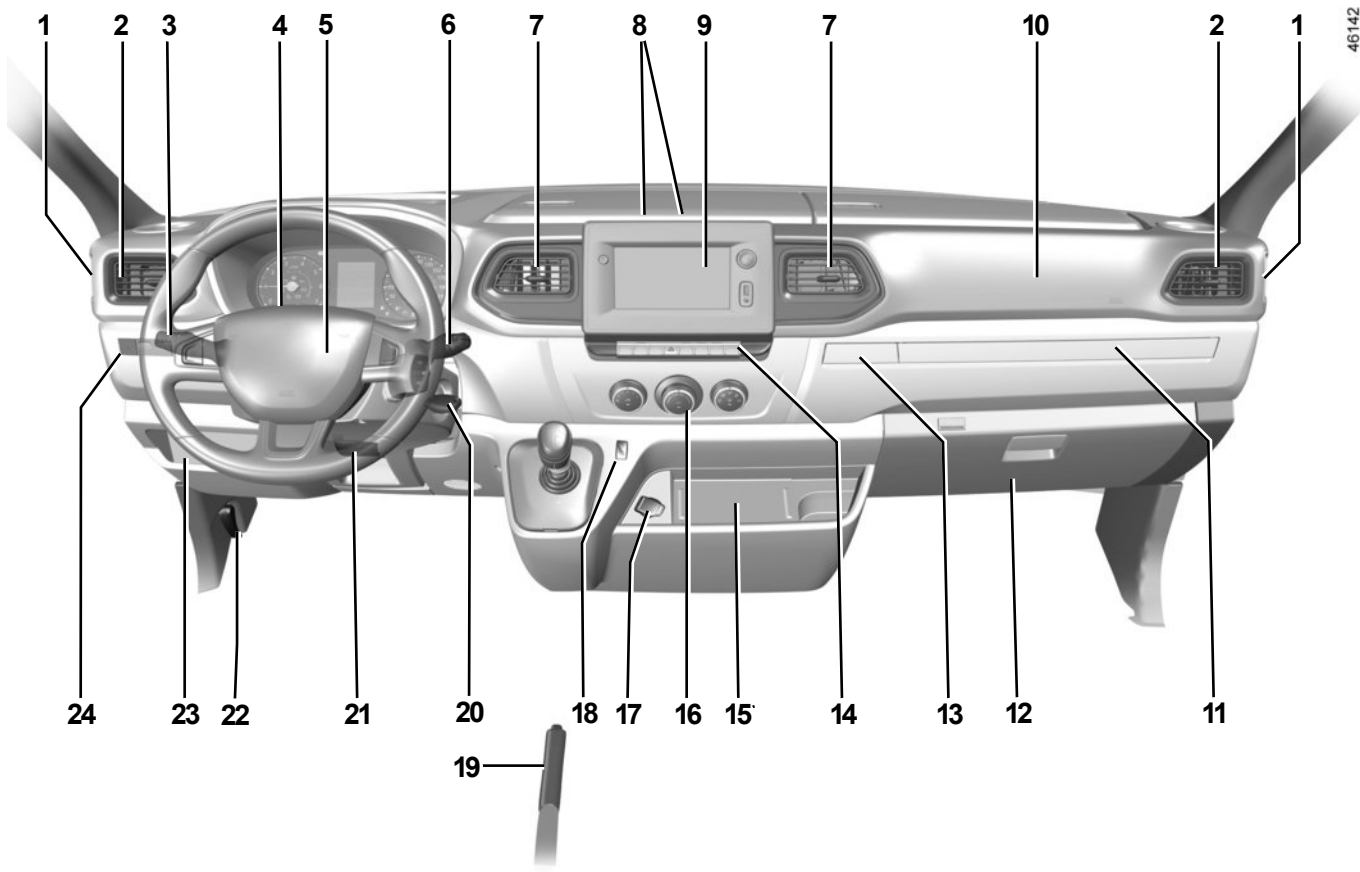
- **A** dans le miroir du rétroviseur additionnel ;
- **B** à travers la vitre passager ;
- **C** dans le miroir du rétroviseur extérieur.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



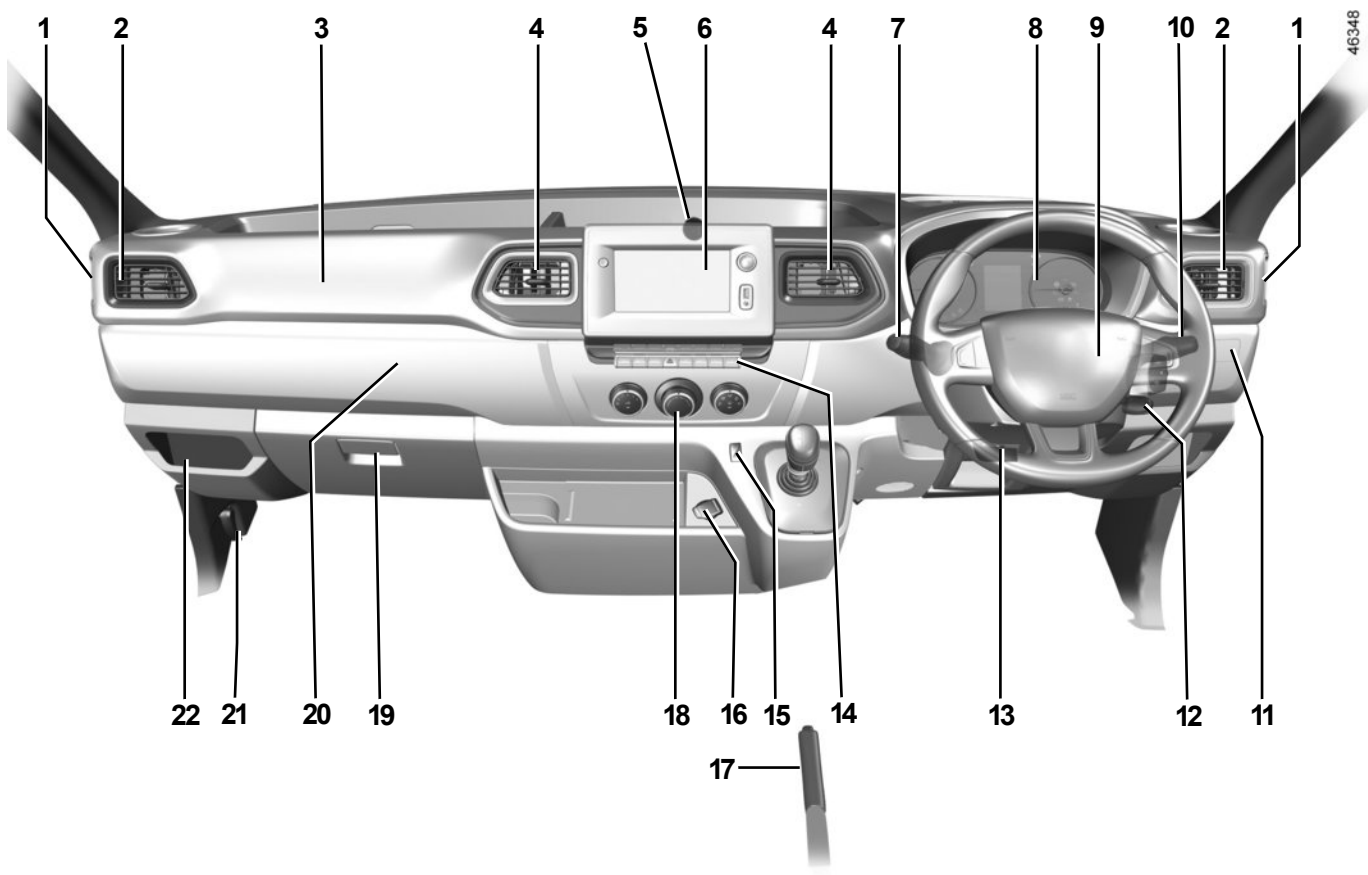
46142

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 4** Tableau de bord.
- 5** Emplacement airbag conducteur.
- 6** – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 7** Aérateur central.
- 8** Prise multimedia.
- 9** Emplacement pour :
 - radio ;
 - écran navigation ;
 - vide-poches.
- 10** Emplacement airbag passager.
- 11** Tablette extractible.
- 12** Boîte à gants ou vide-poche.
- 13** Porte gobelet extractible.
- 14** Contacteurs :
 - du contrôle d'adhérence ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation du mode ECO ;
 - des feux de détresse ;
 - de la condamnation électrique des portes ;
 - d'activation/désactivation de l'aide au parking ;
 - d'activation/désactivation de l'avertisseur d'angle mort ;
 - d'activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie.
- 15** Chargeur induction.
- 16** Commandes de climatisation.
- 17** Allume-cigares ou prise accessoires.
- 18** Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.
- 19** Frein à main.
- 20** Contacteur de démarrage.
- 21** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 22** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 23** Trappe à fusibles.
- 24** Commandes :
 - d'activation/désactivation de la position charge ;
 - d'activation/désactivation de la prise de mouvement ;
 - d'activation/désactivation du ralenti accéléré ;
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.


- 1** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Emplacement airbag passager.
- 4** Aérateur central.
- 5** Prise multimedia.
- 6** Emplacement pour :
 - radio ;
 - écran navigation ;
 - vide-poches.
- 7** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 8** Tableau de bord.
- 9** Emplacement airbag conducteur.
- 10** – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 11** Commandes :
 - d'activation/désactivation de la position charge ;
 - d'activation/désactivation de la prise de mouvement ;
 - d'activation/désactivation du ralenti accéléré ;
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux.
- 12** Contacteur de démarrage.
- 13** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 14** Contacteurs :
 - du contrôle d'adhérence ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation du mode ECO ;
 - des feux de détresse ;
 - de la condamnation électrique des portes ;
 - d'activation/désactivation de l'aide au parking ;
 - d'activation/désactivation de l'avertisseur d'angle mort ;
 - d'activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie.
- 15** Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.
- 16** Allume-cigares ou prise accessoires.
- 17** Frein à main.
- 18** Commandes de climatisation.
- 19** Boîte à gants ou vide-poche.
- 20** Porte gobelet extractible.
- 21** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 22** Trappe à fusibles.

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route automatiques → 1.112



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin des feux de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes environ.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 2.7



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement ➔ 1.122

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte


Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes environ. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule. Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue accompagné du témoin , consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.17



Témoin de préchauffage

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut démarrer.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il peut s'allumer en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur lorsque la température du moteur est basse.

S'il apparaît en rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement ➔ 4.7.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est mal fermée.



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

➔ 2.36



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes environ. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le freinage est alors assuré normalement mais sans antiblocage de roues.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.4



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

➔ 2.4



Témoin de serrage du frein à main ➔ 2.20

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.24.



Témoin d'assistance par vent latéral ➔ 2.24



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 2.12.



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 2.69.



Témoin du limiteur de vitesse ➔ 2.49



Témoin du régulateur de vitesse ➔ 2.52



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.39



Témoin du freinage actif d'urgence ➔ 2.30



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.12.

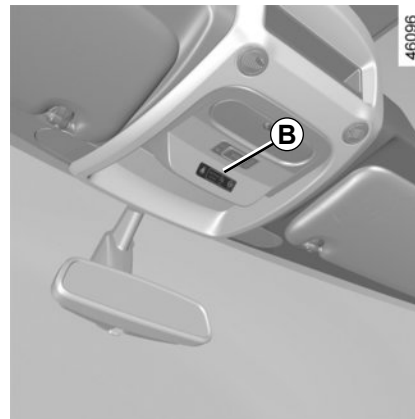


Témoin du chronotachygraphe

S'il s'allume, il signale une défaillance du système. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Témoin d'alerte de survitesse ➔ 1.94



46096

Sur l'afficheur B



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant ➔ 1.23



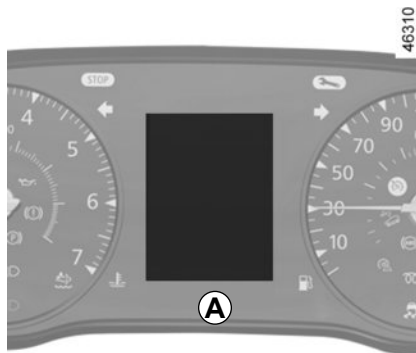
Airbag passager OFF ➔ 1.80

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Compte-tours 1 (tr/mn x 1000)




Ordinateur de bord A → 1.96



Indicateur de vitesse 2
(km ou miles par heure)

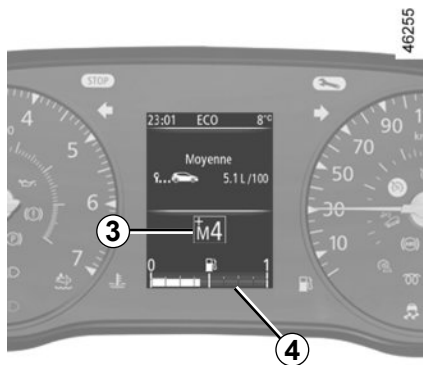
Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lu-

mineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)


La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

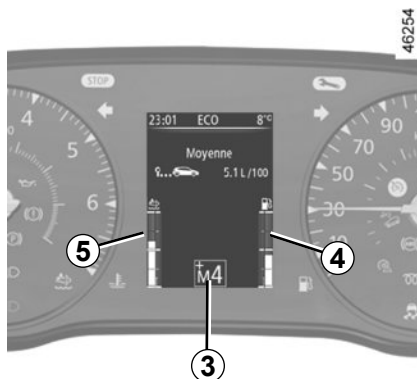


Afficheur boîte de vitesses 3

Il indique le rapport de boîte engagé
➔ 2.69.


Indicateur de niveau carburant 4

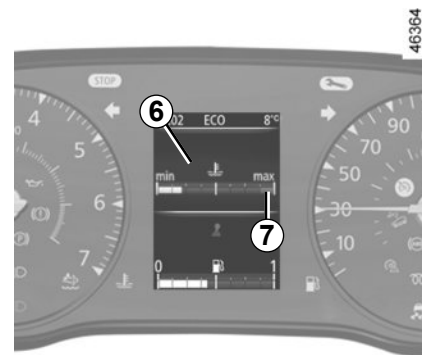
Si le niveau de carburant est au minimum, le témoin  s'affiche accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.



Indicateur de niveau de réactif 5

Suivant véhicule.

Si le niveau de réactif est au minimum, le témoin  s'affiche accompagné d'un signal sonore ➔ 1.122.



Indicateur de température du liquide de refroidissement 6


En marche normale, l'indicateur 6 doit se situer avant la zone 7. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord A

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- réglage de l'heure.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

30363



Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler vers le haut (touche **1**) ou vers le bas (touche **2**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) vitesse instantanée ;
- d) température eau moteur ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision ;
- g) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- h) réglage général ;
- i) journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- j) autonomie prévisible avec le réactif restant.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)

30363



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :



- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.




ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>101778 km 112.4 km</p>	<p>⇒ a) Totalisateur général et partiel.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 5.8 L/100</p>	<p>⇒ b) Paramètres de voyage : Consommation moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Instantanée</p> <p> 7.4 L/100</p>	<p>⇒ Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse, suivant véhicule, de 20 km/h.</p>

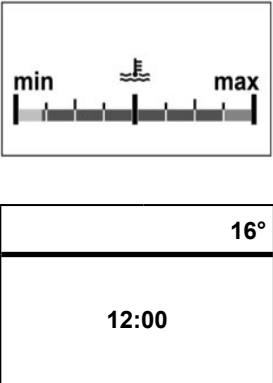
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Autonomie</p>  541 km	<p>⇒ b) Paramètres de voyage (suite) : Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>Distance</p>  522 km	<p>⇒ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyenne</p>  123.4 km/h	<p>⇒ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p>90 km/h</p>	<p>⇒ c) Vitesse instantanée (suivant véhicule).</p>

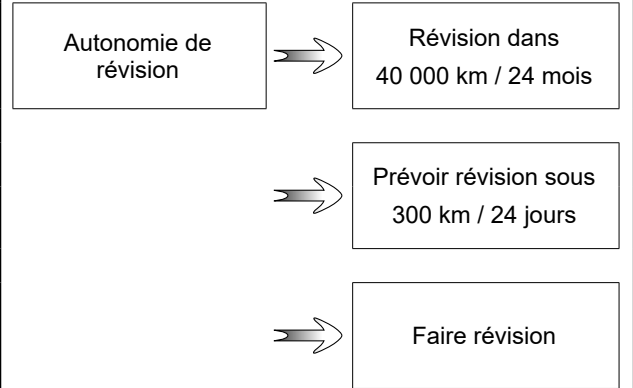

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
 <p>The first example shows a scale with 'min' on the left, 'max' on the right, and a central icon of a boat on water. The second example shows a digital display with '16°' above a horizontal line and '12:00' below it.</p>	<p>⇒ d) Température eau moteur.</p> <p>⇒ e) Réglage de l'heure.</p>


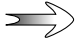


ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
	<p>f) Autonomie de révision.</p> <p>Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 1 ou 2 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 1 ou 2 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	


ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="182 208 601 258">Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)</p> <div data-bbox="87 300 692 685"><p data-bbox="137 329 288 378">Autonomie de révision</p><p data-bbox="447 322 666 385">Vidange dans 40 000 km / 24 mois</p> <p data-bbox="447 461 671 524">Prévoir révision sous 300 km / 24 jours</p> <p data-bbox="485 620 632 642">Faire révision</p></div>	<p data-bbox="716 273 1003 300">f) Autonomie de vidange</p> <p data-bbox="746 311 1427 497">Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 1 ou 2 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision puis, appuyez sur la touche 2 pour visualiser l'autonomie de vidange (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul data-bbox="746 501 1427 658" style="list-style-type: none">- autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;- autonomie égale à 0 km ou date de vidange atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p data-bbox="746 663 1427 707">Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.</p>
<p data-bbox="87 770 1427 848">Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p data-bbox="87 860 1427 916">Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 1 ou 2 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p data-bbox="87 920 1427 965">Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="278 288 545 418">Pression pneus init. appui long</p>	<p data-bbox="787 311 1433 362"> g) Réinitialisation de la pression des pneumatiques ➔ 2.36.</p>
<p data-bbox="278 445 545 575">Réglages (par appui long)</p>	<p data-bbox="889 450 1433 568">h) Réglage général. Appuyez sur la touche 1 ou 2 pendant environ 5 secondes pour sélectionner la langue d'affichage.</p>
<p data-bbox="278 598 545 754">Pas de message mémoire</p>	<p data-bbox="787 602 1433 804">i) Journal de bord. Affichage successif :<ul data-bbox="919 669 1433 804" style="list-style-type: none">- des messages d'information (ESC désactivé/activé, STOP and START activé...);- des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler, airbag à contrôler...).</p>
<p data-bbox="278 828 545 1001">Prévoir AdBlue avant 2400km</p>	<p data-bbox="787 882 1433 934">j) Autonomie prévisible avec le réactif restant ➔ 1.122.</p>


ORDINATEUR DE BORD : messages d'information


Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
Antipatinage désactivé	Indique que vous avez désactivé la fonction antipatinage.
Direction non verrouillée	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.
Frein de parking serré	Indique que le frein de parking est serré.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
ESC à contrôler	Indique une défaillance du système antipatinage ou du contrôle dynamique de conduite ➔ 2.24.
Filtre à gazole à purger	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
Boîte vitesses à contrôler	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
Eclairage à contrôler	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux. Consultez un Représentant de la marque.
Antipollution à contrôler	<ul style="list-style-type: none">– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  ➔ 1.122.

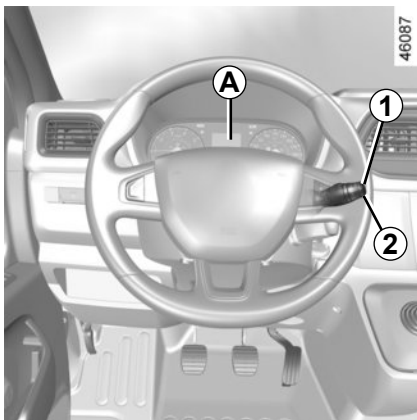
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
Panne de la direction	Indique un problème sur la direction..
Risque casse moteur	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
Panne électrique DANGER	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...)
Boîte de vitesses surchauffe	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
Crevaison	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)



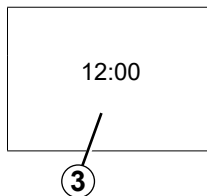
Afficheur A

Pour accéder au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton **1** ou **2** autant de fois que nécessaire jusqu'à l'affichage **3**.

Appuyez quelques secondes sur le bouton **1** ou **2**, les heures clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui sur le bouton **1** ou **2** pour régler les heures.

Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis sur le bouton **1** ou **2** pour les régler.

Réglage terminé, attendez quelques secondes avant de changer l'afficheur.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Afficheur B

Véhicules équipés d'écran multimédia, systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Indicateur de température extérieure

Particularité :

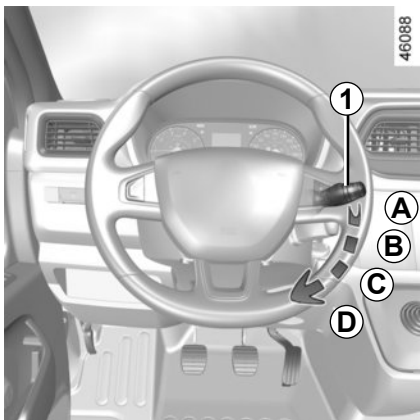
Lorsque la température extérieure est comprise, entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (1/3)



Véhicule équipé d'essuie-vitre intermittent

A arrêt

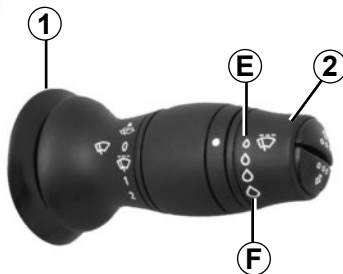
B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

30363



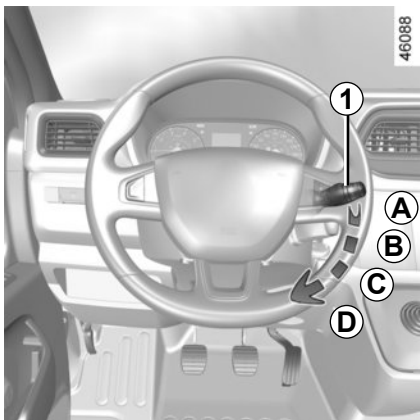
Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : en cas de blocage mécanique, le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (2/3)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avec capteur de pluie

A arrêt

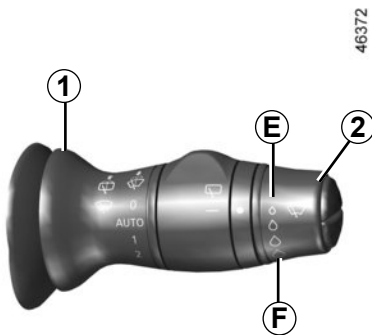
B fonction essuyage automatique.

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **E** : sensibilité minimum ;
- **F** : sensibilité maximum.

C balayage continu lent

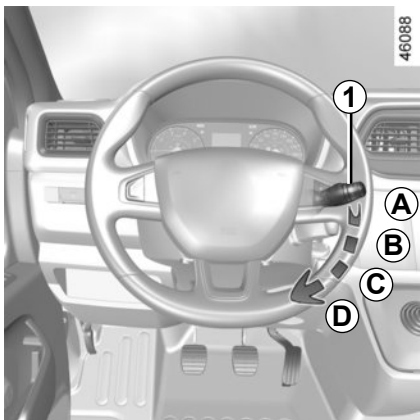
D balayage continu rapide.



Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position A, afin de désactiver l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (3/3)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.38.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/5)



Feux de position

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Feux de position latéraux (suivant véhicule)

Ils permettent aux autres usagers de la route de voir le gabarit du véhicule.

Ils s'allument lors de l'activation des feux de position.

43296



Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement au démarrage du moteur sans action sur la manette **1** ou, suivant véhicule, si la bague **3** est dans une autre position que 0.

Ils s'éteignent à l'arrêt du moteur.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/5)

Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Nota : ce système est prévu pour fonctionner un temps limité, sous certaines conditions d'utilisation, il se coupe automatiquement.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

43296



Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague 3 en position **AUTO** ou, suivant véhicule, en position **0**, tirez la manette 1 vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ une minute. Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à quatre minutes).

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague 3 dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO** ou, suivant véhicule, en position **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/5)

43296



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 45 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/5)

Feux de route automatiques (suite)

Activation/ Désactivation

Pour activer les feux de route automatiques :

- Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** ;
- Tirez sur la manette **1** vers vous.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- Tirez de nouveau la manette **1** vers vous ;
- ou, tournez la bague **3** dans une autre position que AUTO.


Le témoin  s'éteint au tableau de bord.


43296



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le

témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

À chaque démarrage du moteur, tirez la manette **1** vers vous pour réactiver le système.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/5)

43296



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Les feux de brouillard avant ne fonctionnent que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.



Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Les feux de brouillard arrière ne fonctionnent que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

Extinction des feux

Suivant véhicule :

- manuellement, amenez la bague **3** en position **0** ;

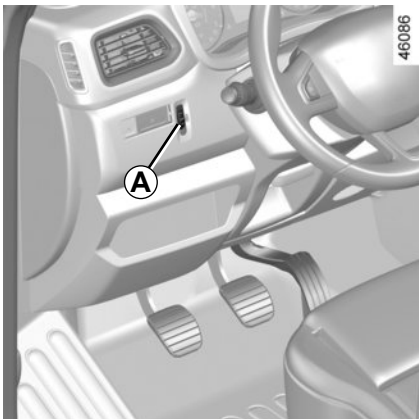
ou

- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **3**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie...).

REGLAGE DES PROJECTEURS



La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux.

Tournez la commande **A** pour régler les projecteurs en fonction de la charge.

Cette commande ne fonctionne que lorsque l'éclairage est en position feux de croisement.

État de charge	Position de la commande
A vide, conducteur seul	0
Conducteur avec passager(s) et coffre chargé (1)	2
Autres cas	Selon appréciation du conducteur

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

(1) État de charge atteignant la masse maximum autorisée.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

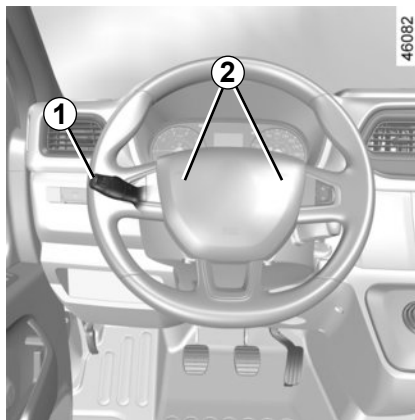


Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsional

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

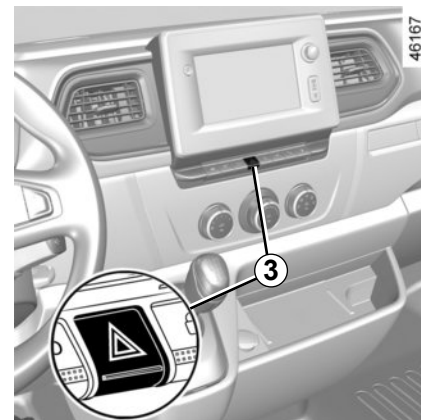


Avertisseur sonore

Appuyez sur les côtés **2** du coussin du volant.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous, puis relâchez.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

En cas de freinage d'urgence, ou de très forte décélération, les feux clignotants sont activés à une fréquence plus rapide. Ils s'éteignent automatiquement une fois le freinage d'urgence ou la décélération terminés.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)

Capacité utilisable du réservoir :
105 litres ou 80 litres environ (suivant véhicule).

Remplissage du réservoir

Veuillez suivre les instructions suivantes :

- contact coupé, **veuillez attendre 20 secondes minimum** avant de débiter le remplissage carburant ;
- ouvrez la porte conducteur afin d'ouvrir le portillon **1** ;
- suivant véhicule, déverrouillez le bouchon **2** à l'aide de la clé puis, retirez-le et accrochez-le au portillon **1** ;
- lors d'un remplissage partiel du réservoir, **ajoutez au moins 10 litres** de carburant.

Si ces instructions ne sont pas respectées, la prise en compte du niveau de remplissage du réservoir ne s'effectuera pas au tableau de bord.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Remplissage carburant

Contact coupé, à la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles ➔ 6.5.

Qualité du carburant

Utilisez **impérativement** du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières ou équivalentes aux pays de commercialisation du véhicule et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** ➔ 6.5.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 2.4.

Risque d'incendie.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne **pas** utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➔ 1.122.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).




Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

Réamorçage du circuit carburant

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur :

- mettez la clé de contact en position « Marche » **M** ➔ 2.2 et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;
- tournez la clé en position **D**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;
- si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

Les organes périphériques (alternateur, démarreur, supports moteur...) devront être protégés contre toute projection de gazole.

RÉSERVOIR RÉACTIF (1/8)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

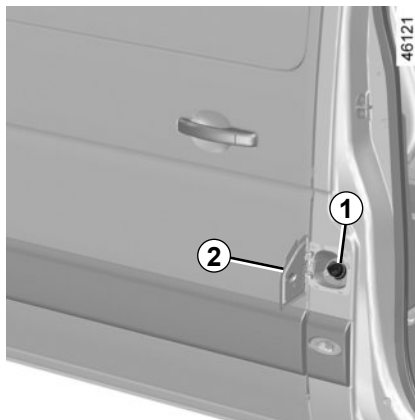
Le réactif est destiné aux moteurs Diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation du réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Remplissage

Capacité utilisable du réservoir : 21 litres ou 28 litres environ (suivant véhicule).

Contact coupé, ouvrez la porte passager avant afin d'ouvrir le portillon 2. Dévissez le bouchon 1.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 2.4.



En cas d'alerte « xxxKM blocage remplir AdBlue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.

Risque d'immobilisation du véhicule.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR RÉACTIF (2/8)

Précaution d'emploi

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Dans les autres cas, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Lors du remplissage, **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.


Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Par conditions extrêmes climatiques froides


En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1500Km » ou, suivant véhicule, « Remplir AdBlue avant 1200Km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10°C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de ré-

actif ( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

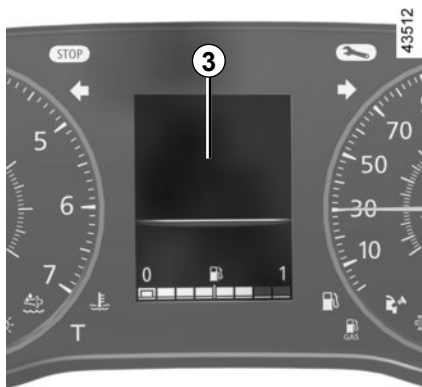
Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « ---Remplir AdBlue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (3/8)



Alerte avec message au tableau de bord sur afficheur 3

Versions traction et fourgon


Les témoins d'alerte et les messages au tableau de bord **3** s'affichent en fonction de l'autonomie prévisible du réactif restant.

Selon les conditions d'usage du véhicule, **ils peuvent s'afficher avant que l'indicateur de niveau de réactif au tableau de bord n'ait atteint le niveau minimum** ➔ 1.94.

RÉSERVOIR RÉACTIF (4/8)

Entretien/Autonomie



L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Messages	Que faire ?
-	« Niveau AdBlue correct » (suivant véhicule)	-
-	« Prévoir AdBlue avant 2400Km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2 400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer, par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir .
 s'allume.	« Remplir AdBlue avant 1500Km » ou, suivant véhicule, « Remplir AdBlue avant 1200Km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1 500 km et 1 000 km d'autonomie ou, suivant véhicule, entre 1 200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer, par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir .

RÉSERVOIR RÉACTIF (5/8)

Entretien/Autonomie







L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Messages	Que faire ?
 s'allume.	« xxx KM blocage remplir AdBlue »	<p>Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète :</p> <ul style="list-style-type: none">– tous les 100 km environ, il vous reste entre 1 000 km et 200 km d'autonomie ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km d'autonomie ;– tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie. <p>Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible.</p>
 clignote ou s'allume suivant véhicule.	« 0KM blocage remplir AdBlue »	<p>Le démarrage du moteur est impossible.</p> <p>Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.</p>

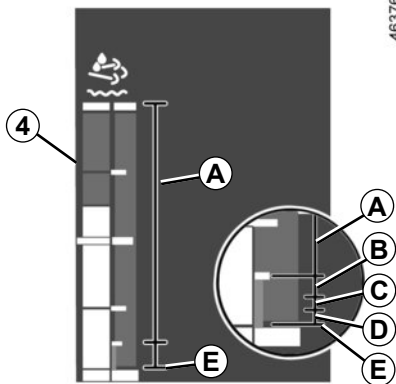
RÉSERVOIR RÉACTIF (6/8)

Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxxKM blocage antipollution. »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 1 000 km à parcourir ou, suivant véhicule, moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit impossible . Ces alertes se répètent : <ul style="list-style-type: none">– tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste environ entre 1 000 km et 200 km à parcourir ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km à parcourir, avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ;– tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM blocage antipollution. »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible . Faites appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR RÉACTIF (7/8)







Alerte sans message au tableau de bord

Versions bus et propulsion

Le témoin d'alerte s'affiche en fonction du niveau de réactif indiqué par la jauge **4** au tableau de bord.







Entretien/Autonomie

Niveau jauge	Alertes	Que faire ?
Intervalle A	-	-
Intervalle B	 s'allume.	Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
Intervalle C	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe.	
Intervalle D	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe. Il est accompagné de signaux sonores.	Perte de puissance moteur. Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible.
En E	Réservoir vide.  clignote accompagné de signaux sonores.	Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h jusqu'à effectuer ou faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.

RÉSERVOIR RÉACTIF (8/8)

Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  clignotent au démarrage puis s'allument fixe.	-	Indique une défaillance du système accompagnée d' une perte de puissance moteur . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 clignote et  s'allume.	-	Indique une défaillance du système. Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur	2.3
Fonction Stop and Start	2.4
Particularités des versions Diesel	2.7
Conseils de conduite, Eco conduite	2.12
Conseils entretien et antipollution	2.17
Environnement	2.18
Levier de vitesses	2.19
Frein à main	2.20
Caméra arrière	2.21
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.24
Freinage actif d'urgence	2.30
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.36
Alerte de sortie de voie	2.39
Avertisseur d'angle mort	2.43
Limiteur de vitesse	2.49
Régulateur de vitesse	2.52
Fonction « Bridage vitesse »	2.56
Aide au parking	2.57
Caméra de recul	2.63
Prise de mouvement	2.66
Ralenti accéléré	2.67
Différentiel autobloquant	2.68
Boîte de vitesses robotisée	2.69
Appel d'urgence	2.74

RODAGE, CONTACTEUR DE DÉMARRAGE

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2500 tr/mn ou 90 km/h environ sur le rapport le plus élevé. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.



Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact mis, le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, ramez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses robotisée

Appuyez sur la pédale de frein, levier en position **N**.


Nota : si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.

En position « Accessoires » ou « Marche », un système peut couper automatiquement les accessoires de votre véhicule en fonction de l'état de charge de la batterie, ceci pour éviter qu'elle ne se décharge totalement.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Démarrage du moteur

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur .



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. **Risque d'inactivation de l'assistance de direction.**
Risque d'accident.

Suivant véhicule, lorsqu'une vitesse est engagée, le message « Débrayer + démarrer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D** sans accélérer.

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Démarrage du véhicule

Sur les versions tractions et les versions propulsion roues jumelées sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbag, prétensionneurs.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FUNCTION STOP AND START (1/3)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.


Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;
- et
- la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;
- et
- la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée.

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

Le moteur redémarre lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage et passez une vitesse.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.


Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 1.119.

Risque d'incendie.

Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le

témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.

FONCTION STOP AND START (2/3)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Sortie de veille moteur

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– la pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** engagée ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **N** engagée avec frein de parking serré ;

ou

– la position **R** est engagée ;

ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la marche arrière est enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses robotisée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.7 ;
- la température du liquide de refroidissement moteur est insuffisante ;

FUNCTION STOP AND START (3/3)

- le nettoyage automatique du filtre à particules est en cours ;
- la fonction « Ralenti accéléré » est activée ➔ 2.67 ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.7 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;



- la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Nota : suivant véhicule, pour certaines de ces conditions, le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte est ouverte.



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin du contacteur **2** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin **2** du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ 2.3.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **2** s'allume sans appui sur le contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.





Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (1/5)

Régime moteur Diesel

Les moteurs Diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur électronique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si les témoins  et  s'allument, consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

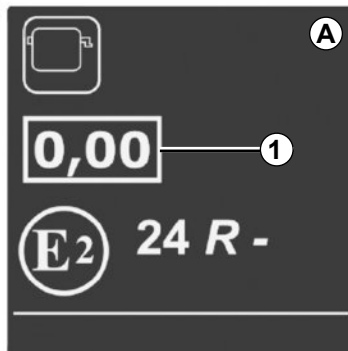
Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas ➔ 1.119.

43218



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule ➔ 6.2.

1 Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.


PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (2/5)

Filtre à particules


Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Régénération automatique

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2 000 tours/minute.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ 1.94.

L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2 000 tours/minute environ avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

Pour faciliter la régénération automatique du filtre à particules, privilégiez, tous les 200 km environ, un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers.


PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (3/5)

30363




Régénération manuelle

(suivant véhicule)

Dans le cas où il n'est pas possible de respecter les conditions (temps de roulage nécessaire...), le témoin  affiché au tableau de bord s'allume accompagné du message « Régénération FAP à lancer » pour vous indiquer que le niveau de saturation est trop important pour une régénération automatique.

Vous devez rapidement procéder à une régénération manuelle afin d'éviter une saturation du filtre à particules nécessitant de consulter un Représentant de la marque.

La régénération manuelle du filtre à particules conduit à des températures importantes de la ligne d'échappement et des gaz d'échappement. Il est nécessaire de prendre en compte des précautions (voir ci-dessous et en page suivante) pendant le temps du processus qui a une durée de 40 minutes environ.

Pour cela, lorsque le témoin  est allumé accompagné du message « Régénération FAP à lancer » :

- stationnez votre véhicule en dehors de la chaussée, loin de la circulation et dans un endroit dégagé à au moins trois mètres de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre (ex : papier, herbe, plastique, matériau organique sec...);
- serrez le frein à main ;
- positionnez le levier de vitesses en neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Puis, moteur tournant :

- pour les véhicules qui en sont équipés, désactivez la fonction Stop and Start ➔ 2.4 ;


- faites des appuis successifs sur le bouton **2** ou **3** jusqu'à l'apparition du message « Régénérer FAP [appui long] » ;
- faites un appui long sur le bouton **2** jusqu'à l'apparition du message « Régénération FAP en cours » ou « Régen 40min-pour stop appui frein ».

Le témoin  clignote.

Patiencez jusqu'à l'extinction du témoin (40 minutes environ).

Le message « Régénération FAP terminée » s'affiche au tableau de bord.

Si les conditions ne sont pas remplies avant ou pendant la régénération, le

témoin  s'éteint et le message « Régénération FAP interrompue » s'affiche et la procédure est annulée.

Le message « Régénérer FAP [appui long] » s'affichera dès que les conditions seront de nouveau remplies pour renouveler la procédure manuelle.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (4/5)

Nota : ne lancez pas la régénération en cas de niveau insuffisant d'huile ou de liquide de refroidissement (témoin

de pression d'huile  ou témoin d'alerte de température du liquide de

refroidissement  allumé au tableau de bord). Dans ce cas, faites un appoint ➔ 4.3 et ➔ 4.7.

La régénération n'est pas possible :

- si le niveau de carburant est insuffisant ;
- si le moteur est trop froid ;
- dans les conditions climatiques extrêmes (froides, chaudes ou altitude très élevée).

Lors du processus de régénération :

- le régime moteur monte tout d'abord à 3 000 tr/min environ afin de chauffer le moteur. Il descend ensuite à 1 700 tr/min environ, jusqu'à la fin de la régénération ;
- les groupes motoventilateurs se déclenchent. C'est un fonctionnement normal pour assurer le refroidissement du moteur ;
- des fumées blanches et des odeurs inhabituelles à l'échappement sont fréquemment produites. Cela n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

Pour interrompre, en cas de besoin, la régénération du filtre à particules, appuyez sur une pédale. Dans ce cas, la régénération sera seulement partielle.



Ne lancez pas la régénération dans un garage ou un endroit confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émission de gaz d'échappement.

Assurez-vous que personne ne se situe à proximité de l'échappement lors de la régénération.

Risque de brûlure.

Ne stationnez pas le véhicule dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbes, feuilles ou papiers peuvent venir en contact ou à proximité avec un système d'échappement chaud.

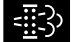
Risque d'incendie.

Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance durant la régénération.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (5/5)

Cas particuliers


En cas de saturation trop importante du filtre, le témoin  et, suivant vé-

hicule, le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

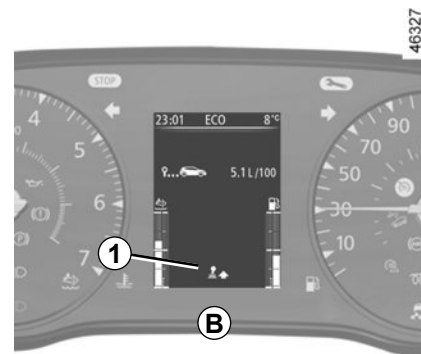
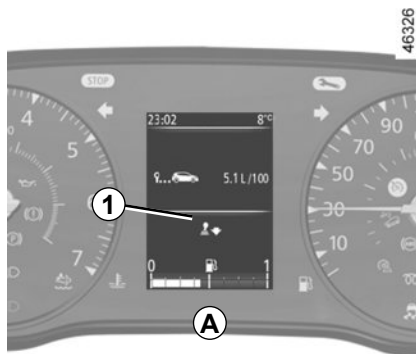
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/5)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- indicateur de changement de vitesse ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'afficheur multimédia ;
- le mode ECO activé par le bouton ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 2.4.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.



Indicateur de changement de vitesse 1

Afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord **A** ou **B**, vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/5)



Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran 2 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- la consommation moyenne ;
- le nombre de kilomètres parcourus ;
- le nombre de kilomètres gagnés.

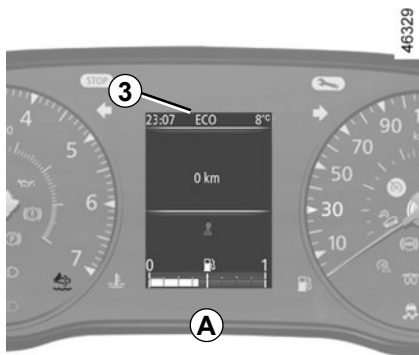
Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, plus la consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances.

Pour plus d'information, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.

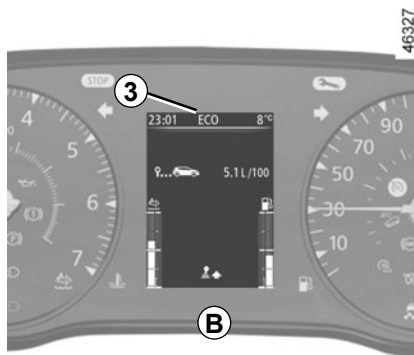
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/5)



Mode ECO

Le mode **ECO** est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. Pendant l'utilisation du mode **ECO**, il est normal de constater une altération du confort thermique.



Activation de la fonction

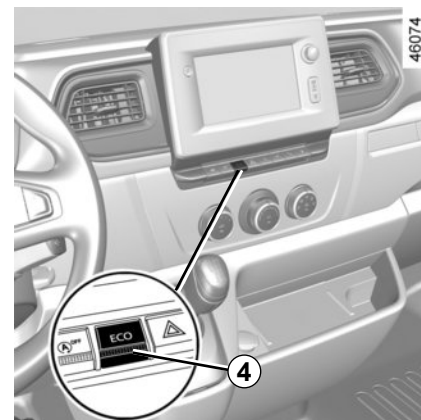
Appuyez sur le contacteur **4**.

Le témoin **3 ECO** s'affiche au tableau de bord **A** ou **B**, pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode **ECO** pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode **ECO** se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

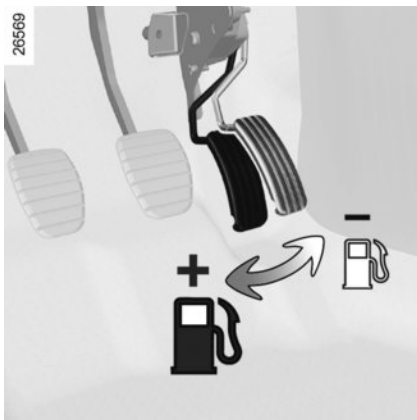


Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **4**.

Le témoin **3 ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/5)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule. À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :
 - réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
 - réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur de la jante

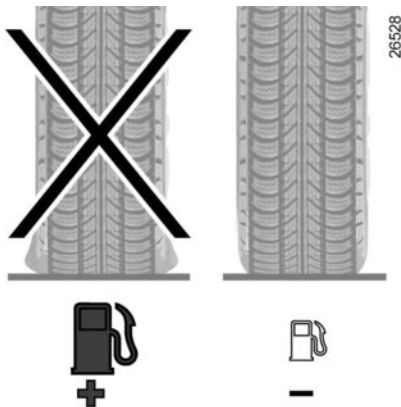


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/5)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode **ECO**.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



➔ 1.122

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

LEVIER DE VITESSES



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis positionnez le levier de vitesses en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

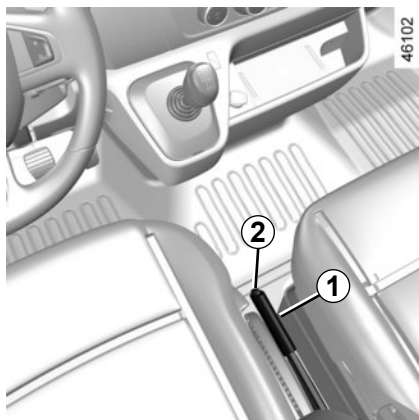
Véhicules à boîte de vitesses robotisée ➔ 2.69 .



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.


FREIN À MAIN



Frein à main


Pour serrer

Tirez le levier **1** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.

Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

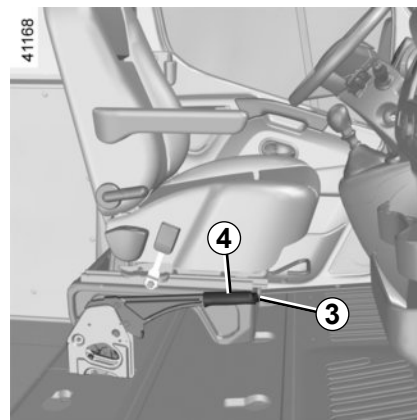


À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Frein à main escamotable

(suivant véhicule)

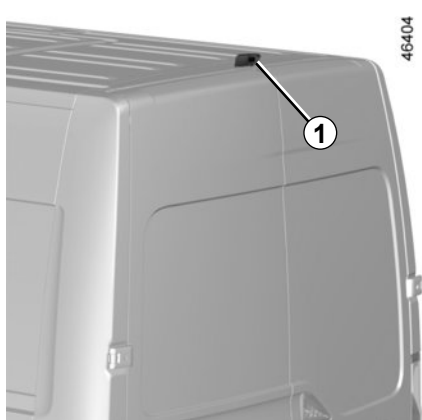
Pour serrer

Tirez le levier **4** vers le haut, puis relâchez-le, il retombe en position horizontale.

Pour desserrer

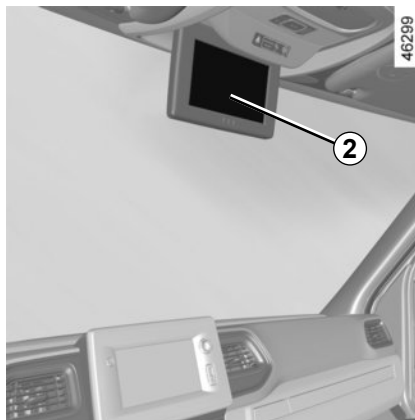
Tout en appuyant sur le bouton-poussoir **3**, tirez le levier **4** vers le haut et ramenez-le en position horizontale.

CAMÉRA ARRIÈRE (1/3)



A la mise sous contact du véhicule, l'écran **2** fixé sur la console centrale de pavillon affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

Nota : l'écran **2** peut s'orienter de gauche à droite.



Particularités

La caméra est munie d'un dégivrage automatique qui s'active lorsque sa température est inférieure à 8°C environ.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA ARRIÈRE (2/3)

46268



Fonctionnement

Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.

Pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start, l'affichage reste actif lorsque le moteur est en veille ➔ 2.4.

47747



Arrêt de la fonction

L'affichage s'éteint :

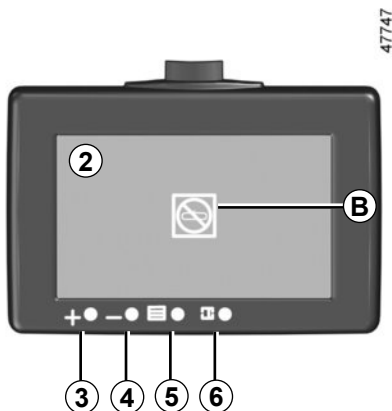
- jusqu'à dix secondes environ après le passage de la marche arrière ;
- 30 secondes environ après la coupure du contact.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran **2** peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement masquée.

Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

CAMÉRA ARRIÈRE (3/3)



Réglage de l'afficheur

Accès aux modes de luminosité

Faites des appuis successifs sur le bouton **6** pour sélectionner l'un des quatre modes de luminosité pré-réglés :

- mode « jour » ;
- mode « intermédiaire » ;
- mode « nuit » ;
- mode « écran noir » : permet de suspendre l'affichage. L'écran **2** diffuse une image noire accompagnée du message « OFF ». Pour sortir de ce mode, appuyez de nouveau sur le bouton **6** pour accéder au premier mode de luminosité (mode « jour »).

Réglage des modes de luminosité

Une fois le mode sélectionné, appuyez sur le bouton **5** autant de fois que nécessaire pour accéder au type de réglage que vous souhaitez modifier :

- la luminosité ;
- le contraste ;
- la couleur ;
- le RESET : permet de revenir aux paramètres d'usine.

Appuyez sur les boutons **3 (+)** ou **4 (-)** pour modifier le réglage.

Nota : seuls les trois premiers modes (« jour », « intermédiaire » et « nuit ») sont réglables.

A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **B** apparaît temporairement sur l'écran **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie passagère de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage du témoin persiste, consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage, l'assistance par vent latéral et système antipatinage ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- du contrôle d'adhérence ;
- de l'aide au démarrage en côte.

D'autres systèmes d'aides à la conduite sont décrits en pages suivantes.

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.





Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

-  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/6)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC


Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement


du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du système, le témoin  s'allume au tableau de bord.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/6)

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrage, d'accélération ou de décélération.


Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins

 et  s'affichent au tableau

de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/6)

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.


Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ABS à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/6)

Contrôle d'adhérence

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Appuyez sur le contacteur **4** : le message « Mode sol meuble activé » s'allume au tableau de bord.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions de sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.

Le système bascule automatiquement en mode « Route » au-delà de 50 km/h environ. Le message « Mode route activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.



Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (6/6)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

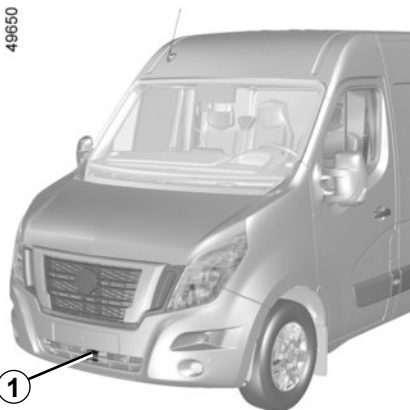
Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/6)

49650



À partir des informations provenant du radar **1**, le système détermine la distance qui le sépare du véhicule qui le précède.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Localisation du radar **1**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/6)

Fonctionnement


Détection de véhicules

En roulage (vitesse comprise entre 5 km/h et 140 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision :**

le témoin  clignote au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, le

témoin  continue de clignoter au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore, jusqu'à ce que le système ne détecte plus le risque de collision.

- **Peut déclencher le freinage :**

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.

Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Suivant la vitesse de votre véhicule, le système ne détecte que les véhicules roulant dans le même sens de circulation ou à l'arrêt. Le système peut notamment ne pas détecter les motocyclistes, en raison de la difficulté à prévoir leur trajectoire.

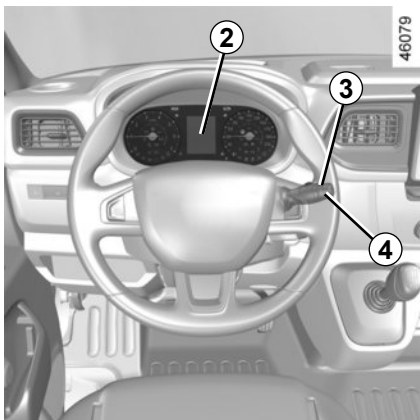
Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 5 km/h et 110 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 110 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.


FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/6)





Désactivation, activation du système

Véhicule à l'arrêt et contact mis :

- faites des appuis successifs sur le bouton **3** ou **4**, pour sélectionner la fonction « Freinage actif » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ trois secondes) sur le bouton **3** ou **4**, pour désactiver le système.

L'allumage fixe du témoin  au tableau de bord vous confirme la désactivation du système.


L'allumage fixe du témoin  au tableau de bord vous confirme la désactivation du système.

Un nouvel appui long sur le bouton **3** ou **4** réactive le système. Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/6)



Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin  s'allume fixe au tableau de bord accompagné du message « Radar avant sans visibilité ».

Il y a deux possibilités :

- le système est momentanément perturbé (par exemple : radar occulté par saletés, boue, neige...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez la zone du radar. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent ;
- si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Les témoins  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Freinage actif à contrôler », **indiquent une défaillance du système**. Consultez un Représentant de la marque.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/6)



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché ;
- dans un virage.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar (remplacement, réparation, retouche peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (6/6)



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);

– ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ.
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système.
- La zone du radar doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos, vélos, aussi efficacement que sur les autres véhicules.

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- l'avant du véhicule a subi un choc ou une dégradation ;
- le véhicule est remorqué (dépannage).

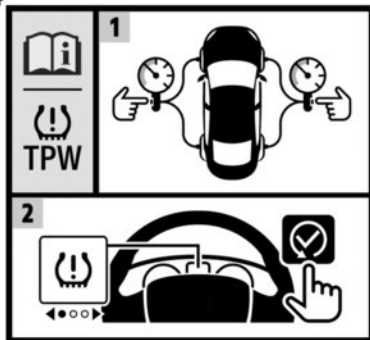
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Le freinage actif d'urgence peut être interrompu à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.


AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)

43592



Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Principe de fonctionnement

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

46076



Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;

– après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

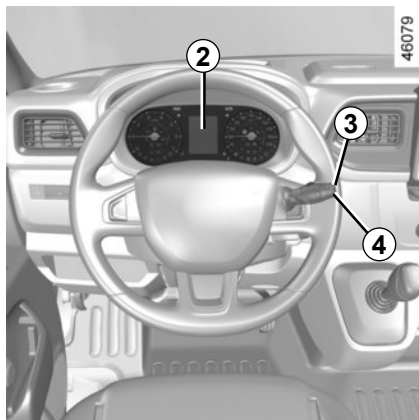


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, véhicule à l'arrêt :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « Pression pneus init. appui long » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation. L'affichage du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.


La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Pression pneus à réajuster »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Pression pneus à réajuster ».


Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid.

Le témoin  s'éteint après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« Crevaison »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Crevaison » et d'un signal sonore.

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.


Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.




Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

« Capteurs pneus à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Capteurs pneus à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, faites appel à un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.16.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin  et le message « Capteurs pneus à contrôler » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

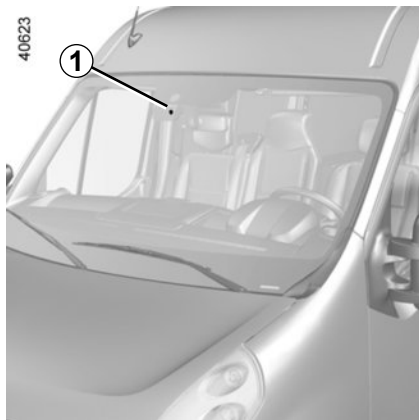
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque ➔ 5.5 .



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/4)



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne continue ou discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Localisation de la caméra 1

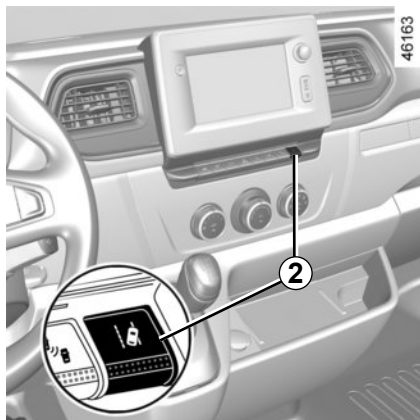
Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.


ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/4)

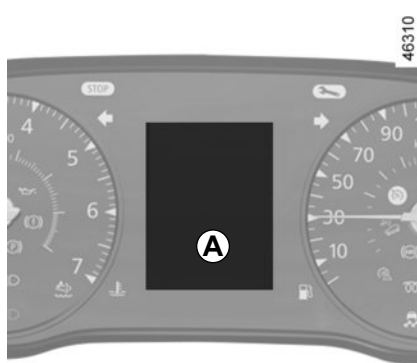


Contact mis, la fonction est activée par défaut.


Désactivation/Activation de la fonction

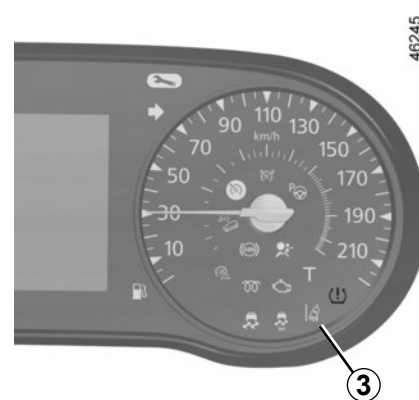
Pour la désactiver, appuyez sur le contacteur **2** :

- le message « Alerte sortie de voie désactivée » s'affiche au tableau de bord **A** ;
- le témoin  disparaît au tableau de bord **A** et s'affiche en orange sous l'indicateur de vitesse **3**.



Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** :

- le message « Alerte sortie de voie activée » s'affiche au tableau de bord **A** ;
- le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord **A**.



Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est supérieure à 60 km/h environ ;
- et
- des lignes sont détectées.

Le témoin  s'allume en blanc au tableau de bord **A** pour vous en informer.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/4)



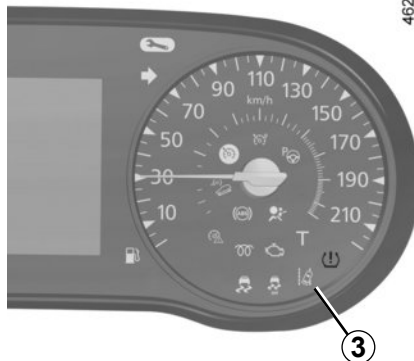
Fonctionnement (suite)

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie sans activation des indicateurs de changement de direction.

La fonction alerte le conducteur :


- au moyen d'un signal sonore ;
et

- le témoin  clignote en blanc au tableau de bord **A**.




Indisponibilité temporaire


- Franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible, le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord **A**.

Conditions d'inhibition du système



Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la vitesse est inférieure à 60 km/h environ ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

Le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord **A**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement :

- le témoin  blanc s'éteint ;
- le message « Alerte sortie de voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord **A** accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

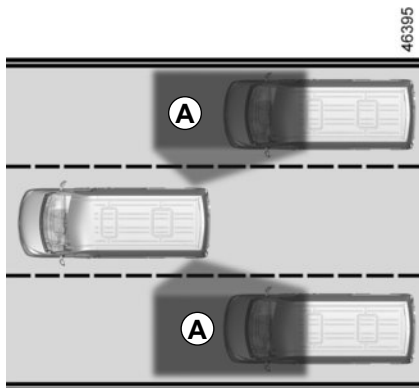
Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

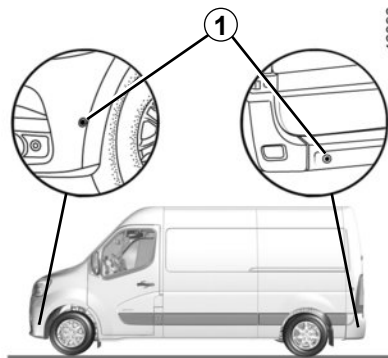
Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/6)



A partir des informations provenant des capteurs **1** de chaque côté des pare-chocs avant et arrière, la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 140 km/h environ.



Particularité

Veillez à ce que les capteurs **1** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

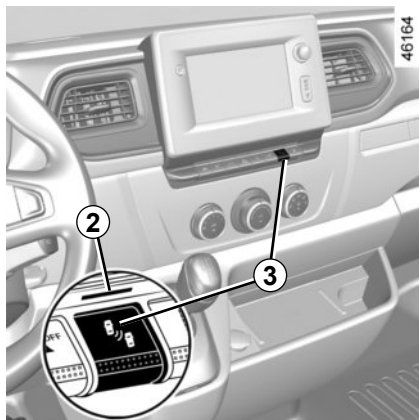
Si l'un des capteurs est occulté, le message « Angle mort nettoyer capteur » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez les capteurs.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/6)

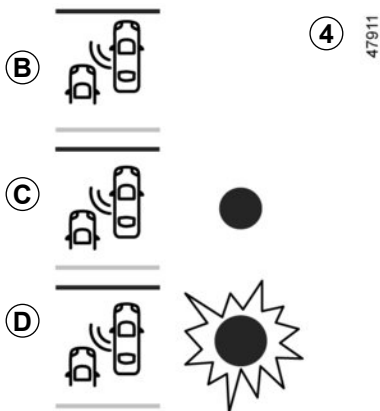


Déactivation/activation

Appuyez sur le contacteur **3** pour désactiver la fonction. Le témoin **2** s'allume.

Un nouvel appui réactive la fonction. Le témoin **2** s'éteint et le message « Alerte angle mort activée » s'affiche au tableau de bord.

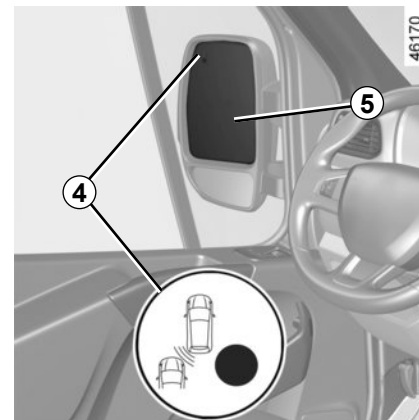
Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure de contact.



Indicateur 4

L'indicateur **4** se situe sur chacun des rétroviseurs **5**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **5** pour visualiser les indicateurs **4**.



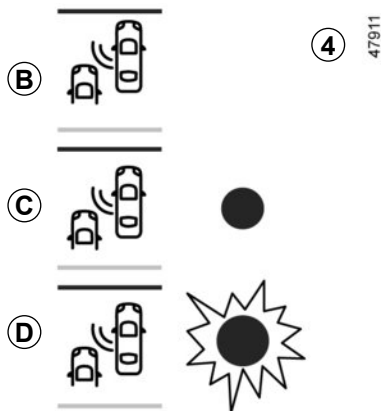
Fonctionnement

La fonction alerte :

- lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et 140 km/h environ ;
- et
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/6)



Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **4** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Affichage B

La fonction est activée et ne détecte aucun véhicule.

Affichage C

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **4** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage D

Indicateur de direction activé, l'indicateur **4** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **C**).

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

Conditions de non-fonctionnement

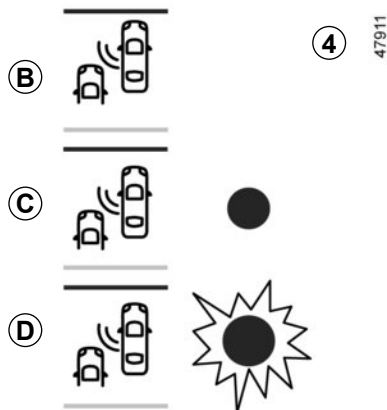
- Si l'objet n'est pas en mouvement ;
- si le trafic est dense ;
- en conduite sur une route en virage ;
- si les capteurs avant et arrière détectent un objet en même temps (ex. : long camion) ;

-...

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : Alerte angle mort OFF » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

En raison de la présence de capteurs dans le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/6)



Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte angle mort à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la Marque.

Nota : au démarrage du moteur, l'indicateur 4, affichage B, clignote trois fois. Cette situation est normale.



– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/6)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/6)



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des capteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

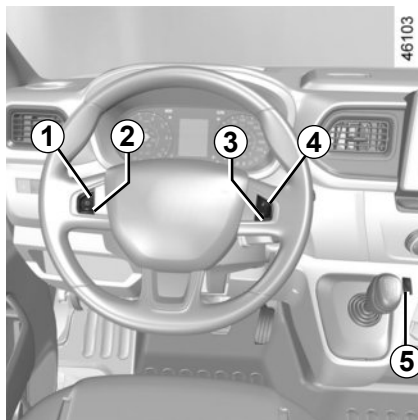
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des capteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.




Commandes

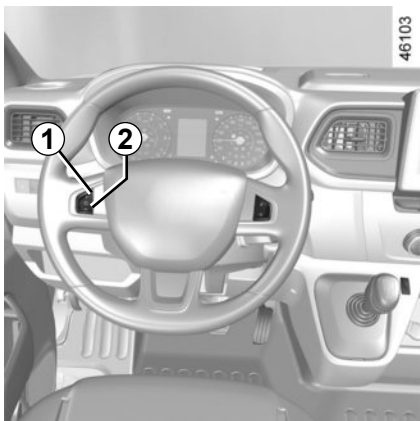
- 1 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 2 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 3 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt.



Mise en service

Pressez le contacteur **5** côté . Le témoin **6** s'allume en orange, et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets, pour indiquer que le limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **1** (+) : la vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **1** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **2** (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord accompagnée d'un signal sonore.

Ensuite, dans la mesure du possible, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

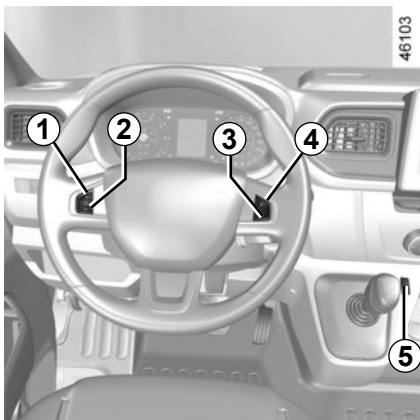
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)




Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **3** (O). Dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de cette vitesse, apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4** (R).

Arrêt de la fonction

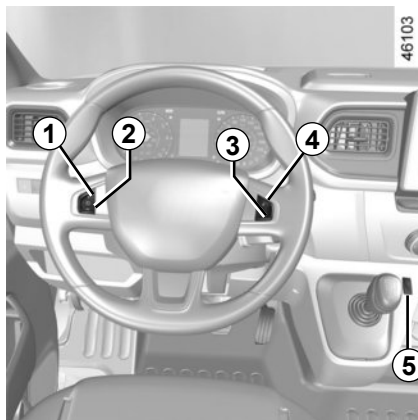
La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **1** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



Commandes

- 1 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 2 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 3 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

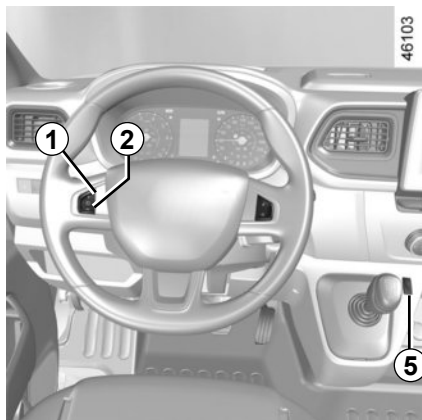
Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **5** côté .

Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **1** (+) ou **2** (-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'allumage du témoin **7** en vert en plus du témoin **6**.

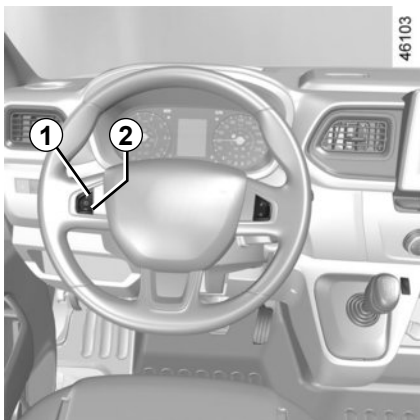
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **1 (+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **2 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

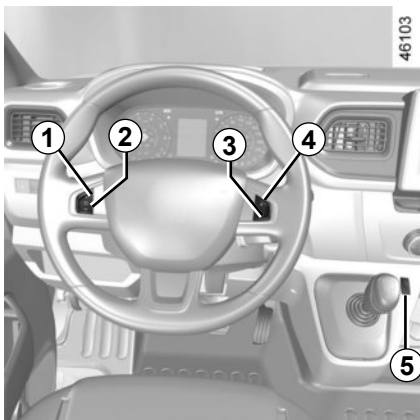
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)




Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le bouton **3 (+)** ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses robotisées.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.


La mise en veille est confirmée par l’extinction du témoin .

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **4 (R)** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l’activation du régulateur est confirmée



par l’allumage du témoin .

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque le régulateur est mis en veille, un appui sur le contacteur **1 (+)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas, il n’y a plus de vitesse mémorisée.

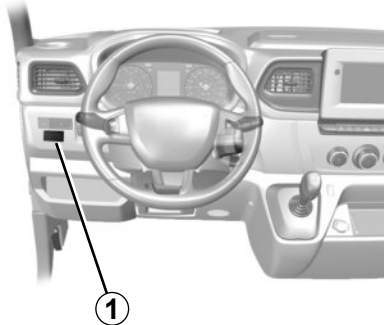
L’extinction des témoins  et  au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »

47860



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ 2.49 .

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

AIDE AU PARKING (1/6)



46367

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans le bouclier arrière et, suivant véhicule, dans le bouclier avant, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que les détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (sauté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/6)

②



46282

Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé.

Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant véhicule, de l'avant sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 30 centimètres pour un obstacle à l'arrière ou, suivant véhicule, à l'avant. Les zones s'afficheront sur l'afficheur 2.

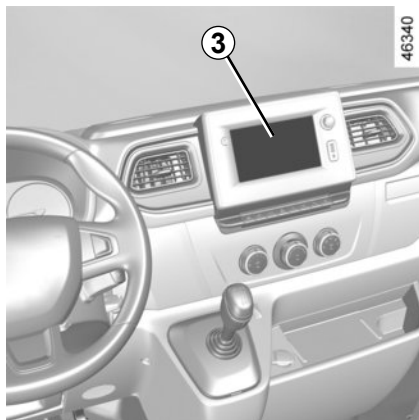
Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manoeuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

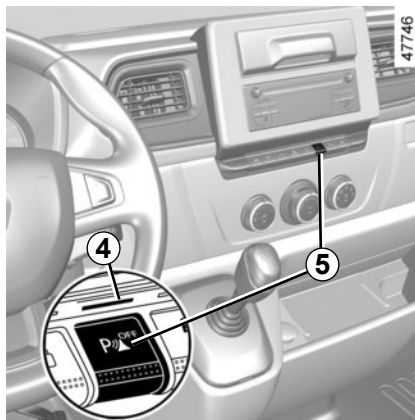
AIDE AU PARKING (3/6)



Désactivation du système

Véhicules équipés d'un système multimédia

Sur l'écran multimédia **3**, sélectionnez le menu « Réglages », « Véhicule », « Aides au stationnement » puis choisissez « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver l'aide au parking.



Véhicules non équipés d'un système multimédia

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **5** pour désactiver le système.

Le témoin **4** s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactive le système et le témoin s'éteint.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (4/6)

Désactivation manuelle de l'aide au parking

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking


Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas, par exemple, d'un embouteillage...);

- lorsque vous êtes au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, ou en position **N** avec une boîte de vitesses robotisée ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivée.

Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Aide au parking à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin  et un signal sonore retentit pendant environ trois secondes. Consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (5/6)

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée ;
- ...

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (6/6)

Limitation du fonctionnement du système

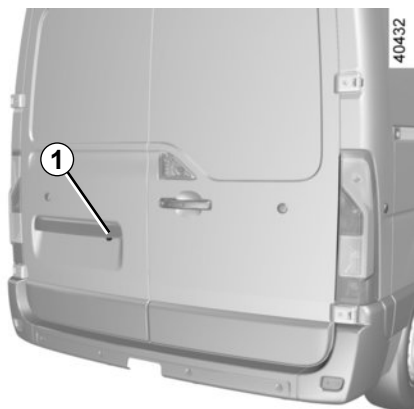
- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

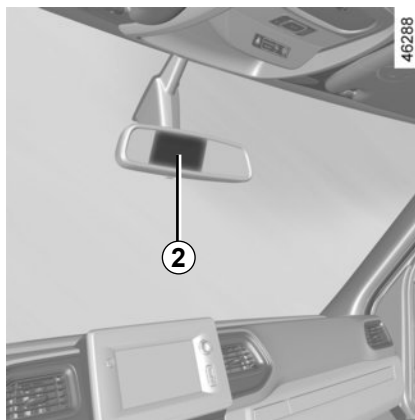
- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE RECUR (1/3)

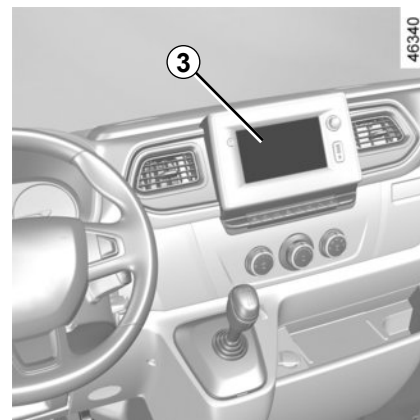


Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou, suivant véhicule, sur la porte arrière battante transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'afficheur multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



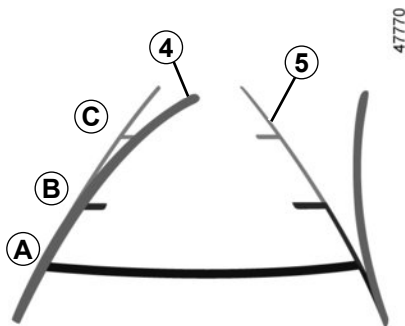
Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'afficheur multimédia **3**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (2/3)



Gabarit mobile 4 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'afficheur multimédia 3. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

La largeur des gabarits correspond à la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs inclus.

L'écran représente une image inversée.

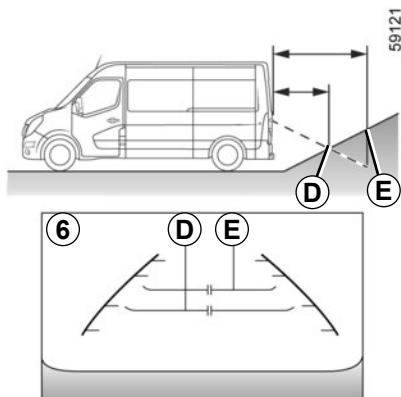
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, l'affichage caméra disparaît et, suivant véhicule, le message « Coffre ouvert » apparaît.

CAMÉRA DE RECUL (3/3)



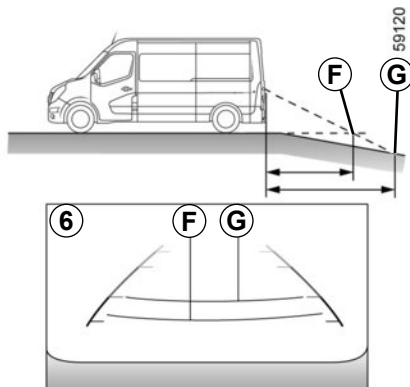
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

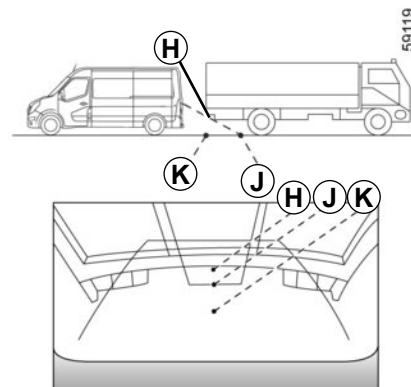


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

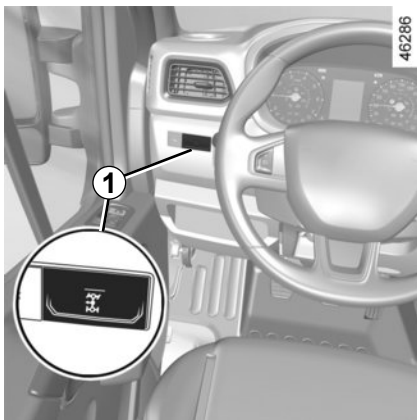


Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

PRISE DE MOUVEMENT



Mise en marche de la fonction

Véhicule arrêté, moteur au ralenti, boîte de vitesses au point mort :

- appuyez sur la pédale d'embrayage ;
- appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré au contacteur **1** s'allume ;
- relâchez la pédale d'embrayage. Le régime de ralenti augmente à 1200 tr/mn.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le témoin intégré au contacteur **1** ne s'allume pas et que la prise de mouvement ne s'enclenche pas :

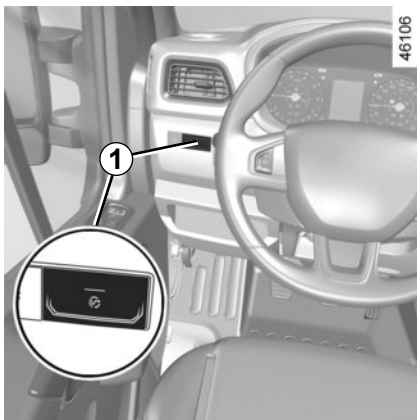
- pédale d'embrayage enfoncée, appuyez sur le contacteur **1** et relâchez la pédale d'embrayage puis recommencez la procédure ;
- ou relâchez progressivement la pédale d'embrayage.

Arrêt de la fonction

- Appuyez sur la pédale d'embrayage ;
- appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré au contacteur **1** s'éteint au bout de 2 secondes environ.

Lorsque la prise de mouvement (ou prise de force) est engagée, ne procédez pas à un changement de vitesse. Si un changement de vitesse s'avère nécessaire, il faut au préalable déconnecter la prise de mouvement.

RALENTI ACCÉLÉRÉ






Appuyez sur la commande **1**, la fonction est activée après quelques secondes.

Modification régime de ralenti accéléré

Pour augmenter ou diminuer le régime, faites appel à un Représentant de la marque.

Arrêt de la fonction

La fonction est interrompue lorsque :

- vous agissez sur la pédale d'embrayage et/ou d'accélérateur;
- la boîte de vitesse robotisée n'est pas sur le neutre;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h;
- le témoin  s'allume au tableau de bord;
- le témoin  s'allume au tableau de bord;
- le témoin  s'allume au tableau de bord.

Particularité liée à la fonction Stop and Start : l'activation de la fonction « Ralenti accéléré » inhibe la mise en veille du moteur ➔ 2.4 .

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT

Le différentiel autobloquant contrôle le couple transmis à chaque roue arrière.

En fonction des conditions d'adhérence de la surface de circulation et à faible vitesse (moins de 30Km/h), ce dispositif permet un basculement automatique du couple à la roue, présentant la plus forte adhérence. Cela permet d'exploiter au mieux le potentiel d'adhérence de chaque roue permettant ainsi au véhicule de franchir des zones de circulation à faible adhérence (ex. chantier, terrains boueux...).

Le retour à une adhérence normale des roues arrière (ex. retour sur la route goudronnée) désactive le dispositif de différentiel autobloquant en émettant parfois des bruits sans conséquence dans l'utilisation du véhicule. Vous pouvez décider d'anticiper la désactivation de ce dispositif, dès le retour à une adhérence normale, par un bref relâchement de l'accélérateur

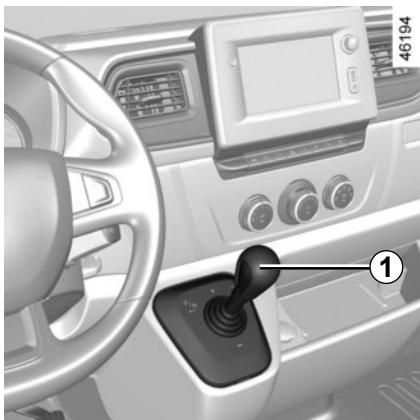


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

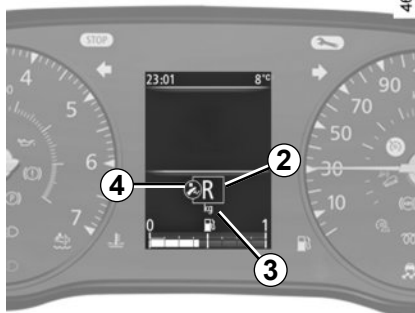
BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (1/5)



Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, de sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

Nota : après chaque action sur le levier de sélection, celui-ci revient automatiquement en position milieu.



Afficheur

- 2 Affichage des rapports.
Le rapport engagé en mode manuel (**M1**, **M2...**, **M6**), le neutre (**N**), ou la marche arrière (**R**) est indiqué sur l'afficheur de tableau de bord. En mode automatique, (**D**) s'affiche suivi de l'indication du rapport engagé (**D1**, **D2...**, **D6**).
- 3 Mode charge.
- 4 Témoin d'appui sur la pédale de frein.

Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Si le neutre (**N**) est affiché et est accompagné, suivant véhicule, du témoin 4 ; appuyez sur la pédale de frein et démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre est engagé, **N** clignote sur l'afficheur accompagné du témoin 4 ; appuyez sur la pédale de frein et mettez le levier en position **N**. Démarrez le moteur.

Nota : ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant le véhicule si la batterie est déchargée (l'afficheur reste éteint à la mise sous contact).

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (2/5)

Démarrage

Marche avant (à partir du neutre)

L'affichage des rapports indique N et D.

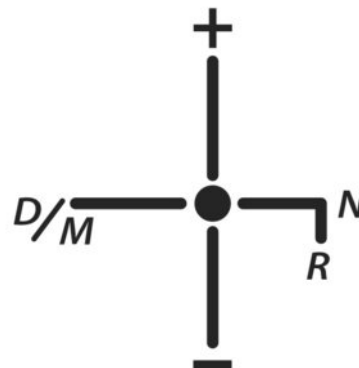
- **Pied sur la pédale de frein.** Donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection puis relâchez-le.
- Relâchez la pédale de frein et accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière (véhicule à l'arrêt)

- **Pied sur la pédale de frein.** Donnez une impulsion vers la droite et en arrière sur le levier de sélection conformément au marquage situé à l'embase du levier, puis relâchez-le. La marche arrière est engagée et la lettre **R** apparaît sur l'afficheur.
- Relâchez la pédale de frein :
 - le ralenti moteur est suffisant pour les manœuvres de stationnement ;
 - accélérez doucement pour reculer.

Lorsque le véhicule est arrêté, à partir de la marche arrière, vous pouvez engager la marche avant en donnant une impulsion du levier vers l'avant.

Nota : à l'arrêt, vous devez impérativement appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir engager ou dégager un rapport. Dans le cas contraire, le témoin **4** s'allumera.



46250

Grille de sélection des vitesses

(reportez-vous au marquage situé à l'embase du levier)

- +** : pour monter les vitesses
- : pour descendre les vitesses
- N** : neutre
- R** : marche arrière
- : seule position stable du levier
- D/M** : pour passer du mode automatique en mode manuel et vice versa



Comme pour un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le véhicule équipé d'une boîte de vitesses robotisée ne tient pas arrêté en pente sans le frein à main serré ou l'appui constant sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (3/5)

Fonctionnement du mode semi-automatique (manuel)

Ce mode peut être activé à tout moment en roulage en donnant une impulsion du levier vers la gauche. Le basculement de mode se fera sans montée de rapport.

Vous déclenchez vous-même les changements de rapport par le biais du levier de sélection.

Pour monter d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'avant sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Pour descendre d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'arrière sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Les rétrogradages qui généreraient un surrégime moteur ou les montées de rapports qui généreraient un sous-régime moteur sont refusés par le système.

Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de descendre de deux rapports à la fois (sauf en cas de surrégime).

En décélération pied relevé, les rapports descendent automatiquement au seuil de sous-régime pour éviter le calage. Le premier rapport passe automatiquement en dessous d'un certain seuil de vitesse. Vous pouvez maintenir le véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...) avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage) ;
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Nota : le neutre n'est accessible en roulage ou à l'arrêt qu'avec **le pied sur le frein (en cas d'oubli, le témoin 4 s'allumera)**.

Pour l'enclencher, donnez une impulsion à droite sur le levier de sélection.

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système agira de manière à choisir le rapport optimal.

Le mode semi-automatique peut être désactivé et réactivé à tout moment moteur tournant en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (4/5)

Fonctionnement du mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est choisi par défaut.

La lettre **D** apparaît sur l'afficheur. Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein. Les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte du profil de la route et du style de conduite.

Le passage manuel de rapport est possible dans ce mode. Une impulsion du levier vers l'avant ou l'arrière permet de monter (sauf en cas de risque de sous-régime) ou descendre (sauf en cas de risque de surrégime) de rapport.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est **rigoureusement interdit** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Nota : le mode automatique tient compte de :

- la position et la vitesse d'enfoncement de la pédale d'accélérateur pour estimer le style de conduite et ainsi choisir le rapport optimal ;
- l'action sur la pédale de frein, pour permettre d'apporter du frein moteur en anticipant le rétrogradage.

Lors d'un arrêt, à un feu rouge, rapport engagé, vous pouvez maintenir le véhicule avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant uniquement le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage) ;
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Accélérations et dépassements

- Pour obtenir une accélération progressive du véhicule, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur ;

- **pour obtenir la puissance maximale du véhicule, quel que soit le mode (automatique ou manuel), enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser un point dur.**

La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.

Stationnement du véhicule

Il est possible de stationner en engageant une vitesse (dans une pente par exemple) :

- contact mis, sélectionnez la vitesse **pied sur le frein** ;
- vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord, puis retirez la clé de contact ;
- **serrez le frein à main.**

Pour désengager la vitesse, mettez le contact sans démarrer le moteur et positionnez le levier de sélection sur le Neutre, **pied sur le frein**. Vérifiez que **N** s'affiche au tableau de bord.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (5/5)

Signal sonore

- Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, vous sollicitez anormalement le système (risque de surchauffe de l'embrayage).

Dans ce cas, un signal sonore intermittent vous rappellera qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ou d'utiliser le frein à main.


- Ne quittez jamais le véhicule moteur tournant, vitesse engagée. Par mesure de sécurité, vous entendrez un signal sonore intermittent dès l'ouverture de la porte tant que vous ne serez pas revenu au neutre ou que vous n'aurez pas coupé le contact ou appuyé sur la pédale de frein.

Situations exceptionnelles

En cas de conduite sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel (**D/M**) et de sélectionner le deuxième rapport avant d'accélérer.

Par temps très froid, pour obtenir un passage optimal des rapports de vitesse, attendez quelques instants avant de quitter la position **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Anomalies de fonctionnement

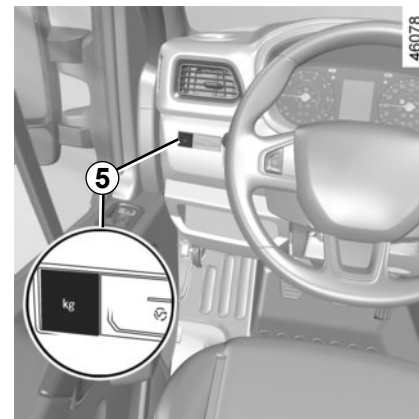
 **En roulant**, si ce témoin s'allume, il indique une défaillance du système. Dans la plupart des cas, le véhicule peut continuer à rouler avec toutefois des performances dégradées. Cependant, consultez rapidement un Représentant de la marque.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses robotisée

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact ;
- **ped sur le frein**, sélectionnez le neutre ;
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.



Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

Position charge

En cas de conduite véhicule chargé, appuyez sur le contacteur **5** : le témoin **kg** s'allume au tableau de bord.

Après chaque arrêt du moteur, le mode charge n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode charge peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

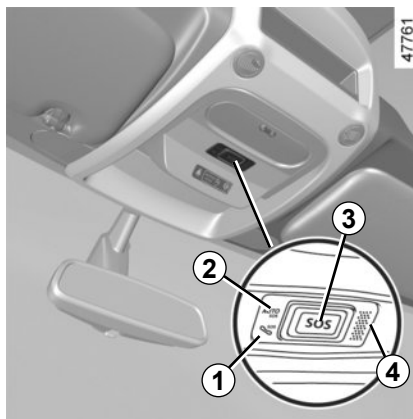
Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



1 Témoin de fonctionnement du système :

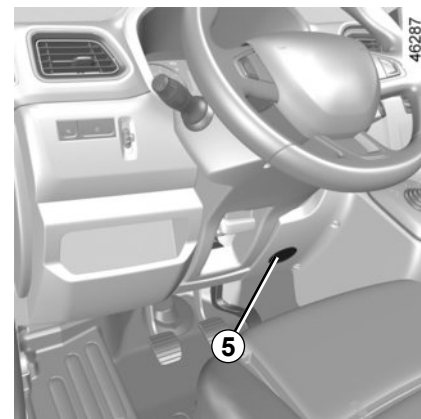
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin mode automatique ;

3 Bouton SOS ;

4 Micro ;

5 Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

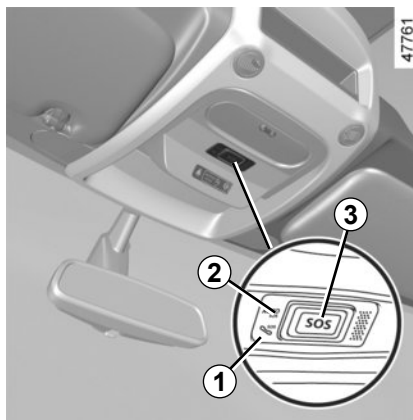
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une intervalle de temps inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

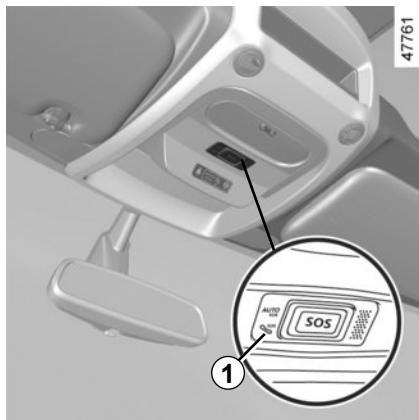
Le mode test est exclusivement réservé au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

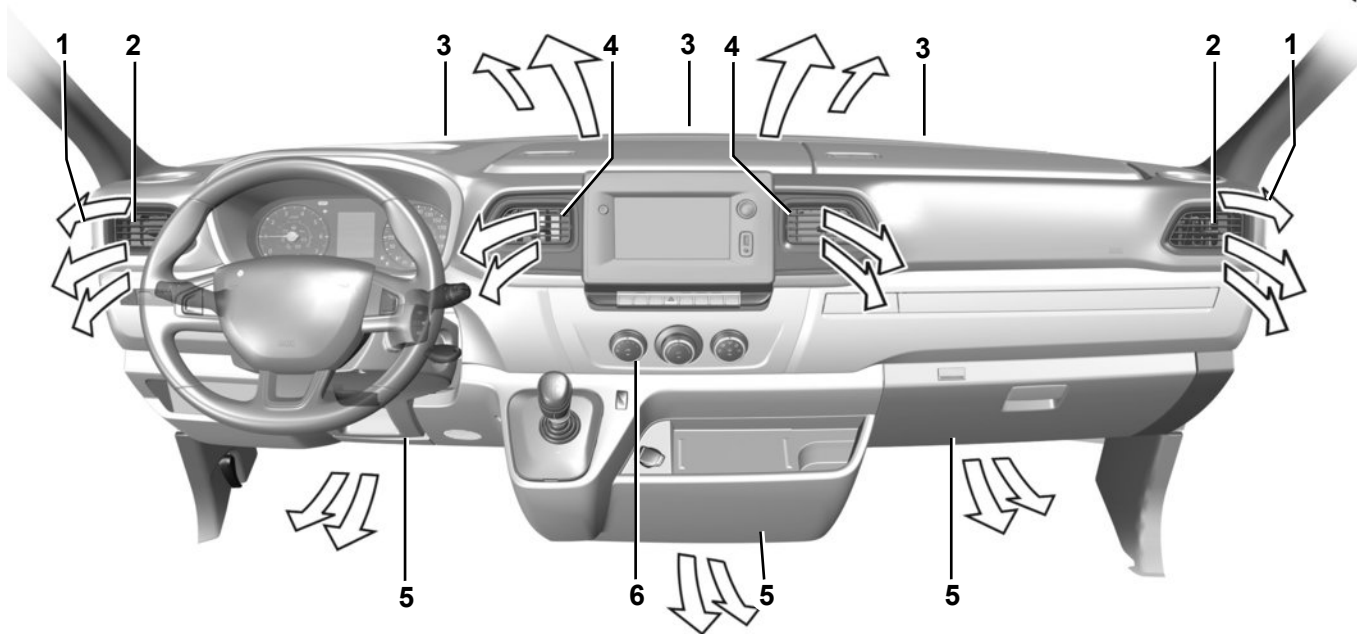
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage, climatisation manuelle	3.4
Climatisation automatique	3.7
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.13
Vitres	3.15
Éclairage intérieur	3.17
Pare-soleil, poignée de maintien	3.18
Cendriers, allume-cigares, prise accessoires	3.20
Rangements, aménagements dans l'habitacle	3.21
Banquettes arrière	3.27
Équipement multimédia	3.30
Transports d'objets	3.32

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)

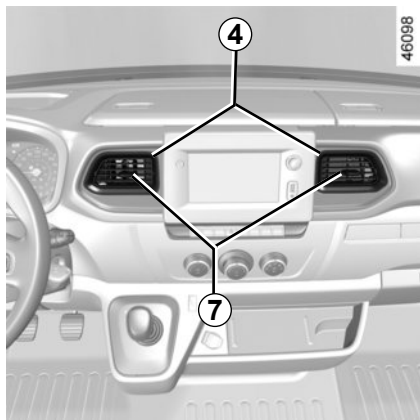
46169



- 1 Frise de désembuage vitre latérale.
- 2 Aérateur latéral.
- 3 Frises de désembuage pare-brise.
- 4 Aérateurs centraux.

- 5 Sorties chauffage pieds des occupants.
- 6 Tableau de commandes.

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux 4

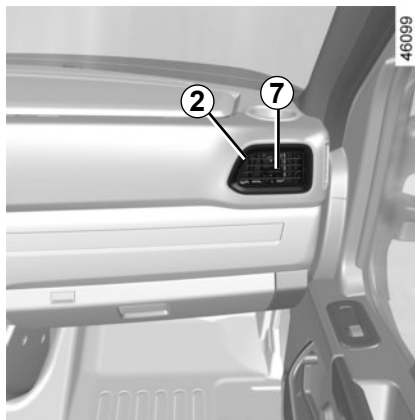
Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur 7 vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur 7 vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur 7 dans la position désirée.



Aérateurs latéraux 2

Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur 7 vers l'intérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur 7 vers l'extérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur 7 dans la position désirée.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

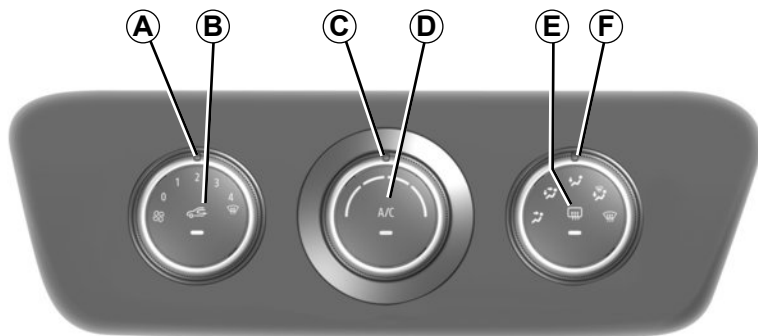
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, CLIMATISATION MANUELLE (1/3)



47931

Commandes

- A** Réglage de la quantité d'air pulsé.
- B** Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle).
- C** Réglage de la température de l'air.
- D** Activation de l'air conditionné (suivant véhicule).
- E** Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs.
- F** Répartition de l'air.

Informations et conseils d'utilisation

➔ 3.13

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **F**.



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage et/ou dégivrage du pare-brise et des vitres latérales. Cette position permet d'éviter l'apparition de buée. À utiliser avec la température la plus élevée.

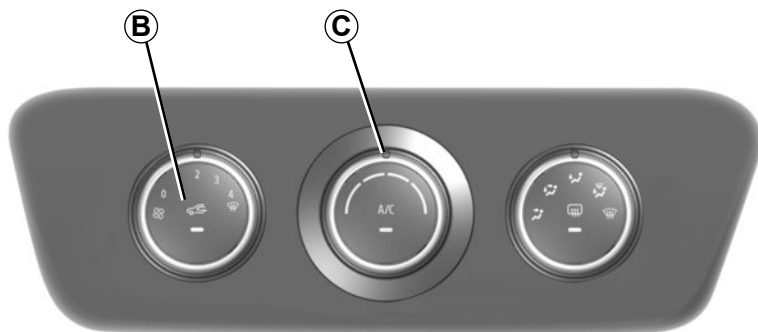


Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

Appuyez sur la touche **E**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche, le témoin intégré s'éteint. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

CHAUFFAGE, CLIMATISATION MANUELLE (2/3)



Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **C**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation, actionnez la touche **B**.

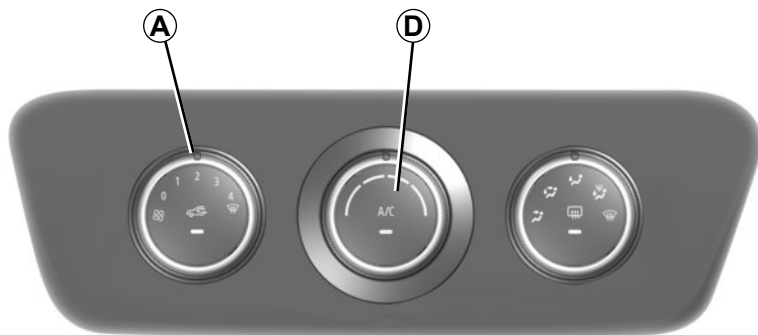
Cette fonction permet également d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Le témoin de fonctionnement s'allume lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à l'air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **B** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CHAUFFAGE, CLIMATISATION MANUELLE (3/3)



47931

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Tournez la commande **A** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ».

C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air. La vitesse du véhicule a néanmoins une légère influence.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Nota : pour favoriser le désembuage, tournez la commande **A** en position **4**.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

(suivant véhicule)

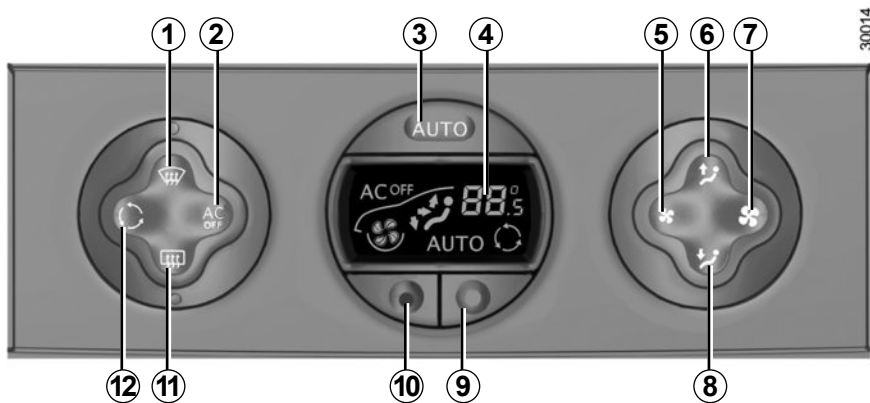
La touche **D** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : l'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse ou que la vitesse de ventilation est inférieure à 1.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/6)



Commandes (suivant véhicule)

- 1 - Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 - Touche d'arrêt de l'air conditionné.
- 3 - Mise en service du mode automatique.
- 4 - Afficheur.
- 5 et 7 - Réglage de la vitesse de ventilation.
- 6 et 8 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

9 et 10 - Réglage de la température de l'air.

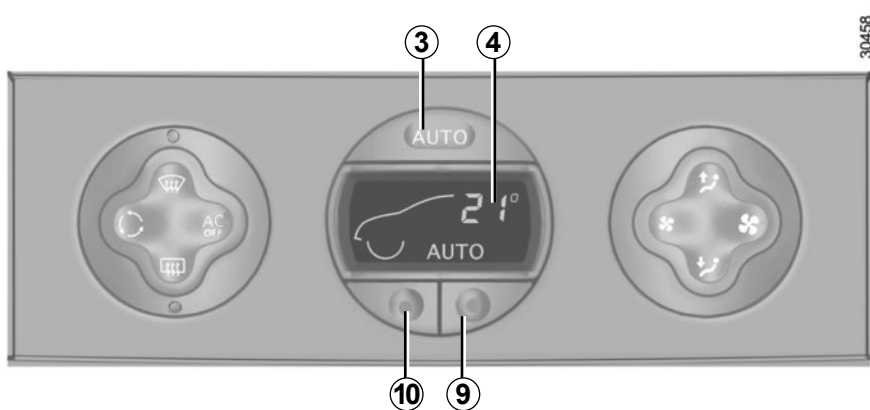
11 - Dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants.

12 - Commande de recyclage de l'air.

Informations et conseils d'utilisation

➔ 3.13

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/6)



Mode automatique

Appuyez sur la touche **3**. AUTO s'allume sur l'afficheur **4**.

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent.

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche **9** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **10** pour diminuer la température.

Nota : les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus contrôlée par le système.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (3/6)

Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air). Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

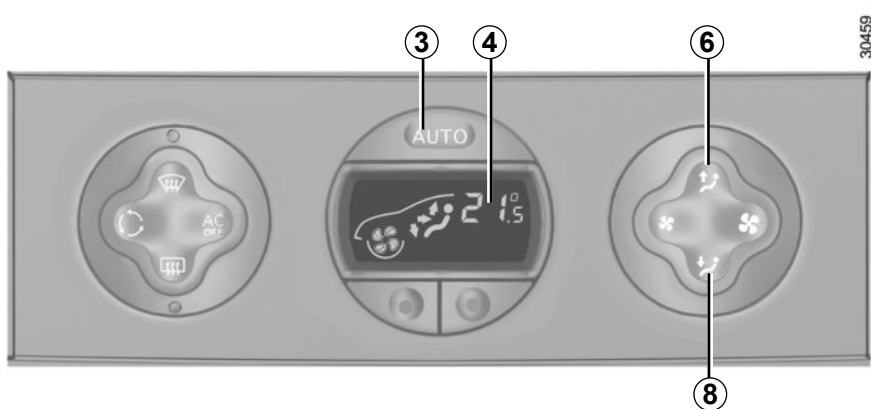
Revenez en mode automatique dès que possible.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/6)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **6** et **8**. Les flèches situées dans l'afficheur **4** vous informent du choix retenu :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des occupants.

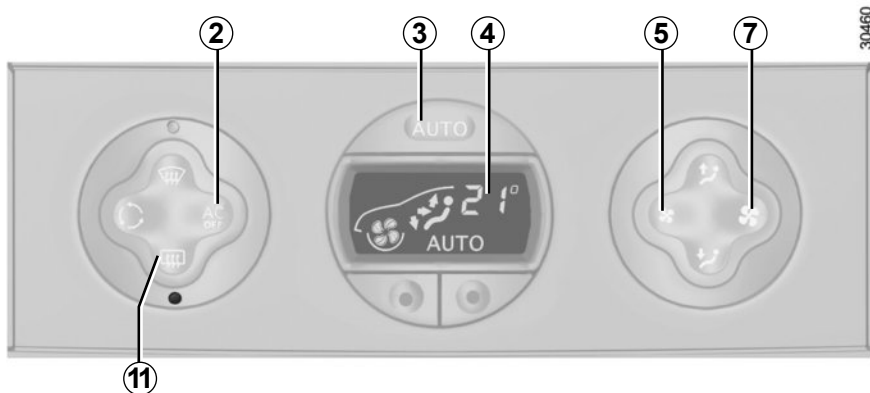


Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **4** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **3**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (5/6)



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **2**, vous sortez du mode automatique : AUTO s'éteint de l'afficheur **4** et AC OFF s'allume.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné. Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **3**.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **5** et **7**, vous sortez du mode automatique.

Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

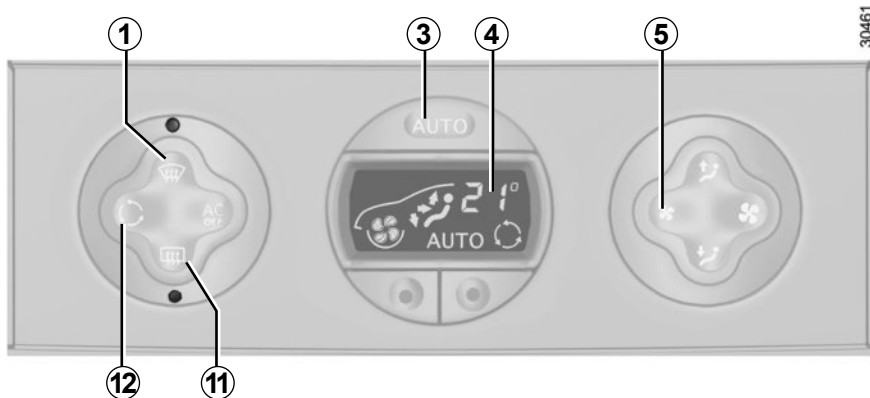
Appuyez sur la touche **11**, le témoin s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique de la lunette arrière et/ou des miroirs supérieurs des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **11**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

En mode automatique, la ventilation peut ne pas démarrer en vitesse maximale suivant l'ambiance extérieure : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (6/6)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **1**, les témoins des touches **1** et **11** s'allument.

AUTO s'éteint de l'afficheur **4**.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs.

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, du dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **11**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante et/ou des rétroviseurs dégivrants.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **5**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- soit de nouveau sur la touche **1** ;
- soit sur la touche **3** (AUTO s'allume sur l'afficheur).

Recyclage de l'air

Un appui sur la touche **12** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche **12** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique ➔ 2.12.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

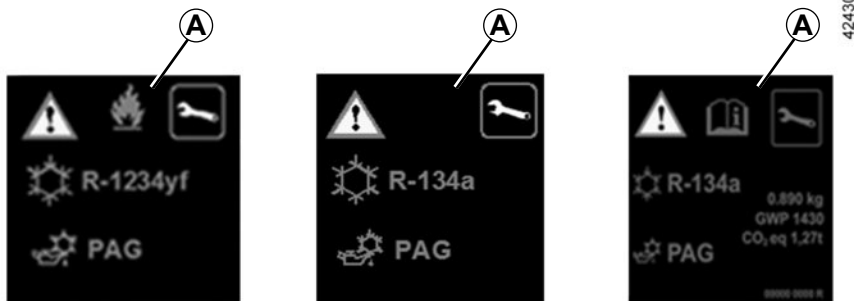
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) contient des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

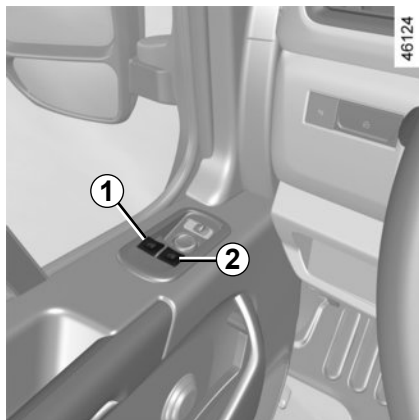
GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.

VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques

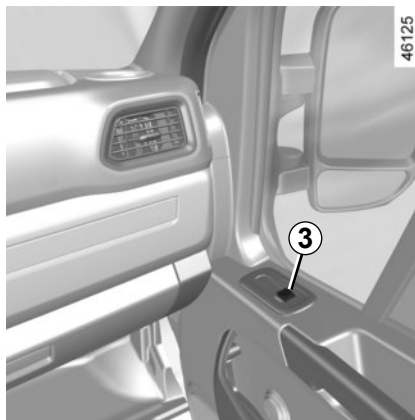
Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée;
- tirez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur;
- **2** pour le côté passager avant.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

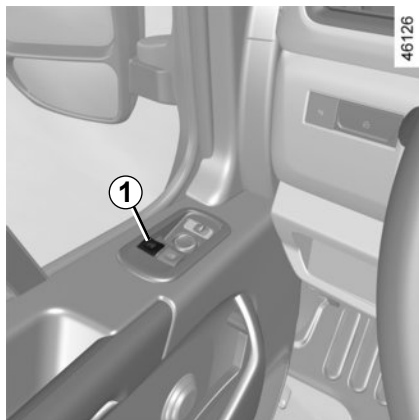


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande ou émetteur-récepteur à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

VITRES (2/2)



Lève-vitre électrique impulsional

Le mode impulsional s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrits précédemment.

Il équipe la vitre conducteur, à la descente uniquement.

Appuyez brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

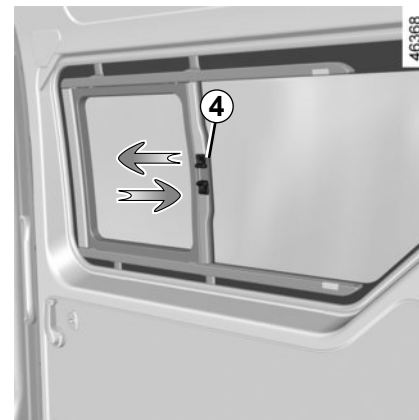
Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsional

Le lève-vitre impulsional est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.



Vitres arrière coulissantes

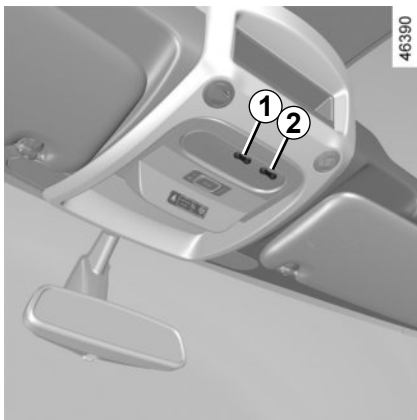
Pressez la palette **4** et faites coulisser la vitre.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

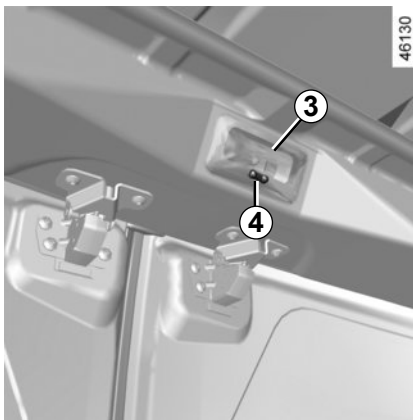
Manipulez le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage permanent;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

(suivant véhicule)

Basculez l'interrupteur **2**.



Éclaireur arrière **3**

Basculez l'interrupteur **4** vous obtenez :

- un éclairage imposé;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées;
- une extinction imposée.

Nota

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle.

L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement. Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes environ lorsqu'une porte est restée ouverte;
- au bout de 15 secondes environ lorsque toutes les portes sont fermées;
- lorsque vous mettez le contact.

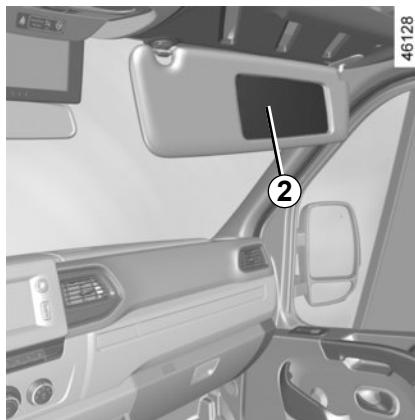
PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN (1/2)



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil 1.

Il est possible de le basculer contre la vitre de la porte.



Miroir de courtoisie ou rétroviseur additionnel 2 (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au miroir.

Particularité du rétroviseur additionnel ➔ 1.84

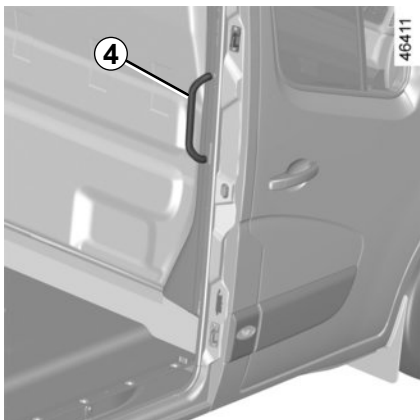


Poignée de maintien 3

Elle sert à se maintenir en roulage.

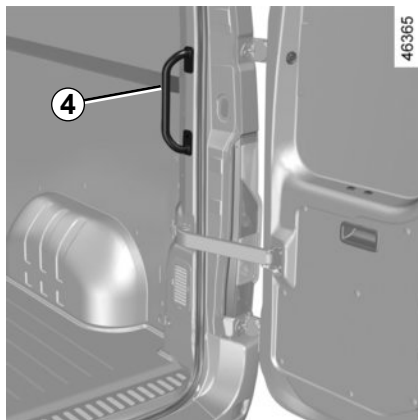
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN (2/2)

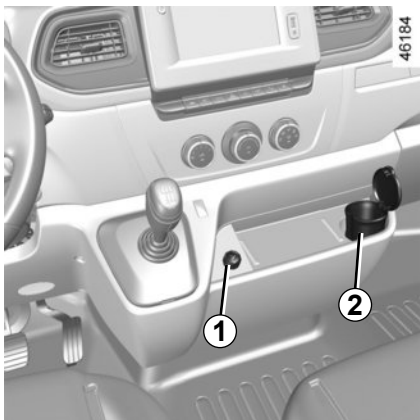


Poignées d'aide 4

Elles aident à monter ou à descendre du véhicule.



CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



Cendrier 2

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un cendrier amovible qui peut se loger dans les porte-canettes.

Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez sur l'ensemble. Le cendrier sort de son logement.

Allume-cigares 1

(suivant véhicule)

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 1, il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

Prises accessoires 1

(suivant véhicule)

Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).



Prise accessoires 3 (située dans le coffre)



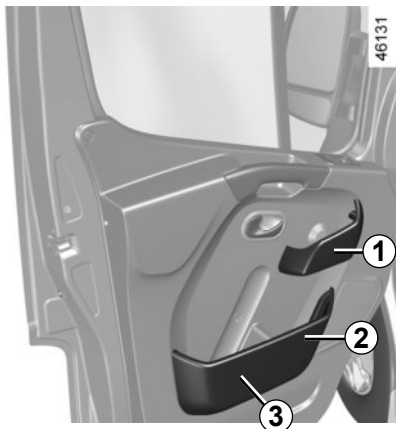
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (1/6)



Vide-poches de portes avant

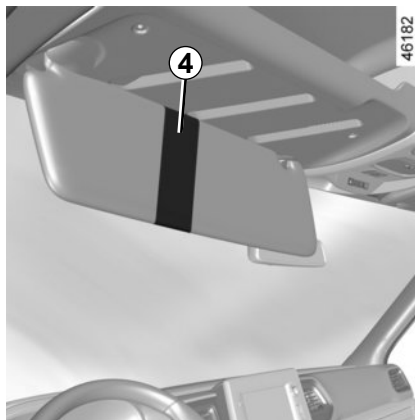
Vide-poches 1

Ne l'utilisez pas comme poignée pour fermer la porte.

Vide-poches 2

Vide-poches 3

Il peut recevoir une bouteille de 1,5 litre.

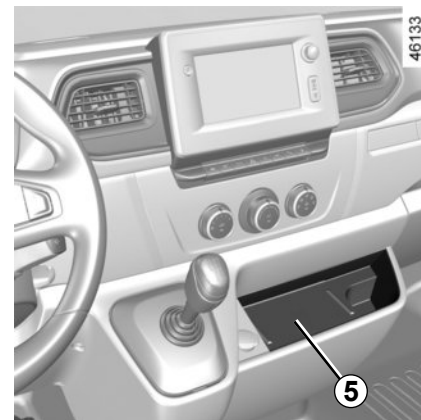


Rangement pare-soleil 4

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



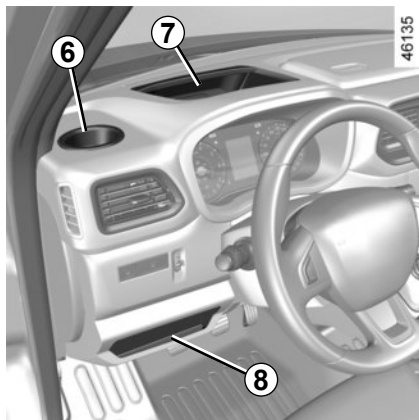
Rangement de console centrale/zone de charge induction 5

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (2/6)



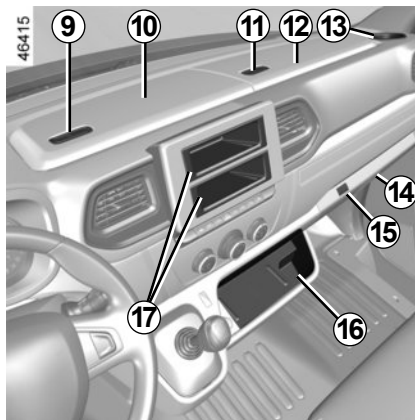
Porte-canettes 6, 13 et 16

Ils peuvent accueillir une canette ou un cendrier.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Vide-poches ou emplacement radio 17



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Vide-poches de planche de bord 7, 8, 10 et 12

Vide-poches fermés 10 et 12

Pour les ouvrir, appuyez sur la commande 9 ou 11.

Boîte à gants 14

Pour l'ouvrir, appuyez sur la commande 15 ou, suivant véhicule, levez la palette.

Elle peut accueillir des documents de format A4, une bouteille d'eau de 2 litres...

Suivant véhicule, elle est ventilée et réfrigérée.

Charge admise dans la boîte à gants 14 : 4 kg uniformément répartis.

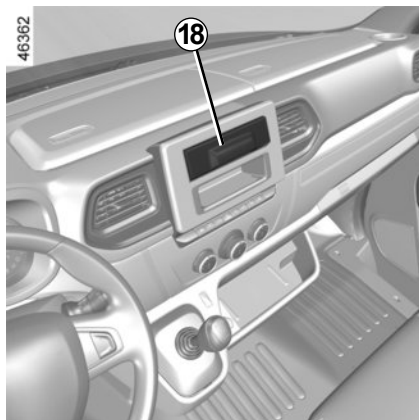


Laissez toujours le couvercle du rangement fermé en roulage :

– risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;

– risque de projections d'objets à travers l'habitacle.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (3/6)



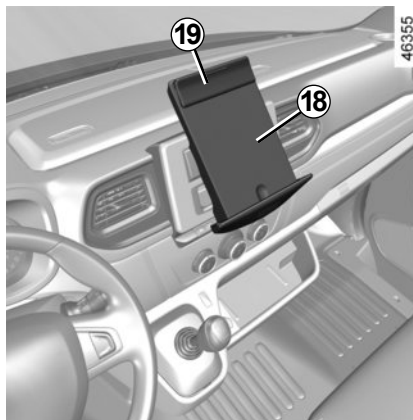
Tablette 18

Tirez vers vous et à fond la tablette **18**.

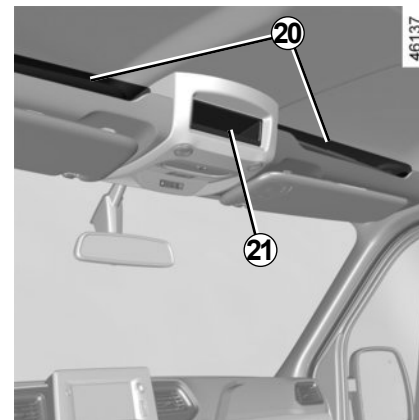
Faites-la pivoter et repoussez-la jusqu'en butée.

Vous pouvez accrocher à l'aide de la pince **19** des documents de format A5.

Pour la remise en place, tirez la tablette vers vous jusqu'en butée, relevez-la jusqu'à l'horizontal et poussez-la jusqu'en butée.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Rangements supérieurs de cabine 20 et 21

Réservé uniquement au transport d'objets.

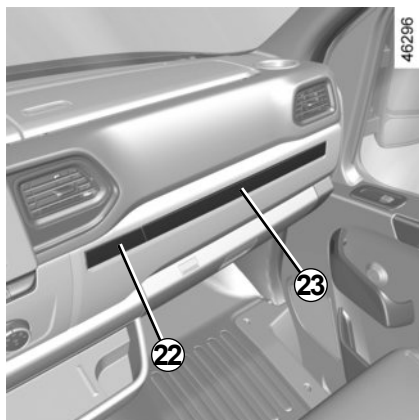
Charge admise dans le rangement supérieur de cabine **20** : 5 kg uniformément répartis.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (4/6)



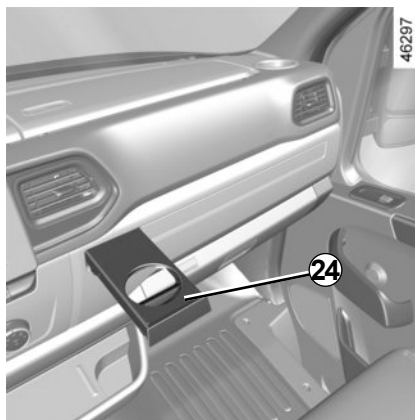
Porte-canettes 24

Pour l'ouvrir, appuyez sur la commande 22.

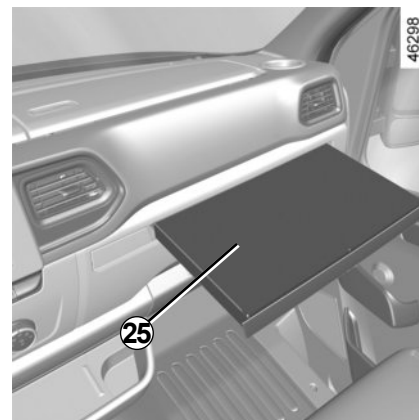


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Tablette 25

Pour l'ouvrir, appuyez sur la commande 23.



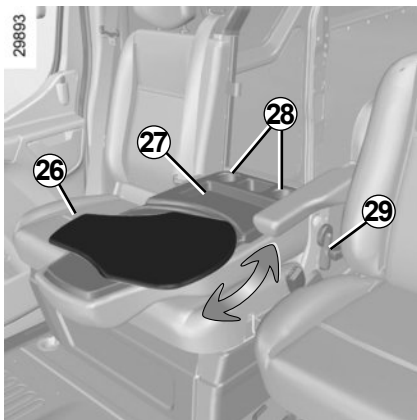
Charge admise sur la tablette 25 : 25 kg uniformément répartis.



En roulage, veillez à refermer la tablette.

Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (5/6)



Tablette 26

Lorsque le véhicule en est équipé, rabattez le dossier du siège central en levant la commande 29.

Vous disposez au dos du dossier du siège central :

- d'une tablette 26 pivotante uniquement vers le côté conducteur (suivant véhicule);
- de porte-canettes 28;
- de rangement 27.



Il est interdit de s'asseoir sur le siège central lorsque son dossier est rabattu.

Nota : veillez à bien remettre la tablette en place, avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.

Veillez à ce qu'aucun objet ne gêne le bon fonctionnement de la tablette pivotante.

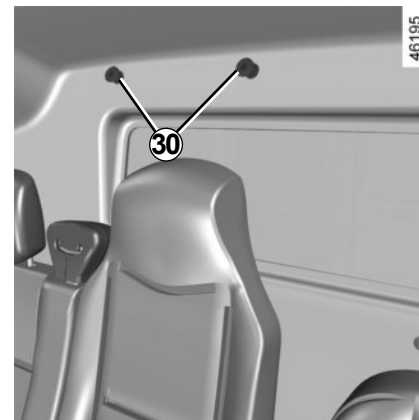


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

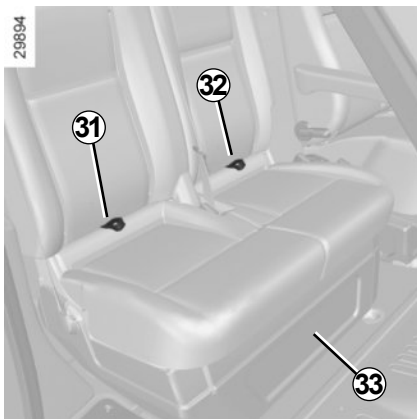


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Crochets porte-vêtements 30

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (6/6)



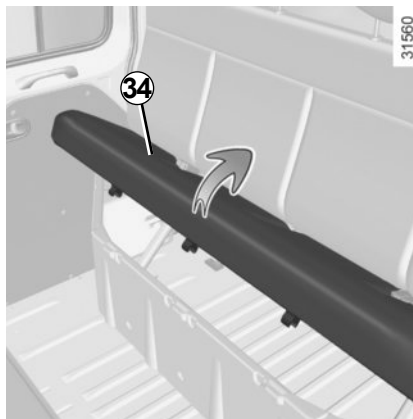
Coffre de rangement 33 sous banquette avant

Pour y accéder, tirez sur la languette **31** ou **32**.



Laissez toujours l'assise fermée en roulage :

- **risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;**
- **risque de projections d'objets à travers l'habitacle.**

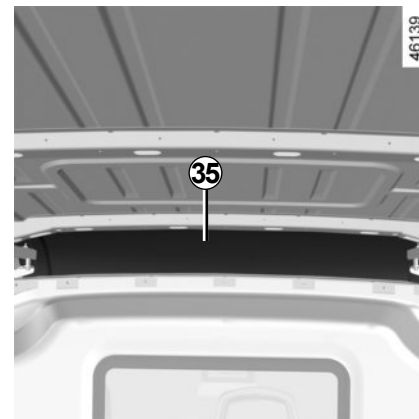


Coffre de rangement sous banquette arrière

L'assise **34** se soulève pour donner accès au coffre de rangement situé sous la banquette.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.



Rangement supérieur de cellule arrière 35

Réservé uniquement au transport d'objets.

Charge admise dans le rangement supérieur de cellule arrière **35** : 35 kg uniformément répartis.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber.

Risque de blessures.

BANQUETTES ARRIÈRE (1/3)



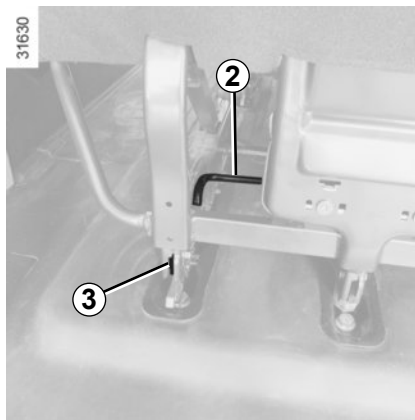
Accès aux places arrière

Basculez la poignée **1** vers l'arrière pour abaisser le dossier.

Pour remettre le siège en place, ramenez le dossier en position.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Dépose de la banquette

Pour chacune des banquettes, soulevez les leviers **2** situés à l'arrière de chaque banquette. Les ergots **3** sortent pour indiquer que la banquette est déverrouillée.

Tirez la banquette vers l'arrière de manière à dégager les points d'ancrage puis soulevez-la pour pouvoir la sortir.



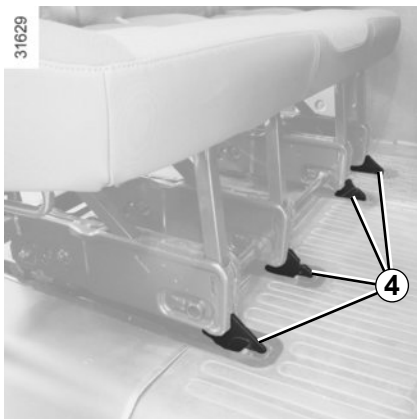
Le démontage des points d'ancrage est interdit.



La masse de la banquette est importante (environ 65kg). Pour votre sécurité, veillez à la manoeuvrer avec précaution.

Risque de blessures.

BANQUETTES ARRIÈRE (2/3)

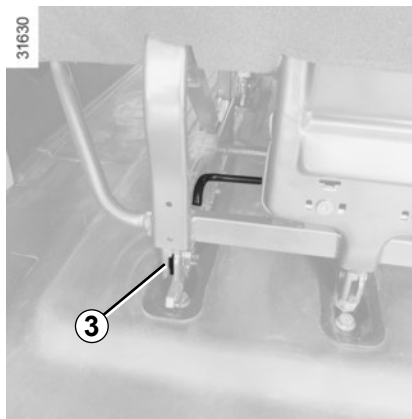


Repose de la banquette

- Positionnez les guides **4** sur les rails en retrait par rapport aux points d'ancrage ;
- glissez la banquette vers l'avant.

La banquette se verrouille automatiquement.

Vérifiez que les ergots rouges **3** ne sont plus apparents.



Il est impératif de positionner les banquettes arrière sur les points d'ancrage d'origine.

L'usage « banquettes dos à la route » est interdit en roulage.

Les banquettes des rangs 2 et 3 ne sont pas interchangeables : ne pas forcer lors de leur repose.

Risques de dégradation.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, ou tout autre élément pouvant gêner le bon verrouillage de la banquette).

BANQUETTES ARRIÈRE (3/3)



Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège avant alors qu'un passager occupe un siège arrière.

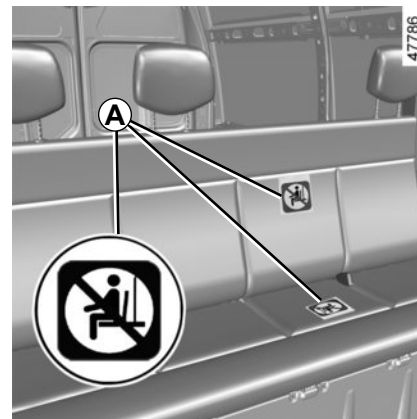


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

30913

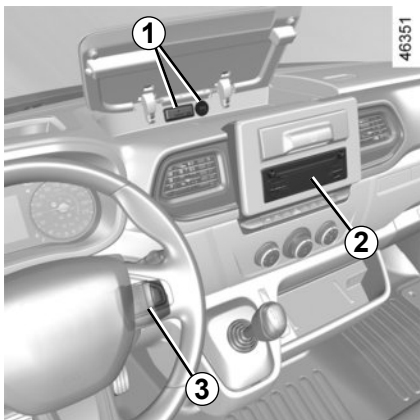


Particularité des versions trois places

Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales. L'installation de tout occupant en zone centrale est interdite.

Les étiquettes **A** vous rappellent l'interdiction d'installer tout occupant en dehors des places prévues.

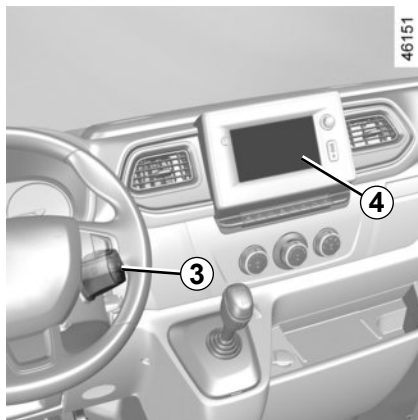
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Prises multimédia ;
- 2 Radio ;
- 3 commande sous volant ;
- 4 écran multimédia.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

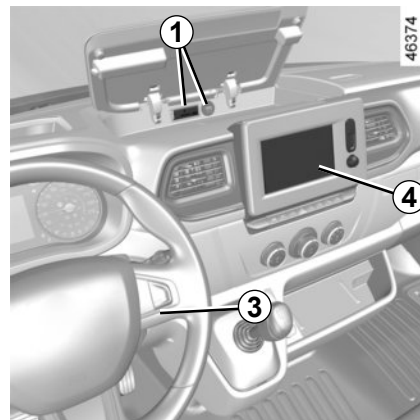


Prises multimédia 1

Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

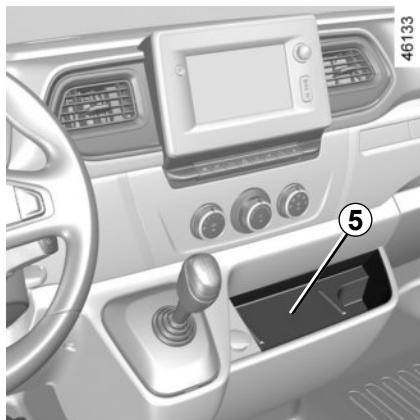
La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

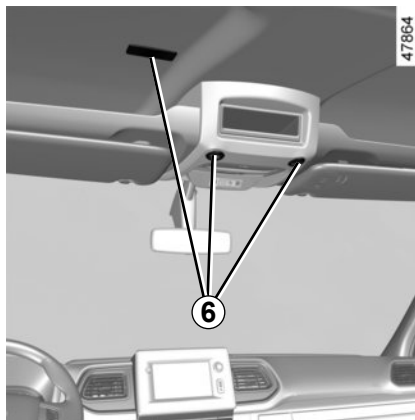
Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)



Chargeur sans fil 5

➔ 3.21



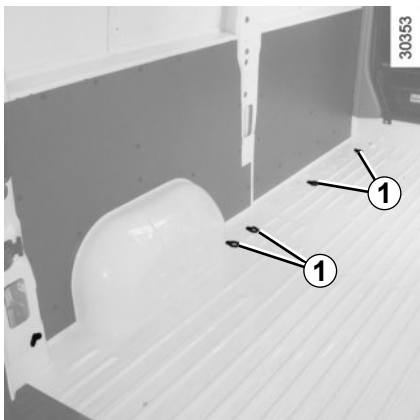
Micro 6



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

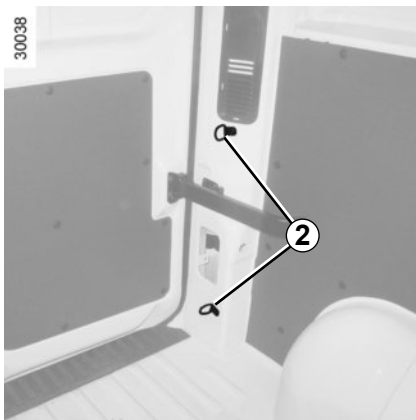
TRANSPORT D'OBJETS (1/3)



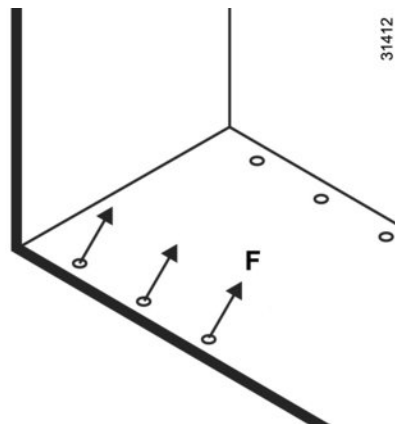
Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux **1** et **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.

Les anneaux **2** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **1** sur le plancher du véhicule.

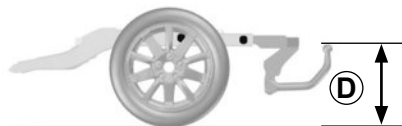
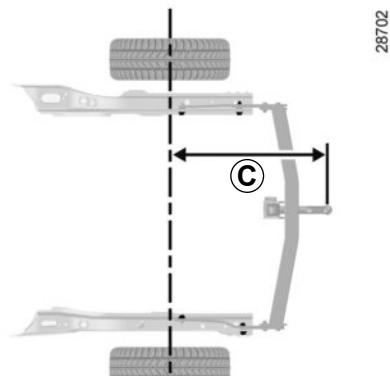


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



F max : 400 daN ou 500 daN (suivant véhicule).

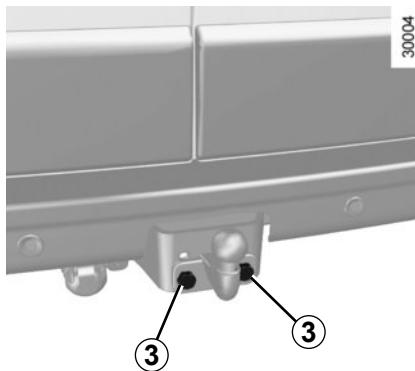
TRANSPORT D'OBJETS (2/3)



Cote C (maximum)

Traction
C = 1 149 mm.

Propulsion
C = 1 766 mm.



Remorquage

Installation de la boule de remorquage

Positionnez la boule afin de respecter la hauteur **D** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé. Serrez les boulons **3** en respectant un couple de serrage de 196 N.m (newtons.mètres).

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée ➔ 6.8.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :
25 kg.

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non-utilisation.

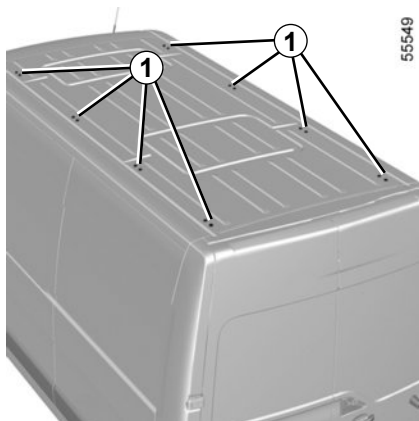
Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT



Accès aux points de fixation 1



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit ➔ 6.8.



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.3
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.5
Niveaux, filtres	4.7
Pression de gonflage des pneumatiques	4.10
Batterie	4.12
Entretien de la carrosserie	4.14
Entretien des garnitures intérieures	4.17
	4.1

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette 1.

Verrouillage de sécurité du capot

Pour déverrouiller, levez la palette 2.

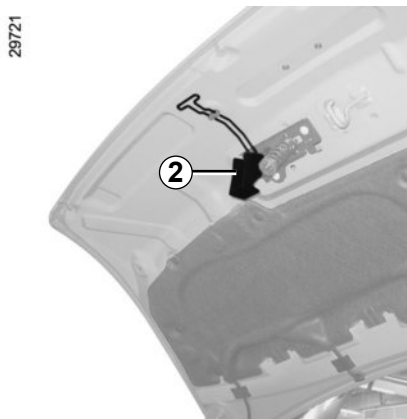


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

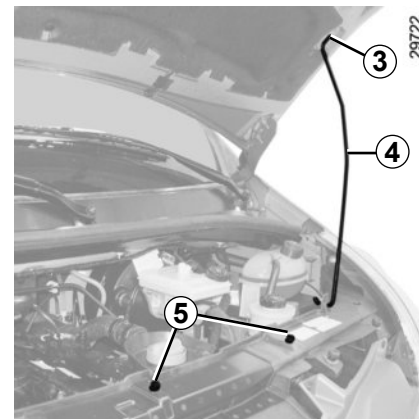


Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



Ouverture du capot

Levez le capot, dégrafez la béquille 4 des fixations 5 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 3 du capot.



Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Remplacez la béquille 4 dans les fixations 5, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports sont supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau « **MAXI** » est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.


Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

Alerte du niveau huile minimum

Le message « Niveau d'huile à réajuster » et le témoin  s'allument au tableau de bord.

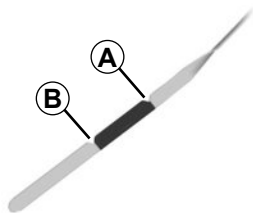
Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)

29990



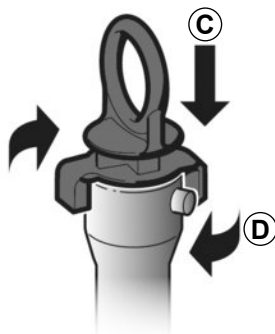
Lecture du niveau à la jauge

Moteur à l'arrêt :

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **MINI** » **B** ni dépasser le « **MAXI** » **A**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée.

56257



Suivant véhicule, il est nécessaire de verrouiller la jauge à huile :

- enfoncez la jauge jusqu'en butée (mouvement **C**) ;
- effectuez une rotation pour le verrouillage (mouvement **D**).

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.




Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

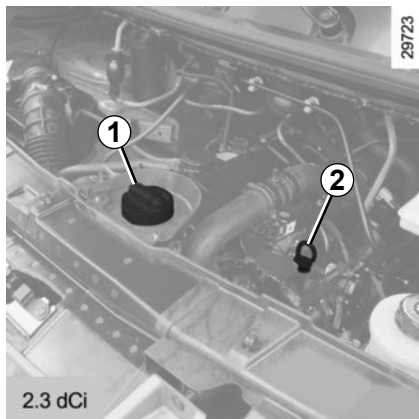


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



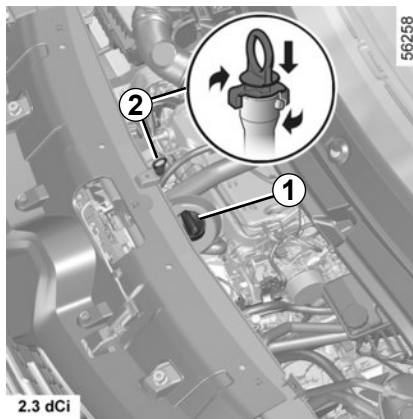
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « MINI », ni au-dessus du « MAXI » de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.




Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile

: attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX, FILTRES (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des plaquettes, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.




Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

Périodicité de contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

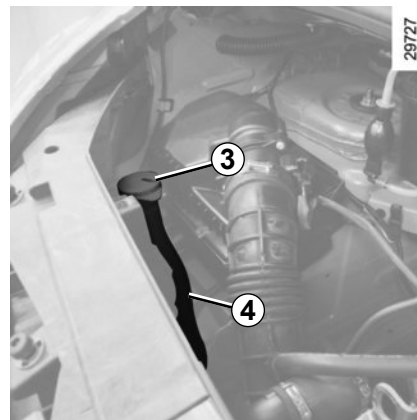
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Réservoir lave-vitre 4

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

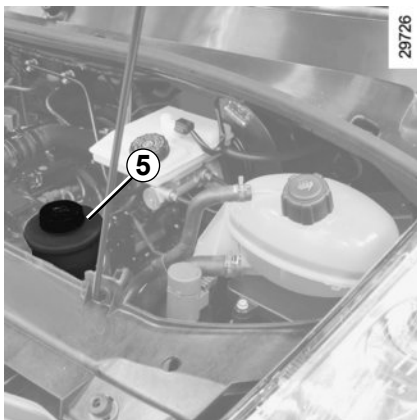
Liquide

Produit lave-vitre (produit antigel en hiver).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

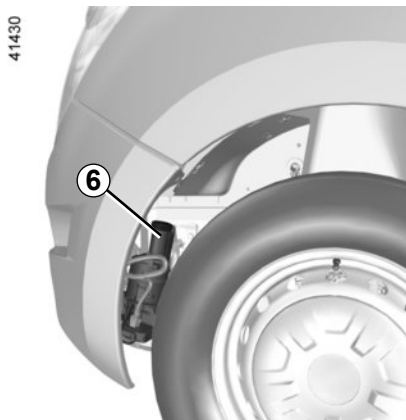
NIVEAUX, FILTRES (3/3)



Pompe d'assistance de direction

Niveau : pour un niveau correct à **froid**, moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, il faut qu'il soit visible entre les niveaux « **MINI** » et « **MAXI** » sur le réservoir **5**.


Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques.



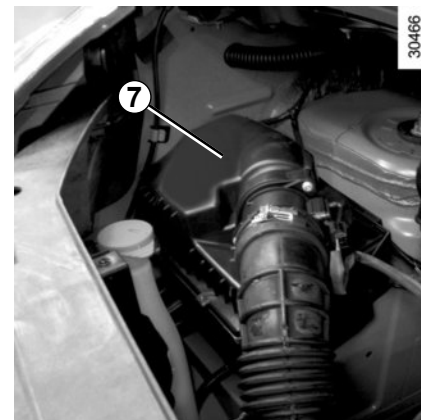
Particularité des véhicules équipés du réservoir 6

L'accès au bouchon de remplissage n'est pas accessible. Faites appel à un Représentant de la marque pour les appoints ou le remplissage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

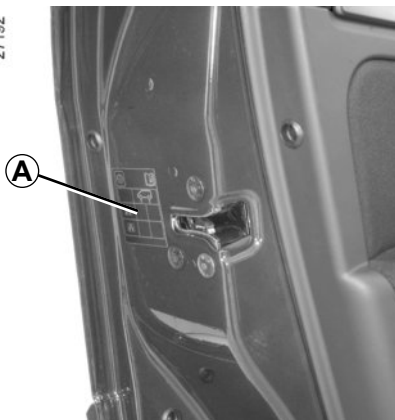
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Pour les véhicules qui en sont équipés, si le témoin **7** devient rouge, cela indique un encrassement du filtre à air.

Adressez-vous au plus tôt à un Représentant de la marque.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

27192




Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.36.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

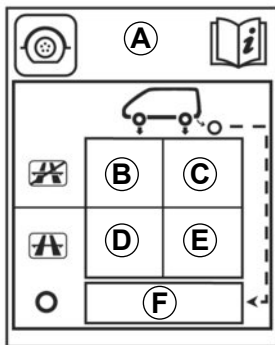
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)



Zone **B** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

Zone **C** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

Zone **D** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.

Zone **E** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

Zone **F** : pression de gonflage de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 5.16.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.8.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

BATTERIE (1/2)



Elle se situe derrière le marchepied **A** et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie.

Contact coupé, certains consommateurs d'énergie peuvent être coupés (feux de croisement, radio, ventilation...). Lorsque le niveau devient critique, le message « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche.


L'état de charge de la batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse... ;
- véhicule arrêté, moteur coupé.



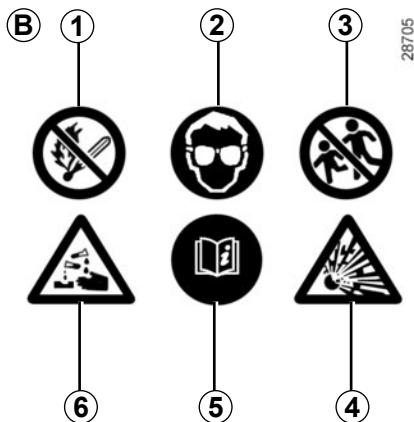
Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3 .



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE (2/2)



Étiquette B

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 1 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 2 protection obligatoire de la vue ;
- 3 tenir éloigné des enfants ;
- 4 matières explosives ;
- 5 se reporter à la notice ;
- 6 matières corrosives.

Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant **spécifique**, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs :

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives :

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 1.109. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbitez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent rester propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



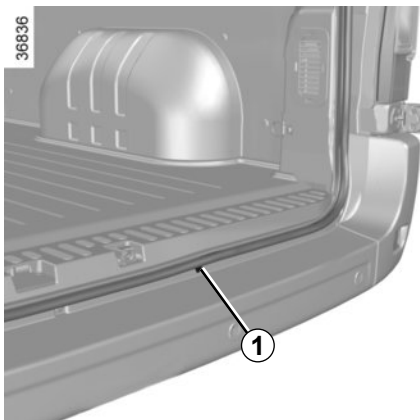
Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

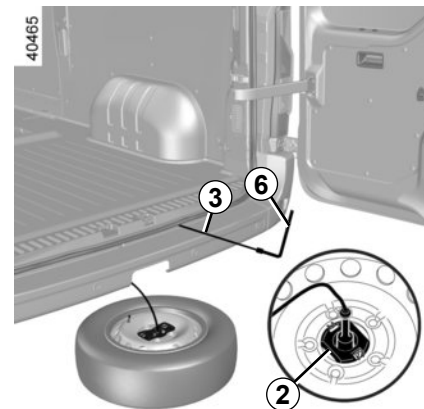
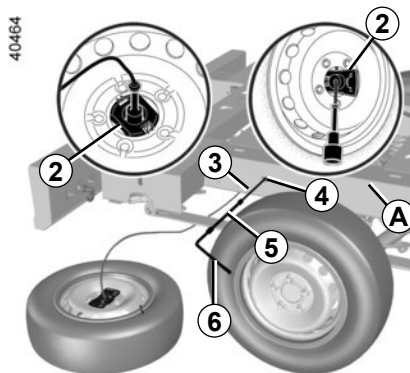
Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison	5.2
Roue de secours	5.2
Bloc outils	5.4
Kit de gonflage des pneumatiques	5.5
Enjoliveurs	5.9
Changement de roue : cric hydraulique.	5.11
Changement de roue : cric	5.14
Pneumatiques	5.16
Projecteurs avant (remplacement des lampes).	5.19
feux de brouillard avant	5.21
feux arrière	5.22
feux latéraux.	5.24
éclairage intérieur.	5.25
Fusibles	5.26
Batterie : dépannage	5.31
Clé, télécommande à radiofréquence : pile.	5.34
Emetteur-récepteur accès mains libres : pile	5.36
Remplacement balais d'essuie-vitre	5.38
Remorquage	5.39
Pré-équipement radio	5.41
Accessoires	5.42
Anomalies de fonctionnement.	5.43

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)



Pour les véhicules qui en sont équipés, la roue de secours se situe sous le châssis.



Pour retirer la roue de secours

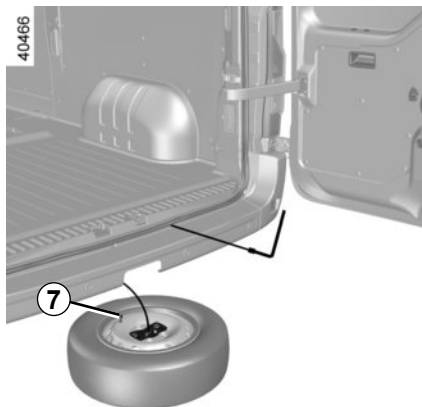
- Insérez dans l'emplacement **1** ou **4**, l'embout de la clé de déverrouillage **3** prolongée, suivant véhicule, de la rallonge hexagonale **5** et de la clé de roue **6** (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) ;
- faites descendre la roue de secours au maximum ;
- déclipsez l'élément **2** de la jante ;
- faites passer l'élément **2** par la jante (comme indiqué en **A**) et libérez ainsi la roue.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours ➔ 5.14.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Pour remettre une roue

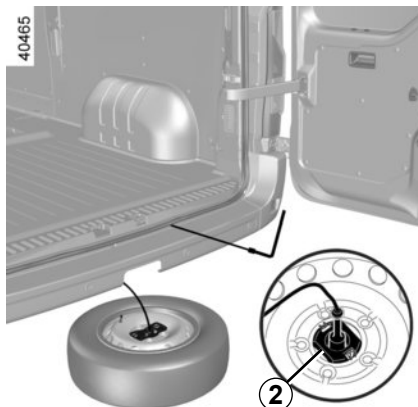
Procédez dans le sens inverse :

- mettez la roue à plat sous le véhicule, **valve 7 vers vous impérativement**. Risque de perte de la roue si ce sens de remontage de la roue n'est pas respecté ;



Mettez la roue crevée à plat sur le sol, **valve 7 vers vous impérativement**.

Risque de perte de la roue.



- faites traverser le câble et l'élément **2** à travers la jante ;
- centrez l'élément **2** au centre de la roue et clippez-le à la jante ;
- remontez au maximum le câble de maintien et vérifiez le bon verrouillage de la roue.

Nota : ne placez pas une roue crevée avec jantes en aluminium dans le treuil de roue de secours. Veillez à bien remonter le treuil.



Ne touchez pas au système d'échappement.

Risque de brûlures.

BLOC OUTILS



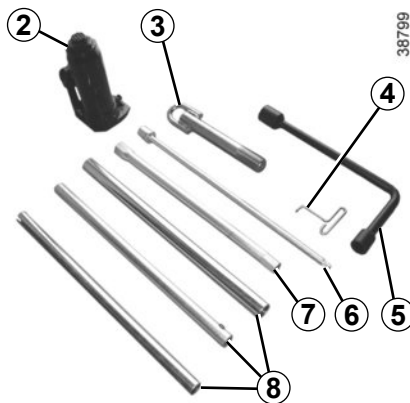
Emplacement du bloc outils

Le bloc outils **1** est situé sous le siège conducteur.

Pour sortir les outils, avancez le siège et rabattez le dossier ➔ 1.20 .

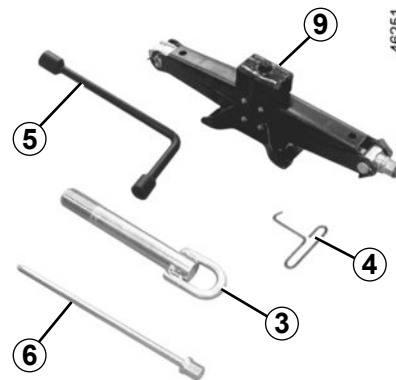


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Composition du bloc outils (suivant véhicule)

- cric hydraulique **2** ;
- anneau de remorquage **3** ;
- clé d'enjoliveur **4** ;



- clé de roue **5** ;
- clé de déverrouillage du treuil **6** ;
- rallonge hexagonale **7** ;
- rallonges **8** ;
- cric **9**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage **1** situé sous le siège conducteur.

Avancez le siège conducteur et rabattez le dossier pour accéder au kit de gonflage.

Ouvrez-le.



Vissez l'embout **3** du compresseur sur la bouteille **2** et clippez cette dernière sur le compresseur **A**.

La bouteille doit être impérativement en position verticale.

Dévissez le bouchon de valve de la roue concernée.

Vissez l'embout de gonflage **4** sur la valve.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse, serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

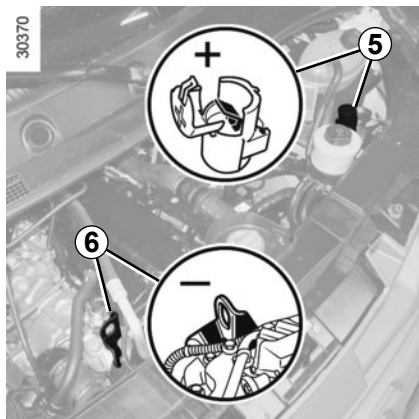


En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)

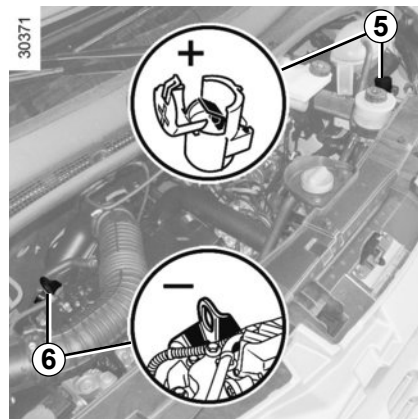


Pour brancher le compresseur, ouvrez le capot moteur et branchez la pince noire **10** sur l'élément de masse **6** (reportez-vous en chapitre 5 « Batterie dépannage »).

Branchez ensuite la pince rouge **11** sur le bornier **5**.



Avant de démarrer le moteur, vérifiez que le frein à main soit serré et que le levier de vitesses soit au point mort ou en position **N** pour les boîtes de vitesses robotisée.

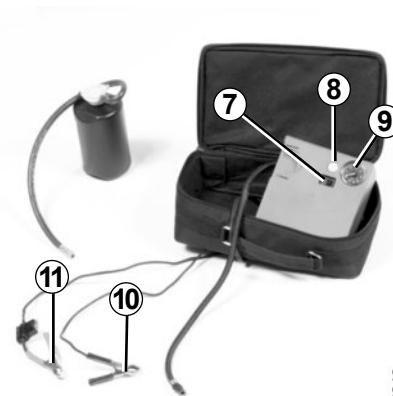


Moteur tournant, appuyez sur l'interrupteur **7** pour commencer le gonflage.

Après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression sur le manomètre **9**.

Une pression d'au moins 4,7 bars doit être atteinte.

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **9** indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars. Ensuite la pression chute.



Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Si la pression est trop élevée, appuyez sur le bouton **8** pour diminuer la pression.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)



25640

Une fois le pneu correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **3** de manière à éviter la projection de produit et vissez le flexible de gonflage **4** du pneu sur l'orifice libre de la bouteille **2** pour éviter ainsi l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit sous le siège conducteur.

Démarrez sans délai de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression. Pour cela, vissez directement l'embout **3** sur la valve du pneu. Si la pression est inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Précaution d'utilisation du kit

- Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives ;
- en roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit injecté dans le pneumatique.

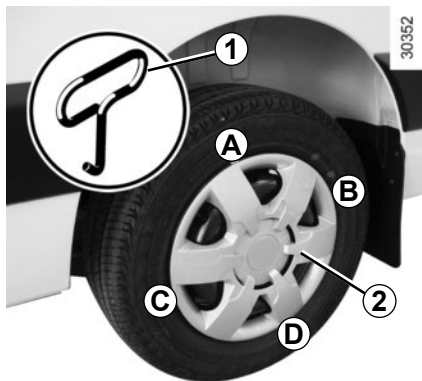


Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

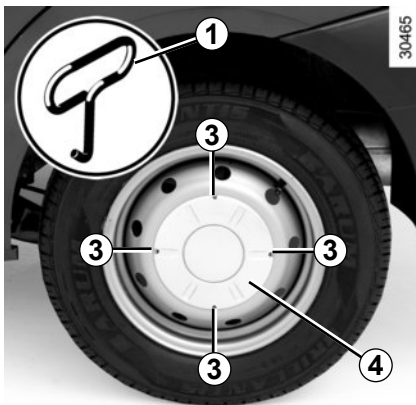
ENJOLIVEURS (1/2)



Enjoliveur 2 (vis de roues masquées)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils), en enfonçant suffisamment le crochet dans l'orifice situé près de la valve (pour atteindre le fil de maintien métallique situé à l'arrière de l'enjoliveur).

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve. Enfoncez les crochets de maintien en commençant du côté de la valve **A**, puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

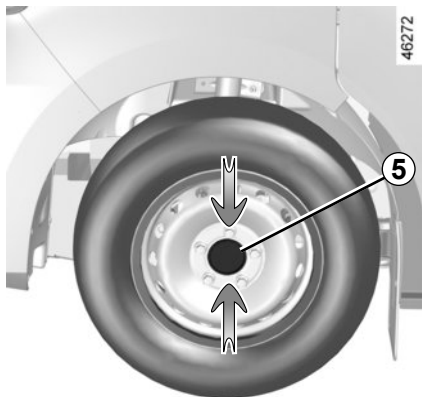


Enjoliveur central 4 (vis de roues masquées)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1**, en introduisant la clé dans les logements **3** prévus à cet effet.

Pour le remettre, orientez-le par rapport aux vis de roue, clippez-le et vérifiez son bon verrouillage.

ENJOLIVEURS (2/2)

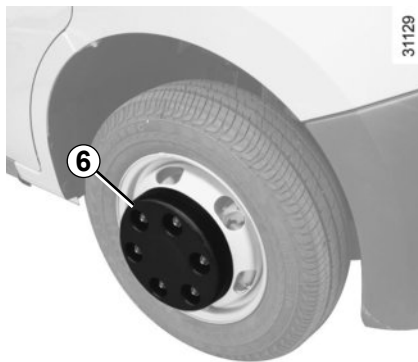


Enjoliveur 5 (vis de roues apparentes)

Pour le déposer sans démonter la roue, pincez-le aux endroits indiqués par les flèches.

Faites-le tourner de manière à dégager les pattes de fixation situées derrière les vis de roue.

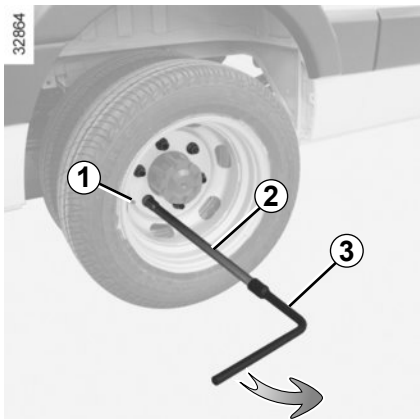
Pour le remettre, procédez de manière inverse.



Enjoliveur 6 (Roue avant uniquement pour les véhicules équipés de roues jumelées)

Enlevez les cache-écrous **6** à la main puis l'enjoliveur.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (1/3)



Dans le cas d'un démontage de roues jumelées, dévissez la rallonge de gonflage **1**.

N'oubliez pas de la visser au remontage.

Débloquez les vis de la roue en plaçant la clé de roue **3** prolongée par la rallonge hexagonale **2** (fournies avec le bloc outils) de façon à appuyer dessus.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



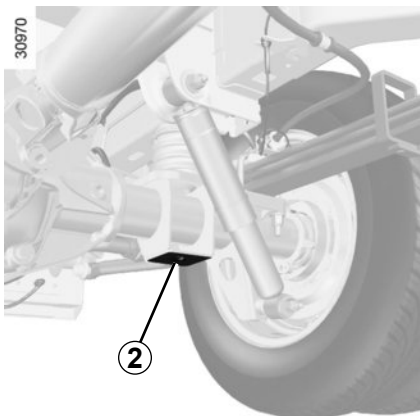
Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **D**, **M** ou **R** pour les boîtes de vitesses robotisées).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (2/3)

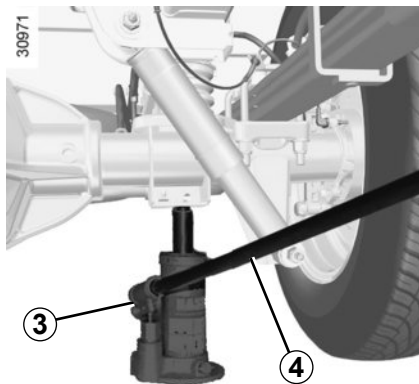


Sortez le cric **3** situé dans le bloc outils. Prenez connaissance du dessin sur le cric avant de l'utiliser.

Utilisation du cric

Placez la tête du cric sur le point d'appui **2** proche de la roue concernée.

Présentez le cric **3** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **2** prévu.



Commencez à pomper en manœuvrant les trois rallonges **4** mises bout à bout et disponibles dans le bloc outils ➔ 5.4.

Décollez la roue du sol.

Nota : l'utilisation des trois rallonges **4** vous évite de vous positionner sous le véhicule pour manipuler le cric **3** lors du levage du véhicule.

Démontez les vis et retirez la roue (retirez l'enjoliveur central si nécessaire).

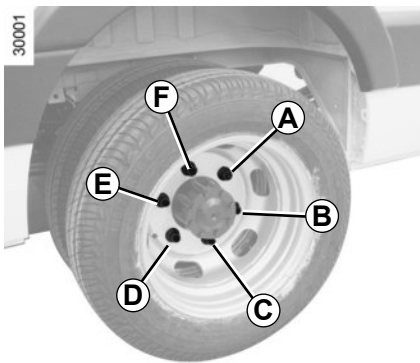
Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et, suivant véhicule, tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.



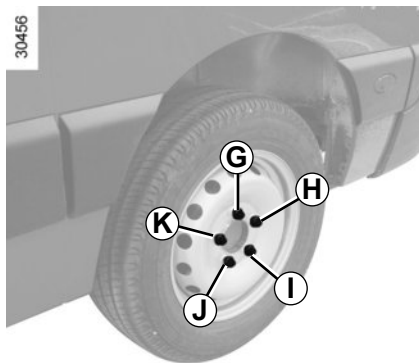
Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (3/3)



Serrez les écrous et descendez le cric.
Roue au sol, serrez les vis fortement en respectant l'ordre de serrage suivant :

Roue avec 6 trous : commencez par la vis **A**, puis **D**, **B**, **E**, **C** et terminez par **F**.



Roue avec 5 trous : commencez par la vis **G**, puis **J**, **H**, **K**, et terminez par **I**.

Faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

CHANGEMENT DE ROUE : cric (1/2)



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



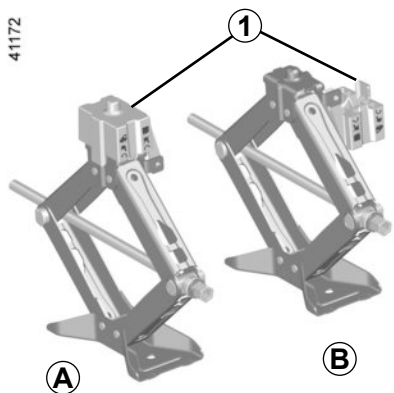
Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position D, M ou R pour les boîtes de vitesses robotisées).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

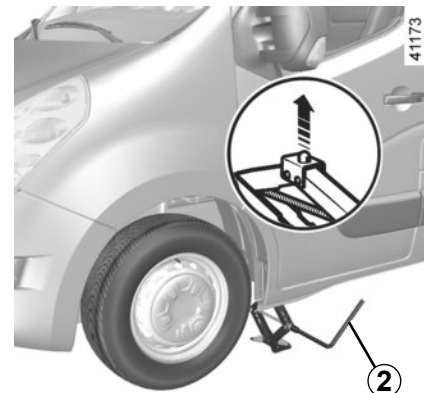
41172



Véhicule équipé du cric avec réhausse

Pour le changement d'une roue avant, utilisez la réhausse **1** (figure **A**).

Pour le changement d'une roue arrière, retirez la réhausse **1** (figure **B**).



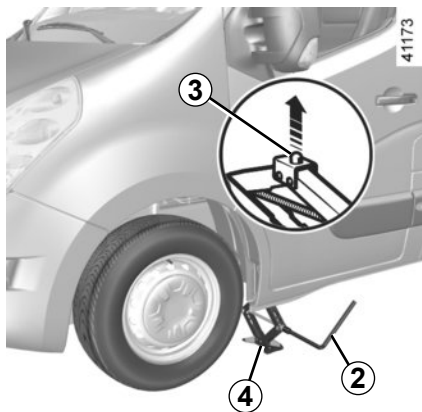
Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.



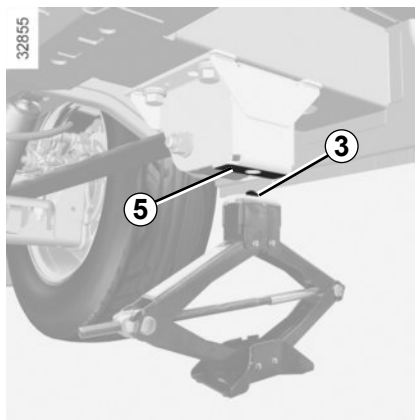
Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE : cric (2/2)



Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric **3** doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée ou des points d'appui **5**; commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle à l'aide de la clé de roue **2** jusqu'à décoller la roue du sol, démontez les vis et retirez la roue; mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

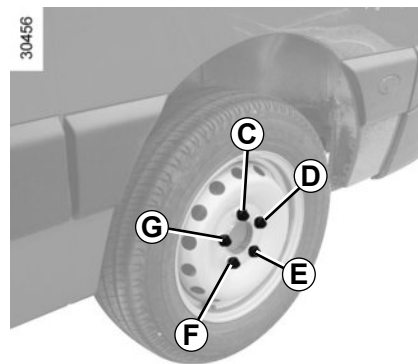


Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

Nota : ne lubrifiez pas les vis de roue.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Roue au sol, serrez les vis fortement en commençant par le côté **C**, puis **E**, **G**, **D** et terminez par **F**, faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Versions à roues jumelées


Pour gonfler la roue extérieure, il est conseillé de faire passer le tuyau de gonflage entre les deux roues.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord ➔ 2.36

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

➔ 5.2 ➔ 5.14

PNEUMATIQUES (3/3)

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **vos** **véhicule**.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Utilisation hivernale

Chaînes

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.

Versions tractions

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Versions propulsions

Pour des raisons de sécurité, montez des chaînes sur l'essieu arrière uniquement.

Nota : pour les versions propulsions roues jumelées, placez des chaînes sur les roues arrière extérieures.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper **toutes les roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage;
- un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

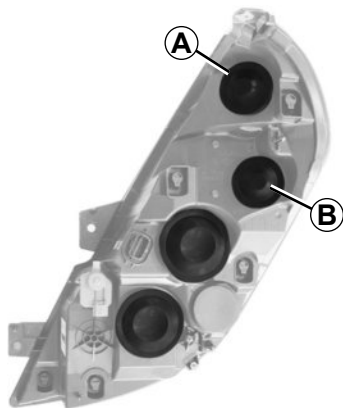
Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneumatiques doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum pour les tractions et toutes les roues arrière au minimum pour les propulsions.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)

29933



Feux indicateur de direction

Retirez le cache **A** et tournez le porte-lampe **1** d'un quart de tour.

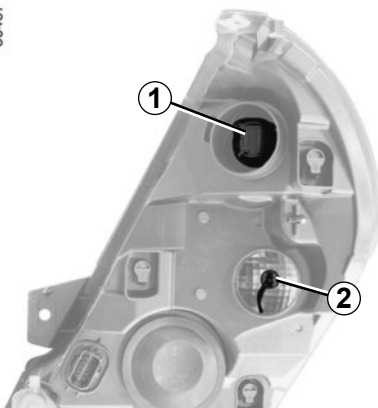
Pour la repose, positionnez correctement le porte-lampe par rapport au détrompeur.

Type de lampe : PY21W.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

30457



Feux de position avant

Retirez le cache **B** et tirez sur le porte-lampe **2**.

Type de lampe : W5W.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.


Risque de blessures.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

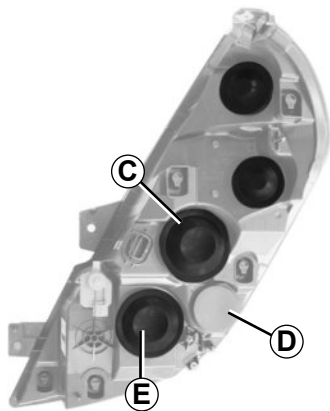


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)

29933



Feux de croisement

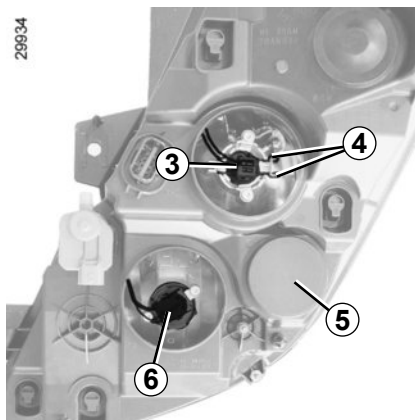
Retirez le cache **E** et tournez le porte-lampe **6** d'un quart de tour.

Type de lampe : H7LL

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

29934



Feux additionnels de virage

(suivant véhicule)

Déposez le cache **D** et tournez le porte-lampe **5** d'un quart de tour.

Type de la lampe : H7.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de route

Retirez le cache **C**.


Dégraitez les ressorts **4** et sortez le porte-lampe **3**.

Type de lampe : H1.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant



Feux de brouillard 1

Consultez un Représentant de la marque.



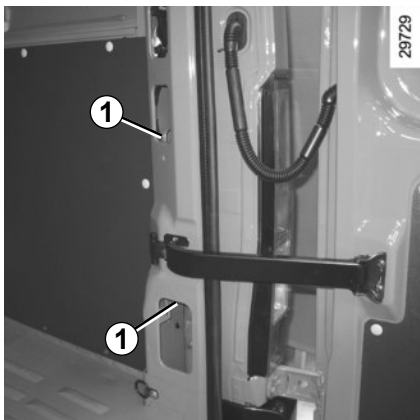
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessure.



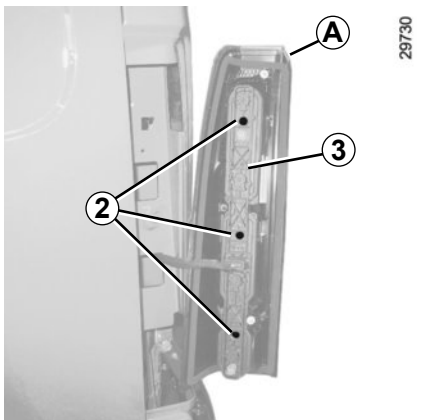
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)

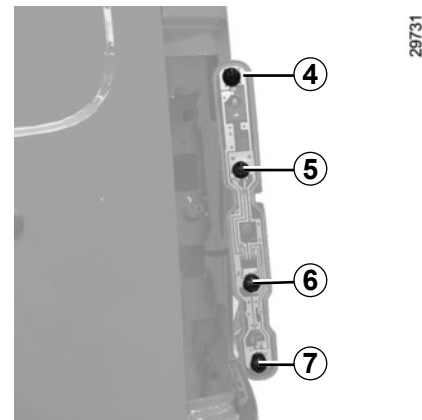


Feux arrière

Suivant véhicule, déposez les grilles de protection. Dévissez les deux écrous **1** et tirez le bloc des feux arrière **A**.



Dévissez les vis **2** à l'aide d'un l'outil type tournevis plat pour retirer le porte-lampes **3**.



4 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.

5 Feu de direction

Lampe orange forme poire à ergots **PY21W**.

6 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots **P21W**.

7 Feu de brouillard

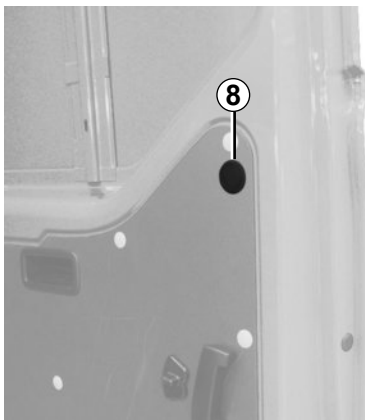
Lampe forme poire à ergots **P21W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)

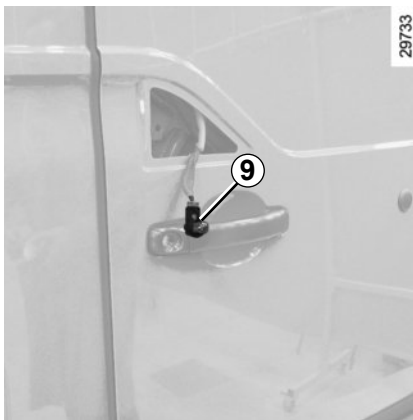


29732

Troisième feu de stop

Déposez le cache **8**.

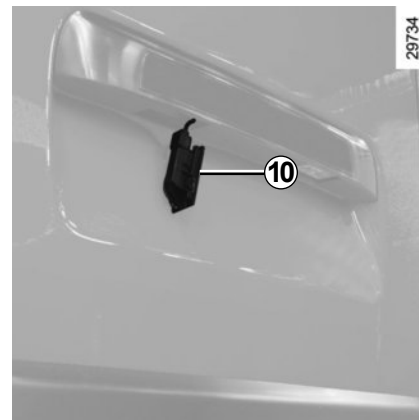
Dévissez l'écrou.



29733

De l'extérieur, sortez le bloc pour atteindre la lampe **9**.

Type de lampe : W16W.



29734

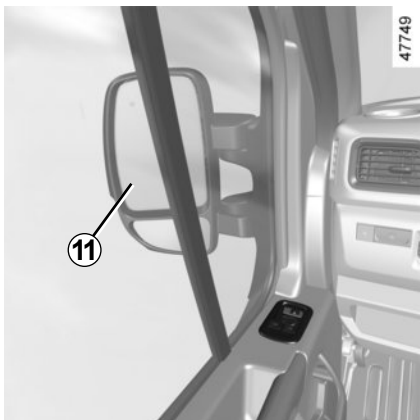
Éclaireurs de plaque d'immatriculation

Déclipez l'éclaireur **10** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)



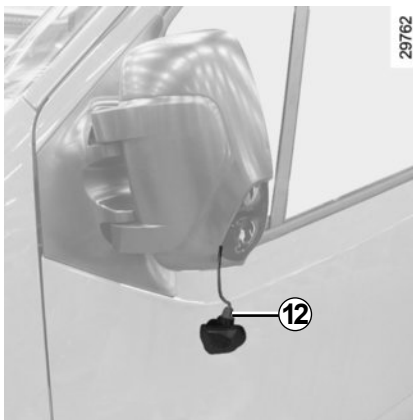
Répétiteurs latéraux

Orientez le miroir **11** pour accéder à la vis.

Dévissez la vis à l'aide d'un tournevis à empreinte torx.

Sortez le répétiteur et remplacez la lampe **12**.

Type de lampe suivant véhicule : WY5W ou W16W.

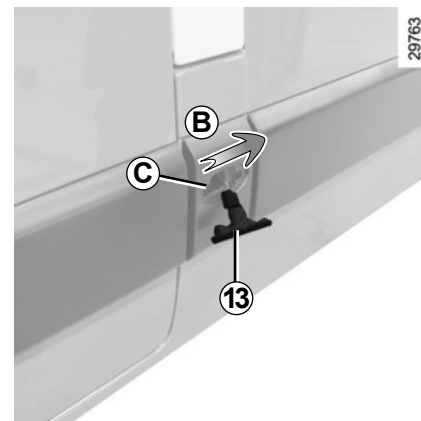


Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



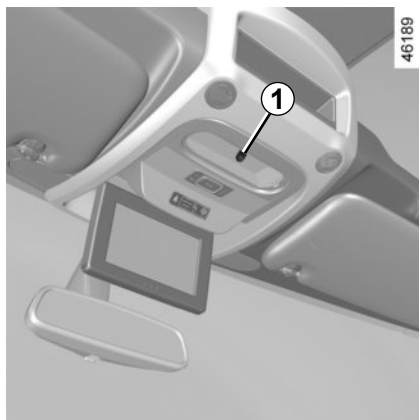
Feux de gabarit

Poussez le feu **13** (mouvement **B**) et appuyez en **C** pour dégager le feu.

Tournez le porte-lampe d'un quart de tour et remplacez la lampe.

Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier à lampe halogène

Déclipez le diffuseur **1** du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

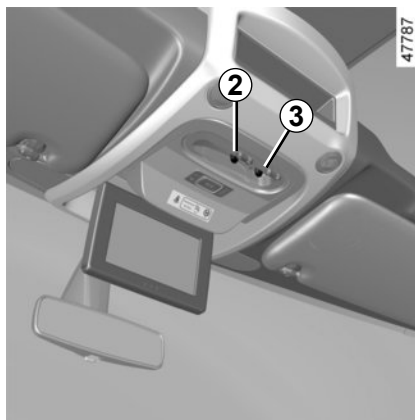
Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W6W ou W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Plafonnier à LED

Consultez un Représentant de la marque.



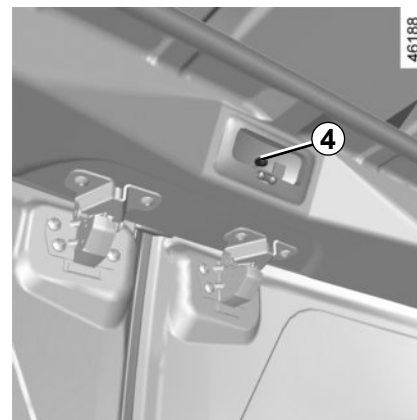
Particularités pour les véhicules équipés de spot de lecture

Type de lampe 2 : W6W ou W5W

Type de lampe spot de lecture 3 : W5W



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement. **Risque de blessures.**



Éclaireur arrière halogène

Déclipez le diffuseur du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

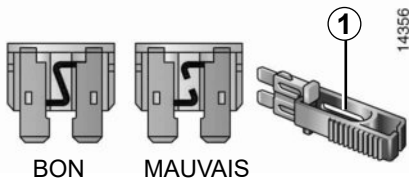
Type de lampe 4 : W6W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Éclaireur arrière à LED

Consultez un Représentant de la marque.

FUSIBLES (1/5)



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe **A**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

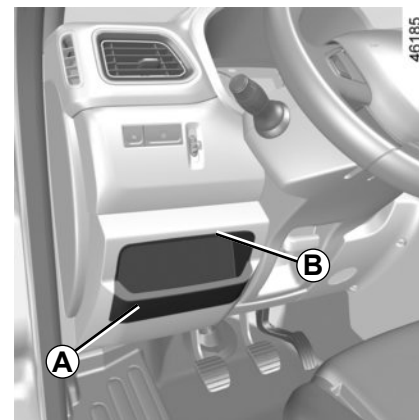
Suivant la législation ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.

Votre véhicule est équipé de deux boîtiers fusibles : dans l'habitacle et dans le compartiment moteur.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Fusibles dans le compartiment habitacle

Déclippez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **B**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante) située à l'arrière de la trappe **A**.

FUSIBLES (2/5)

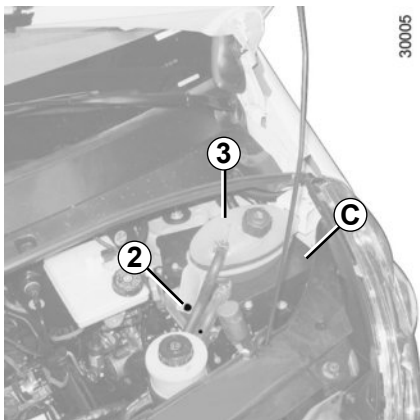
Affectation des fusibles dans le compartiment habitacle (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation
	Radio, sièges chauffants, afficheur multifonction, prises pour connexions audio et alarme.
	Prises accessoires.
	Allume-cigares.
	Tableau de bord.
	Commande des portes.
	Unité centrale habitacle, feux indicateur de direction et feux de brouillard arrière.
DIAG	Prise diagnostic.
	ABS/ESP

Symbole	Affectation
	Feux stop, éclairage intérieur.
	Unité centrale habitacle.
STOP	Feux stop.
	Lève-vitres, climatisation et unité centrale habitacle.
	Lunette arrière gauche dégivrante.
	Lunette arrière droite dégivrante.
	Lave-vitre.
	Antidémarrage.
	Sièges chauffants.

Symbole	Affectation
FBL	Feux additionnels de virage.
	Accès mains libres.
T	Contrôlographe.
	Motoventilateur de chauffage et d'air conditionné.
ADP	Adaptations complémentaires.
	Lève-vitres et unité centrale habitacle.
	Rétroviseur chauffant
	Réchauffeur gasoil
PTO	Prise de force moteur
	Avertisseur sonore

FUSIBLES (3/5)



Fusibles dans le compartiment moteur

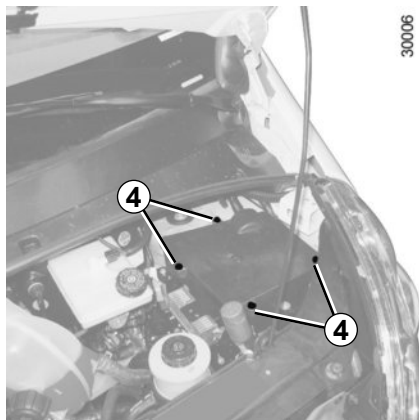
Dépose de la boîte à fusibles C

Déposez la vis 2 et dégagez le bocal de liquide de refroidissement 3.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

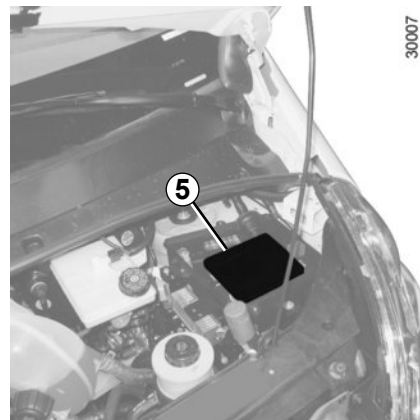


Dévissez les quatre vis 4.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

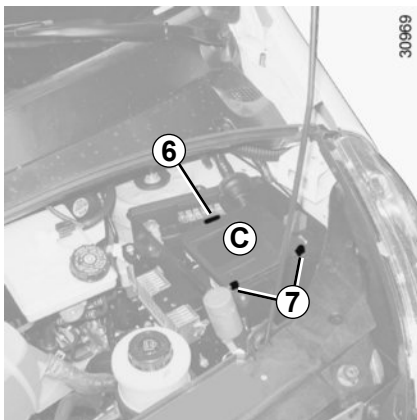


Retournez le boîtier 5 pour accéder aux fusibles du compartiment moteur.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante) située sur le boîtier 5.

Veillez à ce que ni eau ni poussière ne soit introduite dans le boîtier 5 lors de la dépose/repose.

FUSIBLES (4/5)



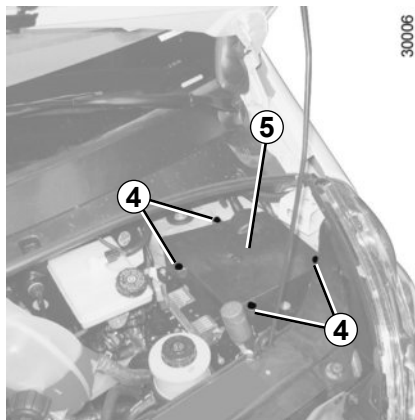
Repose de la boîte à fusibles C

Clippez les fixations 7, puis clippez la fixation 6.



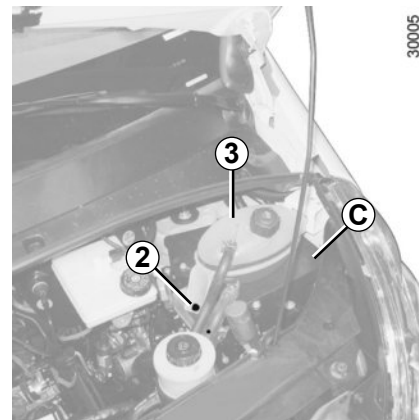
Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Vissez les quatre vis 4 pour assurer la bonne étanchéité du boîtier 5.

Veillez à ce que ni eau ni poussière ne soit introduite dans le boîtier 5 lors de la dépose/repose.



Positionnez le bocal de liquide de refroidissement 3, puis vissez la vis 2.














Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

FUSIBLES (5/5)

Affectation des fusibles dans le compartiment moteur (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation
	Feu de position droit.
	Feu de position gauche.
	Feu de croisement droit.
	Feu de croisement gauche.
	Feu de brouillard.
	Feu de route gauche.

Symbole	Affectation
	Feu de route droit.
	ABS.
	Essuie-vitre.
	Climatisation.
	Dégivrage.

BATTERIE : dépannage (1/3)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en **+ après contact**.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.


Risque de blessures.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

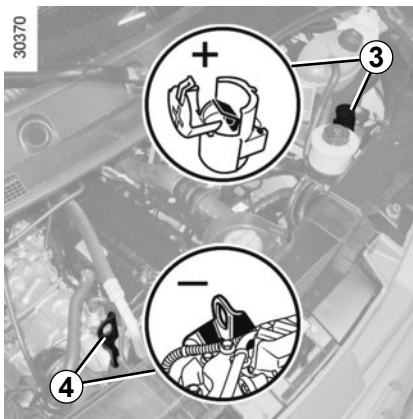
BATTERIE : dépannage (2/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

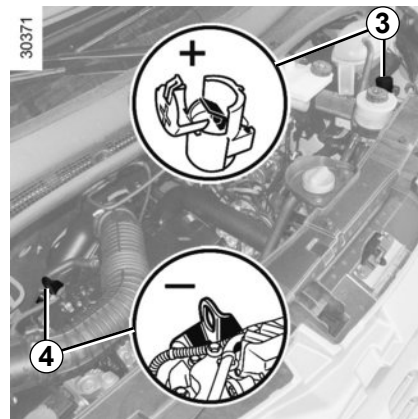
Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs). Coupez le contact de votre véhicule.

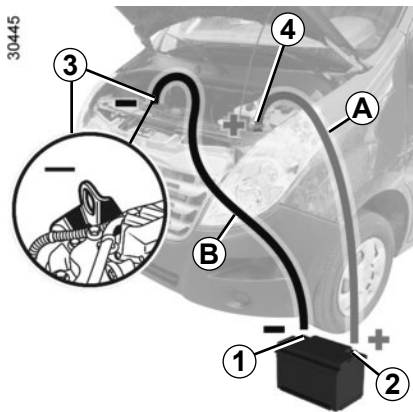


Fixez le câble positif (+) **A** sur le bornier **3**, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **1** de la batterie fournissant le courant puis sur l'élément de masse (-) **4**.



BATTERIE : dépannage (3/3)



Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

Moteur tournant, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 1 - 2 - 3**).

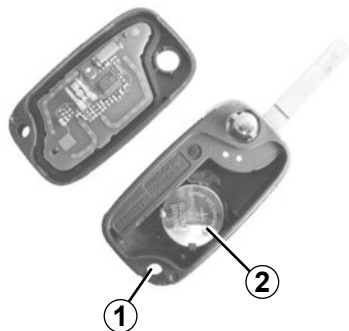


Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (1/2)

27416



Remplacement de la pile

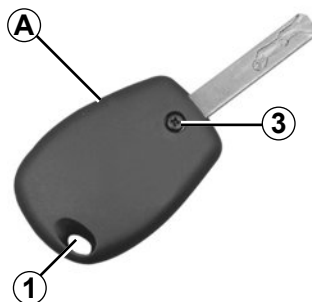
Ouvrez le boîtier par la fente **1** à l'aide d'un outil de type tournevis plat et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

5.34

522A



Particularité de la clé A

Dévissez la vis **3** pour enlever le couvercle de la télécommande.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

522B



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.10.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

EMETTEUR-RÉCEPTEUR ACCÈS MAINS LIBRES : pile (1/2)

31565



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1** à l'aide d'une pièce de monnaie.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

5.36

30419



Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

EMETTEUR-RÉCEPTEUR ACCÈS MAINS LIBRES : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.10.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

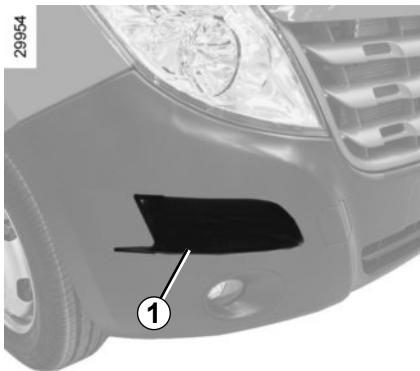
– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

BALAIS D'ESSUIE-VITRE



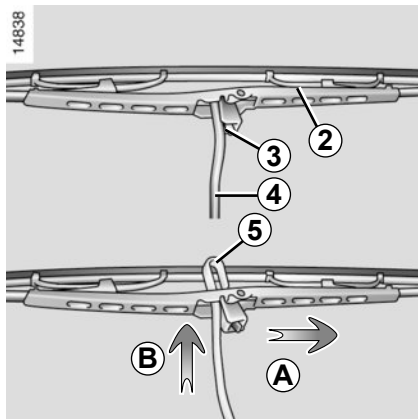
Pour accéder aux balais d'essuie-vitre, montez sur le marchepied **1**.

Nota : le marchepied peut être glissant.

Remplacement des balais d'essuie-vitre 2

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitre : les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

- Soulevez le bras d'essuie-vitre **4**;
- faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale;



- pressez la languette **3** et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet **5** du bras d'essuie-vitre;
- décalez le balai **A** puis remontez-le **B** pour le dégager.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux de détresse...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids de votre véhicule.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses robotisée

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact ;
- pied sur le frein, sélectionnez le neutre ;
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

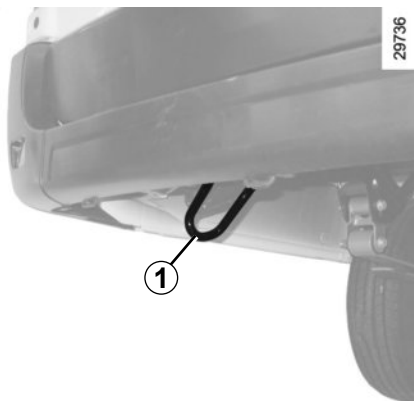
Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

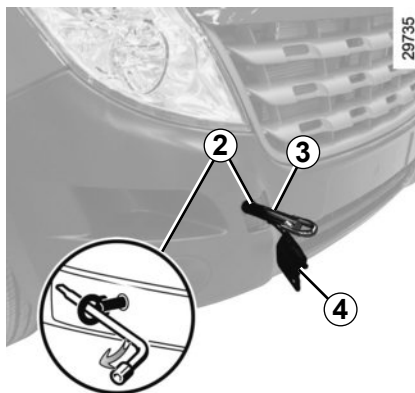
REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Utilisez exclusivement :

- À l'arrière gauche, le point de remorquage 1.
- À l'avant, l'anneau de remorquage 3 (situé dans le bloc outils) et le point de remorquage 2.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Accès à l'anneau de remorquage 3

Avancez le siège conducteur et faites basculer le dossier pour pouvoir l'extraire du bloc outils ➔ 5.4.

Accès au point de remorquage avant 2

Déclipez le cache 4 en passant un outil de type tournevis plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue rangée dans le bloc outils ➔ 5.4.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le bloc outils, comme ils l'étaient à l'origine, et rangez le bloc impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



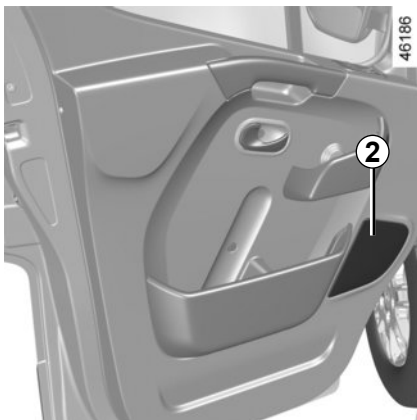
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un pré-équipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1**;
- des haut-parleurs avant **2** (suivant véhicule).

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement radio **1**

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 3.30, ➔ 3.20. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.10 et ➔ 2.3.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte puis démarrez le moteur ➔ 2.3 pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Faites appel à un Représentant de la marque.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante ➔ 5.31 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 2.3
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiler, manœuvrez clé et volant ➔ 2.2.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➔ 4.5.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	➔ 2.7

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée sous le véhicule au démarrage du chauffage.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la chaudière. Dans ce cas, la fumée disparaîtra progressivement lorsque la température de l'habitacle aura atteint la consigne de température.	
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. Le témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allument.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/7)

À l'arrêt

CAUSES POSSIBLES

QUE FAIRE

Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.

Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure moteur.

Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.

Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitre collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.26.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	➡ 5.19 ➡ 5.22 ➡ 5.22
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.26.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.26.

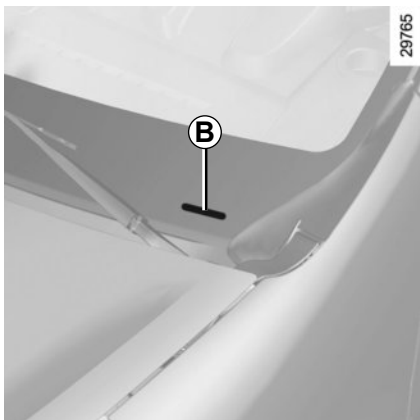
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.26.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Identification moteur	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Dimensions	6.6
Masses	6.8
Contenances, liquides et lubrifiants recommandés.	6.9
Pièces de rechange et réparations	6.14
Justificatifs d'entretien	6.15
Contrôle anticorrosion	6.21

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE (2/2)

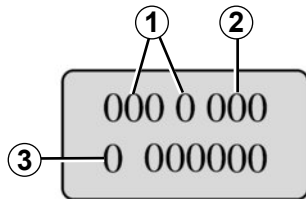


Pour accéder au type mine du véhicule et numéro dans la série du type, déclipsez à l'aide d'un outil de type tournevis plat les caches **C**.

IDENTIFICATION MOTEUR

33293

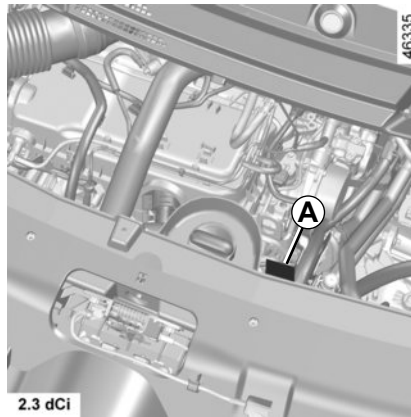
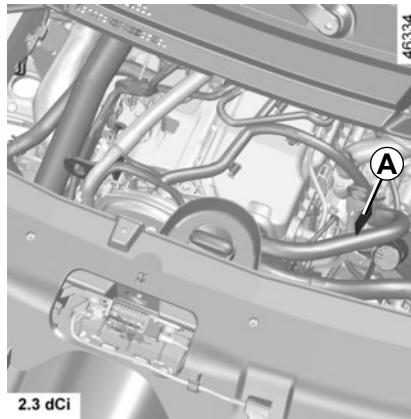
(A)






Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

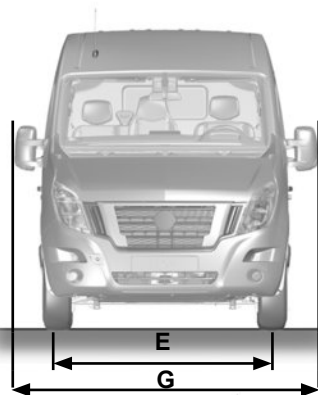
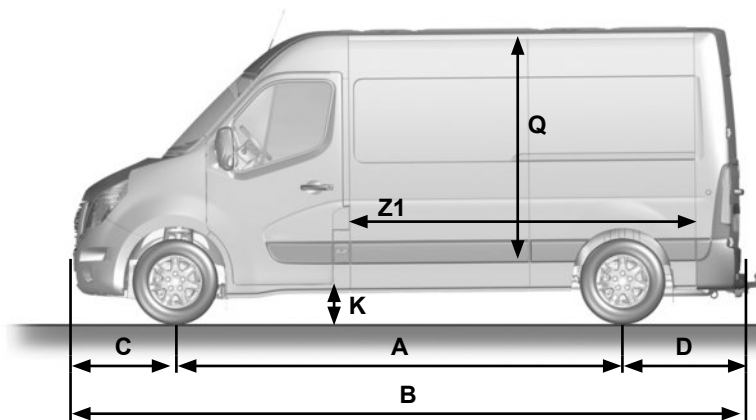
- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro de série du moteur.



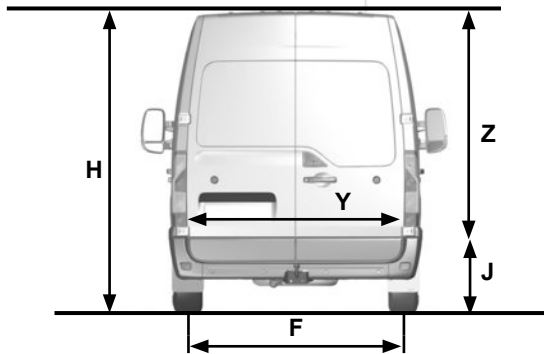
CARACTÉRISTIQUES MOTEUR

Versions	2.3 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	M9T
Cylindrée (cm ³)	2299
Injection	Diesel
Type de carburant Indice d'octane	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: flex-start;"> <div style="margin-bottom: 10px;">  <p>B7</p> </div> <div style="margin-bottom: 10px;">  <p>B10</p> </div> <div>  <p>XTL</p> </div> </div> <p>Carburant Diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p>Carburant Diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p>Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7% d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p>
Bougies	-

DIMENSIONS (en mètres) (1/2)



49653



DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

	Court (L1)	Moyen (L2)	Moyen (L2,5)	Long (L3)	Long (L4)
A	3,182	3,682	4,006	3,682 → 4,332	4,332
B	5,075	5,575	5,994	6,225	6,875
C	0,869				
D	1,024		1,024 → 1,674		1,575 → 1,674
E	1,750				
F	1,730	1,730 → 1,860		1,612 → 1,730	1,612
G	2,470				
H	2,222 → 2,500	2,256 → 2,745	2,256 → 2,261	2,270 → 2,815	2,267 → 2,808
J	0,546 → 0,560	0,543 → 0,787	0,735 → 0,740	0,542 → 0,775	0,700 → 0,789
K	0,189 → 0,196	0,166 → 0,185	0,166	0,166 → 0,208	0,166 → 0,178
Q	1,700 → 1,894	1,894 → 2,144	-	1,798 → 2,048	
Y	1,580		-	1,580	
Z	1,627	1,820	-	1,724 → 1,820	1,724
Z1	2,583	3,083	-	3,733	4,383

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (→ 6.2)		
Masse Remorque Freinée* (MRF)	s'obtient par calcul : MTR - MMAC		
Masse Remorque non Freinée*	750		
Charge admise sur le point d'attelage*	Versions avec MRF comprise entre 2 et 2,5 tonnes	Versions avec MRF comprise entre 2,5 et 3 tonnes	Versions avec MRF comprise entre 3 et 3,5 tonnes
	100	120	140
Charge admise sur le toit	Version toit standard : 200 Version combi et Version fourgon surélevé : interdit		

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (1/4)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre 1 et 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7, ➔ 1.119, ➔ 1.122 pour déterminer les contenances appropriées.

Moteur : M9T		Boîte de vitesses : ZF4 - PA0 - PF6 - ZA4			
Type de liquide	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés	
	Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine		
Capacité du réservoir carburant		80 → 100 L	17,60 gal	21,13 gal	➔ 1.119
Capacité du réservoir d'additif		28 L	6,16 gal	7,40 gal	➔ 1.122
					ADBLUE P# KE91099930 1.9L P# KE91099940 5L P# KE91099910 10L P# KE91099970 208L
Huile moteur (avec changement de filtre à huile)	Propulsion	8,9 L	1,95 gal	2,35 gal	Nissan Motor Oil Synthetic Technology 5W-30 C3 P# KE90091033 1L P# KE90091043 5L P# KE90091073 208L
	Traction	9,1 L	2 gal	2,40 gal	
Huile direction assistée		0,222 L	0,049 gal	0,059 gal	Nissan Power Steering Fluid P# KE90999931 1L
Liquide de frein		1 L	0,22 gal	0,26 gal	Nissan Brake Fluid DOT4+ Class 6 P# KE9039993A 1L

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (2/4)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7, pour déterminer les contenances appropriées.

Moteur : M9T		Boîte de vitesses : ZF4 - PA0 - PF6 - ZA4			
Type de liquide	Boîte de vitesses :	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés
		Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine	
Huile boîte	PA0	2,9 L	0,64 gal	0,77 gal	TRANSELF NFP 75W80 P# KE91699033
	PF6	2,8 L	0,61 gal	0,74 gal	
	ZF4	2,3 L	0,50 gal	0,61 gal	TRANSELF LD 75W80 P# KE91699052
	ZA4	2,2 L	0,48 gal	0,58 gal	
Huile de pont arrière	ZF4/ZA4 roues simples	2,7 L	0,59 gal	0,71 gal	TRANSELF UNIVERSAL FE 80W90 APIGL5, MIL-L-2105 C or D 7711945821 (1 liter)
	ZF4/ZA4 roues jumelées	3 L	0,66 gal	0,79 gal	

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (3/4)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7 pour déterminer les contenances appropriées.

Moteur : M9T		Boîte de vitesses : ZF4 - PA0 - PF6 - ZA4		
Type de liquide	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés
	Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine	
Liquide de refroidissement	11,7 L	2,57 gal	3,09 gal	Utilisez le liquide de refroidissement moteur d'origine « GLACEOL RX type D-21° C 5L » ou un équivalent de même qualité, afin d'éviter la corrosion possible de l'aluminium dans le circuit de liquide de refroidissement moteur due à l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur non d'origine. Toutes les réparations du circuit de refroidissement moteur nécessaires en raison de l'utilisation d'un liquide de refroidissement qui n'est pas d'origine risquent de ne pas être couvertes par la garantie, même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie. Contactez un concessionnaire NISSAN ou un atelier qualifié pour toute information relative aux types de liquides de refroidissement et aux quantités. S'il s'avère nécessaire de diluer du liquide de refroidissement non usagé pour obtenir la concentration correcte, utilisez uniquement de l'eau déminéralisée ou de l'eau distillée.
Capacité niveau maxi du bocal de liquide de refroidissement	1,7 L	0,37 gal	0,45 gal	Type D Coolant P# 7711428130 1L P# 7711428132 5L

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (4/4)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7 pour déterminer les contenances appropriées.

Moteur : M9T		Boîte de vitesses : ZF4 - PA0 - PF6 - ZA4		
Type de liquide	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés
	Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine	
Air conditionné réfrigérant type 2	580 → 1700 g	20,46 → 60 oz		GAS TYPE R134a
Air conditionné compresseur huile type 2	0,12 L	0,026 gal	0,031 gal	SANDEN SP10
Air conditionné réfrigérant type 3	570 → 1690 g	20,10 → 59,61 oz		GAS TYPE 1234YF
Air conditionné huile compresseur huile type 3	0,23 LI	0,050 gal	0,061 gal	VC100YF

UKCA MARKING



Hereby, NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS. declares that all equipment standardly fitted in your vehicle are in compliance with the following UKCA regulation directives :

- Radio Equipment Regulations 2017 ;
- Electromagnetic Compatibility Regulations 2016 ;
- Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Pressure Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

The Importer to countries concerned by UKCA Certification; England; Scotland and Wales is :

NISSAN MOTOR (GB) Ltd.

The Rivers Office Park, Denham Way, Maple Cross, Rickmansworth,

WD3 9YS

UNITED KINGDOM

NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS

8 rue Jean Pierre Timbaud 78180 Montigny-le-Bretonneux - FRANCE

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

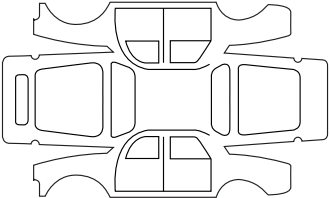
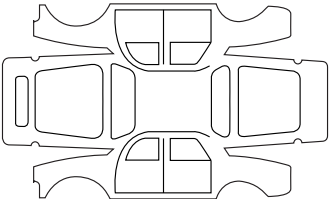
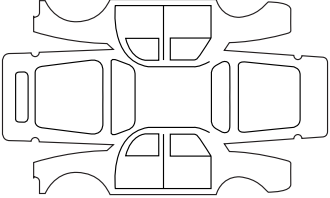
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

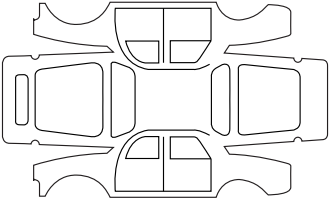
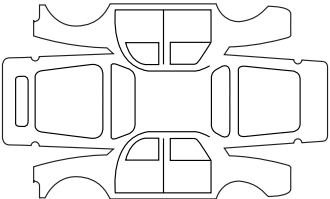
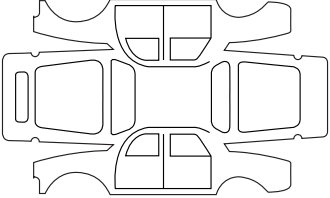
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

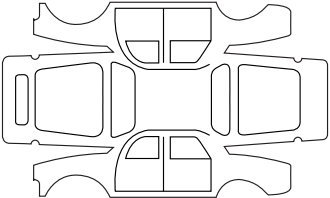
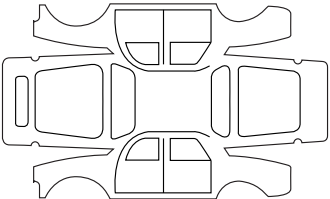
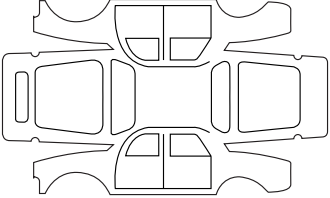
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

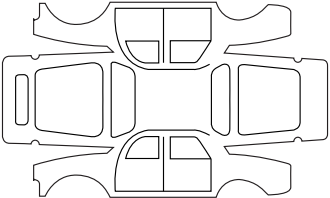
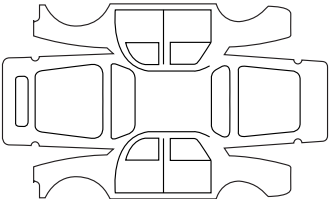
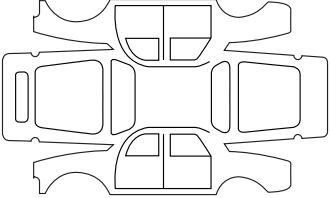
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

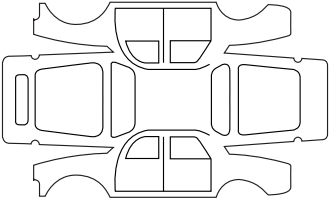
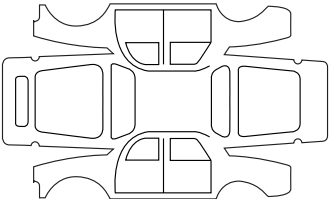
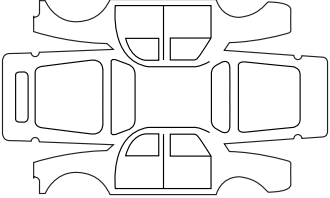
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

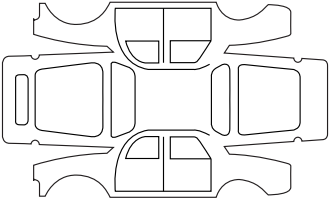
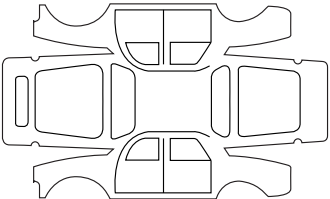
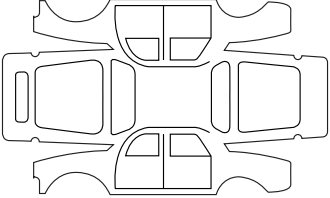
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.24 → 2.29
accès	
véhicule.....	0.2
accessoires.....	5.42
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.96 → 1.103, 1.105
aide au démarrage en côte.....	2.24 → 2.29
aide au parking	2.57 → 2.62
aides à la conduite.....	0.5, 2.30 → 2.35, 2.43 → 2.48, 2.74 → 2.76
air conditionné	3.2 → 3.14
airbag	
activation airbags passager avant	1.80 → 1.82
désactivation airbag passager avant	1.80 → 1.82
airbag.....	1.30 → 1.35
airbags	0.6
alarme sonore.....	1.13 – 1.14
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.113
alerte de sortie de voie	2.39 → 2.42
allume-cigares	3.20
ampoules	
remplacement	5.19 – 5.20, 5.22 → 5.25
angle mort : avertisseur	2.43 → 2.48
anneaux d'arrimage.....	3.32 → 3.34
anneaux de remorquage	5.4
anomalies de fonctionnement...1.102, 2.33, 2.76, 5.43 → 5.49	
antipatinage	2.24 → 2.29
antipollution	
conseils.....	2.17
appareils de contrôle	1.90 → 1.103, 1.105
appel d'urgence	2.74 → 2.76
appui-tête.....	1.19
arrêt du moteur.....	2.3
assistance à la conduite	0.5, 2.30 → 2.35, 2.43 → 2.48, 2.74 → 2.76
assistance au freinage d'urgence.....	2.24 → 2.29

autonomie de vidange	1.101
autonomie du véhicule.....	1.99
avertisseur d'angle mort	2.43 → 2.48
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.36 → 2.38
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.118

B

balais d'essuie-vitre	0.9
balais d'essuie-vitres	5.38
banquette arrière	3.27 → 3.29
batterie.....	0.8, 4.12
dépannage	5.31 → 5.33
bloc-outils	5.4
boîte de vitesses robotisée.....	2.69 → 2.73
bouchon de réservoir carburant.....	1.119 → 1.121

C

caméra de recul.....	2.63 → 2.65
capacité du réservoir carburant.....	1.119
capacités organes mécaniques	4.7 → 4.9
capot moteur.....	4.2
caractéristiques moteurs	6.5
caractéristiques techniques	6.2 – 6.3, 6.6 → 6.8, 6.14
carburant	
conseils d'économie	2.12 → 2.16
consommation	2.12 → 2.16
qualité	1.119
remplissage	1.119 → 1.121
ceintures de sécurité	0.6, 1.23 → 1.27, 1.35
cendriers.....	3.20
changement de lampes	5.19 – 5.20, 5.22 → 5.25
changement de roue.....	5.2 → 5.4, 5.9 → 5.13, 5.15
changement de vitesses.....	2.19
charges remorquables.....	6.8
chauffage.....	3.2 → 3.6, 3.13 – 3.14

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

clé d'enjoliveur.....	5.4, 5.9 – 5.10
clé/télécommande à radiofréquence	
utilisation.....	1.5 – 1.6
clés.....	1.2 → 1.6
clignotants.....	1.118
climatisation.....	3.2 – 3.3, 3.7 → 3.13
coffre à bagages.....	3.32
commandes.....	0.4
condamnation automatique des ouvrants en roulage.....	1.12
condamnation des portes.....	1.2 → 1.12, 1.15 → 1.18
conditionnement d'air.....	3.13 – 3.14
conduite.....	0.5, 2.15, 2.24 → 2.38, 2.56, 2.74 → 2.76
conseils antipollution.....	2.17
conseils de conduite.....	2.12 → 2.16
consommation de carburant.....	2.12 → 2.16
contrôle anticorrosion.....	6.21 → 6.26
contrôle d'adhérence.....	2.28
contrôle dynamique de conduite : ESC.....	2.24 → 2.29
crevaison.....	0.9, 5.2 → 5.8, 5.11 → 5.13, 5.15
cric.....	5.4

D

décondamnation des portes.....	1.8 → 1.11
démarrage moteur.....	2.3
dépannage.....	0.9
désactivation airbag passager avant.....	1.80 → 1.82
désembuage	
pare-brise.....	3.4, 3.7 → 3.12
détection de piétons.....	2.30 → 2.35
détection de véhicules.....	2.30 → 2.35
diamètre de braquage.....	6.6 – 6.7
dimensions.....	6.6 – 6.7
direction assistée.....	1.83
dispositifs complémentaires à la ceinture avant.....	1.30 → 1.34
dispositifs complémentaires aux ceintures.....	1.35

dispositifs de retenue enfants..	1.34, 1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67, 1.80 → 1.82
----------------------------------	---

E

éclairage	
extérieur.....	0.2
éclairage :	
intérieur.....	3.17
éclairage et signalisation extérieurs.....	1.112 → 1.116
éclairage extérieur d'accompagnement.....	1.113
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes.....	5.25
ECO conduite.....	2.12 → 2.16
écran multifonctions.....	2.32
enfants.....	0.3, 1.37 – 1.38
enjoliveurs.....	5.9 – 5.10
entretien.....	2.17
entretien :	
carrosserie.....	4.14 → 4.16
garnitures intérieures.....	4.17 – 4.18
mécanique.....	6.15 → 6.20
entretien :	
autonomie de vidange.....	1.101, 6.15 → 6.20
environnement.....	2.18
ESC : Contrôle dynamique de conduite.....	2.24 → 2.29
essuie-vitre/lave-vitre.....	1.109 → 1.111

F

feux : remplacement des lampes	
de brouillard.....	5.21
répétiteurs latéraux.....	5.24
feux :	
de brouillard.....	5.22
de croisement.....	1.112, 5.19 – 5.20, 5.22
de détresse.....	5.22
de direction.....	5.19 – 5.20

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

de jour	5.19 – 5.20
de position	1.112, 5.19 – 5.20
de recul	5.22
de route	1.113, 5.19 – 5.20
de stop	5.22 – 5.23
réglage de la hauteur des faisceaux	1.117
filtre	4.9
filtre :	
à particules	2.8
fonction Stop and Start	2.4 → 2.6
frein à main	2.20
freinage actif d'urgence	2.30 → 2.35
freinage d'urgence	2.24 → 2.35
fusibles	0.9, 5.26 → 5.30
G	
garde au sol	6.6 – 6.7
garnitures intérieures	
entretien	4.17 – 4.18
gonflage des pneumatiques	4.10 – 4.11
H	
haut-parleurs	
emplacement	5.41
heure	1.107 – 1.108
HSA : aide au démarrage en côte	2.29
huile moteur	4.3 → 4.6
I	
identification du moteur	0.7, 6.4
identification du véhicule	0.7, 6.2 – 6.3
incidents	
anomalies de fonctionnement	1.102, 2.33, 2.76
indicateurs :	
de direction	1.118
de tableau de bord	1.90 → 1.95, 1.98 → 1.103, 1.105

installation radio	5.41
J	
jauge d'huile moteur	4.3 – 4.4
justificatifs d'entretien	6.15 → 6.20
K	
kit de gonflage des pneumatiques	5.5 → 5.8
L	
lampes	
remplacement	5.21 – 5.22, 5.25
lavage	4.14 → 4.16
levage du véhicule	
changement de roue	5.4, 5.11 → 5.13, 5.15
lève-vitres	3.15 – 3.16
levier de sélection de boîte automatique	2.69 → 2.73
levier de vitesses	2.19, 2.69 → 2.73
limiteur de vitesse	1.102, 2.49 → 2.51
liquide de freins	4.7
liquide de refroidissement	1.95
liquide de refroidissement moteur	4.8
M	
mains libres	1.8 – 1.9
manivelle	5.4
marche arrière	
passage	2.19, 2.70
marchepieds	5.38
masses	6.8
messages au tableau de bord	1.98 → 1.103, 1.105
mode ECO	2.13
montre	1.107 – 1.108
moteur	
caractéristiques	6.5

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

N

nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.17 – 4.18
niveau d'huile moteur.....	1.95, 4.3 → 4.6
niveau de carburant.....	1.95
niveaux.....	0.8
niveaux :	
liquide de frein.....	4.7
liquide de refroidissement.....	4.8
pompe d'assistance direction.....	4.9

O

ordinateur de bord.....	1.96 → 1.105
-------------------------	--------------

P

pare-soleil.....	3.18 – 3.19
particularité des véhicules diesel.....	2.7 → 2.11
peinture	
entretien.....	4.14 → 4.16
référence.....	6.2
pièces de rechange.....	6.14
plafonnier.....	3.17, 5.25
planche de bord.....	0.4
plaques constructeur.....	6.2
plaques d'identification.....	6.2 – 6.3
pneumatiques.....	0.2, 2.36 → 2.38, 4.10 – 4.11, 5.16 → 5.18
poignée de maintien.....	3.18 – 3.19
portes.....	1.13 – 1.14, 1.17 – 1.18
position de conduite	
réglages.....	0.3
poste de conduite.....	0.4, 1.86 → 1.89
prééquipement radio.....	5.41
pression des pneumatiques.....	0.7, 1.102, 2.36 → 2.38, 4.10 – 4.11
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.30 → 1.34

prise accessoires.....	3.20
protection anticorrosion.....	4.14 → 4.16

Q

qualité du carburant.....	1.120
---------------------------	-------

R

radio	
prééquipement.....	5.41
ralenti.....	2.67
rangements.....	3.21 → 3.26
rangements/aménagements.....	0.3
réactif (réservoir).....	1.95, 1.105, 1.122 → 1.129
réactif remplissage.....	1.122 → 1.129
réamorçage carburant.....	1.119 → 1.121
réglage de la position de conduite.....	1.23
réglage des sièges.....	1.23
réglage des sièges avant.....	1.20
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.117
régulateur - limiteur de vitesse.....	1.102, 2.49 → 2.55
régulateur de vitesse.....	1.102, 2.52 → 2.55
régulation de la température.....	3.13 – 3.14
remorquage.....	0.9, 3.32
caravanage.....	6.8
conduite.....	2.27
dépannage.....	5.39 – 5.40
réservoir	
lave-vitres.....	4.9
réservoir carburant.....	1.119 → 1.121
réservoir réactif.....	1.95, 1.105, 1.122 → 1.129
retenue enfants.....	1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67
rétroviseurs.....	0.2, 1.84 – 1.85
roue de secours.....	5.2 – 5.3
roues (sécurité).....	5.16 → 5.18

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

S

sécurité enfants	0.3, 1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67, 1.80 → 1.82
sièges	0.3
sièges avant	1.20
sièges chauffants	1.20
sièges enfants	1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67
signal danger	1.118
signalisation éclairage	1.112 → 1.116
Stop and Start	2.4 → 2.6
super condamnation des portes	1.7
système antiblocage des roues : ABS	2.24 → 2.29
système de navigation	1.107 – 1.108, 3.30 – 3.31
système de retenue enfants	1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67, 1.80 → 1.82

T

tableau de bord	0.4, 1.90 → 1.103, 1.105
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.6
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.34 – 5.35
témoins de contrôle	1.90 → 1.95, 1.98 → 1.103, 1.105
température extérieure	1.107 – 1.108
transport d'enfants	1.37 – 1.38, 1.42 → 1.67, 1.80 → 1.82
transport d'objets	
dans le coffre	3.32 → 3.34
trappe à carburant	0.2

U

utilisation hivernale	5.18
-----------------------	------

V

ventilation	3.13 – 3.14
air conditionné	3.2 – 3.3
verrouillage des portes	1.2 → 1.9, 1.12, 1.15 – 1.16
vidange	1.101, 4.5 – 4.6
vidange moteur	1.101

vide-poches	3.21 → 3.26
vitres	0.2, 3.15 – 3.16
volant de direction	
réglage	1.83

W

warning	1.118
---------	-------



9 99 10 88 01 S

SM

Printing: 10/2022

Publication No: OM22FR-0X62E1EUR

Printed in France

NU 1306-9 – Edition française – 99 91 088 01S



X62-FR.09